

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL AUX MINISTRES 2015

Rapport du Secrétaire général aux ministres

2015

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Crédits photo :

Toutes les légendes se lisent de gauche à droite.

Toutes les photos sont © OCDE sauf :

page 9 © G20 Australie

page 13 © Finance Ministry of Turkey

page 16 © Ministerio de Relaciones Exteriores de Mexico

page 17 © Government of Mexico

page 18 © Casa de Su Majestad el Rey/Palacio de La Zarzuela

page 43 © Presidencia de Colombia

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/editions/corrigenda.

© OCDE 2015

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

Table des matières

VUE D'ENSEMBLE

L'OCDE en bref	4	Direction de l'éducation et des compétences	76
Orientations stratégiques du Secrétaire général 2015	6	Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales	78
Activités du Secrétaire général en 2014	28	Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local	80
Cabinet du Secrétaire général	32	Direction de l'environnement	82
Réunion du Conseil au niveau des ministres 2014		Direction des affaires financières et des entreprises	84
Conclusions politiques	34	Direction de la gouvernance publique et du développement territorial	86
Réunion du Conseil au niveau des ministres 2014		Direction de la science, de la technologie et de l'innovation	88
Conclusions politiques sur le changement climatique	38	Direction des statistiques	90
Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres 2014		Centre de politique et d'administration fiscales	92
Résumé de la Présidence	40	Direction des échanges et de l'agriculture	94

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Projets et thèmes de l'OCDE	50	Direction des relations extérieures et de la communication	96
Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC)	51	Direction exécutive	98
Tous à bord pour la croissance inclusive	52	Financement de l'OCDE	99
Aligner les politiques pour la transition vers une économie bas carbone	53	Secrétariat des relations mondiales	100
Prochaines générations : comment prévenir les inégalités au moment de la vieillesse	54	Audit interne et Évaluation	102
Nouvelle Stratégie pour l'innovation	55	Direction des affaires juridiques	103
Nouvelles sources de croissance : le capital intellectuel	56	Secrétariat du Conseil et du Comité exécutif	104
La Stratégie sur les compétences	57	Prospective stratégique	105
La Stratégie pour une croissance verte	58		
L'Initiative de l'OCDE pour la parité	59		
La Stratégie pour le développement	60		
L'Initiative du vivre mieux de l'OCDE	61		

DIRECTIONS

Organigramme	64	ORGANES SPÉCIAUX DE L'OCDE ET AUTRES ENTITÉS SPÉCIALES	
Cabinet du Secrétaire général	66	Centre de développement	108
Bureau du Sherpa et Unité de la gouvernance mondiale	69	Agence internationale de l'énergie	109
Direction de la coopération pour le développement	72	Agence pour l'énergie nucléaire	110
Département des affaires économiques	74	Groupe d'action financière	112
		Forum international des transports	113
		Réseau de mesure des performances des organisations multilatérales	114
		Partenariat statistique au service du développement au XXI ^e siècle	115
		Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest	116
		Comité consultatif économique et industriel	118
		Commission syndicale consultative	119

L'OCDE en bref

www.oecd.org/apropos

L'OCDE est un forum où les gouvernements travaillent ensemble à rechercher des solutions à des problèmes communs, partager leurs expériences et identifier les meilleures pratiques afin de promouvoir des politiques meilleures pour une vie meilleure.

Depuis plus de 50 ans, l'OCDE a contribué à élaborer des normes mondiales, des conventions internationales, des accords et des recommandations dans des domaines tels que, notamment, la gouvernance et la lutte contre la corruption, la responsabilité des entreprises, le développement, l'investissement international, la fiscalité et l'environnement. L'OCDE s'appuie sur la

coopération, le dialogue, le consensus et les examens entre pairs pour faire avancer sa vision d'une économie et d'une société mondiales plus fortes, plus propres et plus justes.

L'OCDE aide les responsables publics à identifier les enjeux et à y faire face par des mesures appropriées. Elle dispense également des conseils sur presque tous les aspects de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques, et représente, au niveau mondial, l'une des plus importantes et plus fiables sources de données statistiques comparables sur les questions économiques et commerciales, l'emploi, l'éducation, la santé, les questions sociales, les migrations, l'environnement et bien d'autres domaines. Elle mène sa mission

grâce à plus de 200 comités et groupes de travail d'experts nationaux et de décideurs, ainsi qu'à un Secrétariat permanent de grande qualité.

L'OCDE compte 34 pays membres et a engagé des discussions en vue de l'adhésion avec la Colombie, le Costa Rica, la Fédération de Russie¹, la Lettonie et la Lituanie. L'Afrique du Sud, le Brésil, la République populaire de Chine, l'Inde et l'Indonésie sont des Partenaires clés de l'OCDE. L'OCDE collabore également avec plus d'une centaine d'autres économies, dont beaucoup participent aux travaux de ses comités et adhèrent à ses instruments. Enfin, l'OCDE héberge le secrétariat de plusieurs programmes internationaux. ■

1. Les activités liées au processus d'adhésion de la Fédération de Russie à l'OCDE sont reportées pour le moment.



Pays membres de l'OCDE : Ambassadeurs auprès de l'OCDE* et dates d'adhésion

www.oecd.org/fr/apropos/membresetpartenaires

Allemagne	Son Excellence M. Hans-Jürgen Heimsoeth	1961
Australie	Son Excellence M. Brian Pontifex**	1971
Autriche	Son Excellence Mme Marlies Stubits-Weidinger	1961
Belgique	Son Excellence M. Yves Haesendonck	1961
Canada	Son Excellence Mme Michelle d'Auray	1961
Chili	Son Excellence Mme Claudia Serrano	2010
Corée	Son Excellence M. Sihyung Lee	1996
Danemark	Son Excellence M. Klavs A. Holm	1961
Espagne	Son Excellence M. Ricardo Díez-Hochleitner	1961
Estonie	Son Excellence M. Marten Kokk	2010
États-Unis	Son Excellence M Daniel Yohannes	1961
Finlande	Son Excellence M. Okka-Pekka Salmimies	1969
France	Son Excellence M. Pierre Duquesne	1961
Grèce	Son Excellence M. George Prevelakis	1961
Hongrie	Son Excellence M. Zoltán Cséfalvay	1996
Irlande	Son Excellence M. Michael Forbes	1961
Islande	Son Excellence Mme Berglind Ásgeirsdóttir	1961
Israël	Son Excellence M. Carmel Shama-Hacohen	2010
Italie	Son Excellence M. Gabriele Checchia	1962
Japon	Son Excellence M. Kazuo Kodama	1964
Luxembourg	Son Excellence M. Paul Dühr	1961
Mexique	Son Excellence M. Dionisio Pérez-Jácome	1994
Norvège	Son Excellence Mme Elin Østebø Johansen	1961
Nouvelle-Zélande	Son Excellence M. James Kember	1973
Pays-Bas	Son Excellence M. Noé van Hulst	1961
Pologne	Son Excellence M. Jakub Wiśniewski	1996
Portugal	Son Excellence M. Paulo Pinheiro	1961
République slovaque	Son Excellence Mme Ingrid Brocková	2000
République tchèque	Son Excellence M. Pavel Rozsypal	1995
Royaume-Uni	Son Excellence M. Nicholas Mark Bridge	1961
Slovénie	Son Excellence M. Iztok Jarc	2010
Suède	Son Excellence Mme Annika Markovic	1961
Suisse	Son Excellence M. Ulrich Lehner	1961
Turquie	Son Excellence M. Mithat Rende	1961
Union européenne	Son Excellence Mme Maria Francesca Spatolisano	1961

* au 24 avril 2015

** M. Pontifex prendra ses fonctions en juin 2015

Candidats à l'adhésion

www.oecd.org/fr/apropos/elargissement.htm

Colombie
Costa Rica
Lettonie
Lituanie
Fédération de Russie¹

1. Les activités liées au processus d'adhésion de la Fédération de Russie à l'OCDE sont reportées pour le moment.

Partenaires clés

www.oecd.org/fr/relationmondiales/partenairecles/

Afrique du Sud
Brésil
Chine, République populaire de
Inde
Indonésie

Orientations stratégiques du Secrétaire général 2015

Cette note présente mes Orientations stratégiques pour l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ces priorités témoignent des principaux défis auxquels doivent faire face les membres et les pays partenaires. Elles s'inspirent aussi des résultats de la Réunion du Conseil au niveau des ministres (RCM) de 2013, et des discussions que j'ai menées avec des dirigeants, hauts fonctionnaires, ambassadeurs, ou encore représentants du secteur privé et de la société civile.

Mon objectif prioritaire a toujours été de faire de l'OCDE l'institution de référence auprès de laquelle on recherche des conseils sur les politiques à mener pour favoriser la croissance, le développement et le bien-être, dans nos pays membres et à travers le monde, et il le restera. Les priorités qui suivent ont donc été formulées afin d'aider les pays membres et partenaires à relever les défis qu'ils rencontrent et à exploiter au mieux les possibilités qui se présentent à eux.

Ces derniers mois, les perspectives de l'économie mondiale se sont quelque peu éclaircies. La baisse des cours du pétrole et les nombreuses mesures de relance monétaire ont conduit la plupart des pays à revoir à la hausse leurs prévisions de croissance du produit intérieur brut (PIB). Ces vents favorables offrent à la zone euro et au Japon la possibilité de renouer avec des taux de croissance plus élevés. Aux États-Unis, la reprise cyclique se poursuit, favorisée par l'impact de la baisse des cours du pétrole sur le pouvoir d'achat des ménages et en dépit de l'effet de la forte appréciation du dollar sur les exportations nettes. Parallèlement, la croissance faiblit dans les pays exportateurs de pétrole. Ces

deux prochaines années, le PIB de l'Inde devrait progresser plus rapidement que celui de la Chine, où la croissance, en voie de ralentissement, devrait s'établir au niveau de son objectif officiel d'environ 7 %. Bien que plus élevées qu'il y a quelques mois, les prévisions de croissance restent trop faibles pour que les marchés du travail se rétablissent pleinement.

Des risques de dégradation par rapport aux prévisions persistent, de même que des défis pour l'action publique. On peut notamment citer l'instabilité politique observée dans plusieurs régions du monde, notamment en Fédération de Russie et en Ukraine. De plus, la faiblesse anormale de l'inflation et des taux d'intérêt entraîne un risque croissant d'instabilité financière, les prises de risque et l'endettement étant déterminés par des considérations de liquidité plutôt que par les facteurs économiques fondamentaux. Afin d'atténuer ces risques, il faut éviter de recourir exclusivement à la politique monétaire pour gérer la demande macroéconomique, même si les politiques des banques centrales restent la pièce maîtresse de la reprise. Il faut que l'action des pouvoirs publics

soit plus équilibrée et que la politique monétaire s'appuie de façon synergique sur les politiques budgétaires, et surtout structurelles.

À l'échelle planétaire, il va falloir intensifier les efforts visant à relancer les moteurs de la croissance mondiale que sont les échanges, l'investissement et le crédit. Les échanges progressent à un rythme aujourd'hui similaire à celui de l'activité économique, alors qu'il était deux fois plus rapide avant la crise. L'investissement mondial reste faible, et les flux d'investissement direct étranger (IDE) restent inférieurs de 40 % à leurs niveaux d'avant la crise. Pour favoriser les nouvelles sources de croissance, il est essentiel de faire redémarrer l'investissement des PME. Or, six ans après la crise, l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) aux financements reste difficile dans de nombreux pays. À l'heure où les banques continuent de se désendetter sous l'effet d'exigences opérationnelles et réglementaires, la contraction des prêts bancaires est un risque qui, de plus en plus, s'impose comme une « nouvelle normalité ». En outre, malgré l'abondance des liquidités, il a été difficile de diriger les capitaux vers les

investissements à long terme comme dans les infrastructures par exemple.

À l'échelle nationale, de nombreux gouvernements sont confrontés à un double défi : favoriser la croissance sous une forme inclusive et durable, et s'efforcer de rétablir la confiance des citoyens, fortement entamée. L'année 2015 offrira également l'occasion de relever certains des défis internationaux les plus pressants du siècle, si la communauté internationale parvient à faire aboutir de façon satisfaisante les discussions de la troisième conférence internationale sur le financement du développement (Addis-Abeba), du sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 (New York) et de la Conférence des parties sur Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 21) qui se tiendra à Paris.

Dans ce contexte, mes principaux objectifs stratégiques pour 2015-16 sont les suivants :

- Favoriser une croissance inclusive qui permettra de lutter contre le chômage et d'assurer un partage égal des fruits de la croissance, en renforçant l'horizontalité de nos travaux et en intégrant de façon systématiques les Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC) dans les travaux de l'Organisation.
- Pousser plus avant le programme de l'OCDE en faveur de la productivité et de la compétitivité en s'appuyant sur les travaux consacrés à la Prochaine révolution de la production et à l'innovation, afin d'aider les pays membres et partenaires à assurer une croissance inclusive au sein de l'économie mondialisée moderne.
- Renforcer notre contribution à un système économique international fondé sur des règles en optimisant l'impact de nos normes existantes et en repérant les domaines dans lesquels nous pourrions aider les pays membres et partenaires à en élaborer de nouvelles.
- Continuer à renforcer la dimension mondiale de notre Organisation grâce à notre coopération avec les économies émergentes et les pays en développement, et en accompagnant la réflexion de nos Membres sur la poursuite de l'ouverture de l'Organisation à de nouveaux membres et partenaires.
- Continuer d'apporter un appui à l'agenda mondial et aux initiatives collectives internationales en matière d'action publique, par l'intermédiaire du G20 et à travers des contributions spécifiques à des questions importantes comme le



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et son Altesse Royale Máxima des Pays-Bas, avocate spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la finance inclusive pour le développement et marraine d'honneur du Partenariat mondial pour l'inclusion financière du G20, au lancement du rapport *PISA 2012 Results: Students and Money (Volume VI): Financial Literacy Skills for the 21st Century* à l'OCDE, juillet 2014

développement international et le changement climatique.

- Continuer d'assurer une utilisation optimale des ressources de nos Membres, en poursuivant le renforcement des services supports et des capacités internes de l'Organisation et en faisant plus clairement apparaître les avantages que l'OCDE procure à ses Membres.

L'inclusivité au cœur de l'OCDE : des politiques meilleures pour une vie meilleure

Une approche multidimensionnelle de l'action publique : les Nouvelles approches face aux défis économiques

L'initiative relative à de Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC) a permis de souligner

la complexité, l'incertitude et l'interdépendance accrues de l'économie mondiale. Elle a montré la nécessité d'une nouvelle logique de croissance qui soit plus durable, plus inclusive et centrée sur le bien-être des citoyens. Dans le cadre de l'initiative NAEC, l'OCDE met progressivement en œuvre une nouvelle approche d'analyse des politiques à l'échelle de l'Organisation. Il s'agit d'une approche multidimensionnelle, inclusive et interconnectée, qui représente une évolution fondamentale de la façon dont l'OCDE travaille, dialogue avec les pays membres et partenaires et dispense ses conseils et recommandations.

L'initiative NAEC permettra aussi de conforter certaines approches déjà retenues par l'OCDE. Ainsi, les politiques structurelles resteront un des piliers de l'Organisation, d'autant que dans certains pays, les marges de manœuvre en termes de politiques budgétaire et monétaire

sont très étroites. À l'heure où les pays sont de plus en plus nombreux à comprendre qu'il est important de « penser structurel », l'OCDE les aidera à mettre en œuvre leurs programmes de réformes en se plaçant au niveau national pour leur fournir des conseils et des recommandations spécifiques prenant en compte les arbitrages et les complémentarités entre les politiques publiques. Dans ce cadre, l'Organisation continuera à utiliser sa multidisciplinarité pour accompagner l'action menée par les pouvoirs publics en s'appuyant sur la série des *Politiques meilleures*, les brochures *Getting it Right* et des examens des politiques nationales.

Parallèlement, l'OCDE poursuivra sa transformation en élaborant de nouveaux instruments et de nouveaux outils, en améliorant le processus de modélisation et en trouvant de nouveaux moyens d'aider les pays membres et partenaires. Depuis sa création, l'OCDE rassemble et



Guy Ryder, Organisation internationale du Travail ; Jim Yong Kim, Banque mondiale ; François Hollande, Président de la République française ; Angel Gurría, OCDE ; Christine Lagarde, Fonds monétaire international ; et Roberto Azevêdo, Organisation mondiale du commerce (de gauche à droite) ; pendant la rencontre du président avec les chefs des organisations économiques à l'OCDE, octobre 2014



Tony Abbott, Premier ministre de l'Australie, accueille officiellement Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, au Sommet des dirigeants du G20 à Brisbane, novembre 2014

analyse des données et fournit des recommandations d'action concrètes. À l'heure où l'Organisation continue de renforcer sa capacité à mieux comprendre les interconnexions entre les questions liées à l'action publique, l'étape suivante doit consister à concevoir une grille d'analyse homogène nous permettant de proposer aux pays une démarche unique et globale pour quantifier l'impact des réformes, en s'appuyant sur l'approche horizontale et multidisciplinaire propre à l'OCDE, ainsi que sur des conseils ciblés à l'intention des décideurs publics et sur la série des *Politiques meilleures*. En particulier, l'Organisation va travailler à un projet d'Évaluation intégrée des politiques publiques qui permettra de rassembler les modélisations et conclusions des études réalisées par l'Organisation et, le cas échéant, de les enrichir, afin d'offrir aux responsables de l'action publique des études fondées sur des données concrètes

afin de contribuer à la conception de politiques intégrées et à la réalisation d'évaluations quantitatives.

Le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 offre aussi à l'OCDE l'occasion de placer ses travaux avec les pays membres et partenaires dans une perspective multidimensionnelle dans le contexte des Objectifs de développement durable (ODD).

La prospective stratégique jouera un rôle important pour que les conseils que nous dispenserons à l'avenir restent pertinents et propices à l'inclusivité. Depuis l'année dernière, le Groupe de stratégie globale et les directions ont commencé à s'appuyer sur la prospective stratégique pour mieux comprendre les défis qui se posent aux pouvoirs publics et identifier les solutions leur permettant éventuellement de les relever. Grâce à la nouvelle communauté

de prospective publique constituée sous son égide, l'Organisation a également commencé à répondre aux attentes des pays membres et partenaires désireux de bénéficier d'une activité de prospective adaptée aux besoins de leur action publique. Ainsi, un système coordonné d'analyse prospective est en voie de création pour étayer l'analyse des mégatendances par l'OCDE. L'Organisation commence également à généraliser le recours à des scénarios exploratoires afin de mieux prendre en compte les incertitudes qui sont inhérentes aux projections conditionnelles à long terme. Ces travaux viendront appuyer un agenda anticipatif qui devrait permettre d'étudier les problématiques se faisant jour à l'échelle mondiale et de partager les connaissances stratégiques pour contribuer à ce que les visions mondiales et nationales puissent se décliner sous la forme de politiques concrètes au service d'une vie meilleure.

Partager les fruits de la prospérité

L'initiative sur la croissance inclusive sera la pierre angulaire des analyses et des conseils horizontaux de l'OCDE sur le bien-être, et permettra de relever les enjeux ayant trait aux inégalités. Le cadre multidimensionnel sur la croissance inclusive prend en compte le fait que les inégalités vont au-delà des revenus : elles affectent aussi l'emploi, la santé et d'autres éléments non monétaires. À l'intérieur de ce cadre, on étudie de nouvelles options permettant de concilier une croissance vigoureuse et une meilleure répartition de ses bienfaits. Cette approche a des implications sur l'action publique, au sens où elle accorde une importance très grande aux effets que des politiques structurelles individuelles peuvent avoir sur des groupes sociaux spécifiques, par exemple les pauvres

ou la classe moyenne. L'objectif visé consiste à identifier des synergies entre les politiques propices à la croissance et celles qui favorisent l'inclusivité, et, lorsque des arbitrages doivent être opérés, à garantir la cohérence de l'action et le respect des complémentarités. À l'avenir, l'Organisation s'appuiera sur les conclusions de la phase liminaire de l'Initiative sur la croissance inclusive. Un rapport de synthèse sur cette Initiative sera présenté aux ministres à la Réunion du Conseil au niveau des Ministres (RCM) de 2016. Ce rapport présentera une stratégie permettant d'intégrer systématiquement les résultats des travaux dans les activités de mesure, d'analyse et de formulation de recommandations à l'intention des pouvoirs publics menées dans l'ensemble de l'Organisation. Il contiendra également des *Recommandations sur les politiques visant à favoriser la croissance inclusive*.

Les prochaines étapes de l'Initiative sur la croissance inclusive s'articuleront autour des quatre axes suivants :

- Axe I : Préciser et renforcer les éléments méthodologiques du Cadre d'action pour une croissance inclusive. Il faudra pour cela intégrer progressivement dans les indicateurs de progrès de l'OCDE d'autres dimensions extérieures au revenu qui comptent dans le bien-être (l'éducation et l'environnement, par exemple), mais aussi inclure de nouveaux pays dans les analyses et vérifier la solidité du Cadre d'action pour une croissance inclusive.
- Axe II : Prendre des mesures pour intégrer systématiquement le Cadre d'action pour une croissance inclusive à l'ensemble des travaux de l'OCDE.
- Axe III : Vérifier le Cadre d'action pour une croissance inclusive et l'appliquer à l'échelle nationale dans



Alexis Tsipras, Premier ministre de Grèce, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, pendant une visite officielle à l'OCDE, mars 2015

des pays membres et partenaires de l'OCDE, à la demande de leur gouvernement.

- Axe IV : Continuer d'analyser comment le Cadre d'action pour une croissance inclusive s'adapte à l'échelon régional et définir quels sont les ajustements à y apporter pour tenir compte au mieux des spécificités régionales.

La lutte contre les inégalités a un rôle central à jouer pour favoriser une croissance inclusive. Aujourd'hui, dans les pays de l'OCDE, les 10 % de la population les plus riches gagnent 9,8 fois plus que les 10 % les plus pauvres. Et en termes d'actifs financiers, l'écart est encore plus large : la valeur moyenne du patrimoine financier des ménages situés dans le quintile de richesse supérieure représente plus de 70 fois la valeur de celui des ménages situés dans le premier quintile. Dans les économies émergentes, les écarts de revenus sont encore plus criants. L'OCDE pourrait à l'avenir s'intéresser, par exemple, aux problèmes rencontrés par les classes moyennes, dont la situation se dégrade sur le marché du travail tandis que parallèlement, les services publics sont plus étroitement ciblés. De plus, un rapport de fond sur l'inégalité dans les pays Partenaires clés sera rédigé. L'OCDE s'emploie à mettre en place un Centre sur les opportunités et l'égalité qui s'appuiera sur les travaux que l'OCDE consacre de longue date aux inégalités pour inventorier, analyser et faire connaître les mesures favorables à une croissance inclusive. Des travaux supplémentaires seront également consacrés aux liens entre inégalités et croissance, ainsi qu'aux conséquences, sur les inégalités, de l'intensification de la concurrence sur les marchés. Ces efforts bénéficieront également des travaux sur la cohésion sociale, la protection sociale et l'intégration des jeunes dans les économies en développement et émergentes actuellement menés par le Centre de développement.



José Manuel Durão Barroso, Président de la Commission européenne, pendant son discours d'ouverture : « Europe United, Open and Stronger: A Story of Interdependence and Resilience », au siège de l'OCDE, juillet 2014

Le Cadre d'action pour une croissance inclusive continuera d'être affiné grâce aux travaux d'analyse portant sur un large éventail de mesures visant à favoriser l'emploi, l'inclusivité et le bien-être. Il s'agira notamment de travaux sur le chômage des jeunes et sur la mise en place de marchés du travail inclusifs, pour les jeunes mais aussi les seniors, en particulier grâce à des politiques actives du marché du travail efficaces. Les travaux menés sur la qualité des emplois dans le cadre de l'initiative NAEC déboucheront en outre sur un cadre d'évaluation de cette qualité selon trois grands critères : i) la qualité de la rémunération ; ii) la sécurité de l'emploi ; et iii) la qualité de l'environnement de travail. Ces travaux permettront de recenser les principaux leviers d'action susceptibles d'améliorer la qualité des emplois, dans l'optique de l'élaboration d'une nouvelle Stratégie de l'OCDE pour l'emploi. La possibilité de mener des travaux supplémentaires sur l'innovation et la croissance inclusive devrait également être étudiée.

Notre projet horizontal « Vieillesse et inégalités » vise à apporter une

réponse au fossé qui se creuse entre les personnes âgées au niveau du bien-être, et qui pèse lourdement sur les systèmes de protection sociale tout en mettant en péril l'efficacité des réformes. Les travaux sur la politique des retraites, notamment sur les systèmes de pensions privées, la santé mentale et l'éducation financière en vue de la planification de la retraite, se poursuivront. De plus, l'OCDE continuera de travailler sur la viabilité des systèmes de santé et produira un rapport intermédiaire sur la lutte contre les inégalités de santé associées au vieillissement et sur les principes d'action correspondants, reposant sur trois piliers : récompenser le travail, faire évoluer les pratiques des employeurs et améliorer l'employabilité. Dans le domaine de la santé, l'Organisation poursuivra ses travaux sur la gouvernance des données personnelles de santé en vue d'élaborer une recommandation en faveur de politiques de protection de la vie privée, y compris au sujet de l'utilisation secondaire des données à des fins de recherche et de travaux statistiques en matière de santé publique. En matière

de santé mentale, l'OCDE va rédiger une charte proposant une approche globale de l'action publique visant à favoriser une meilleure santé mentale et à améliorer la situation sur le marché de l'emploi.

Alors que les migrants apportent une contribution précieuse aux économies, la crise, leurs difficultés d'intégration et les défis qui se font jour font de la migration un dossier sensible et complexe. Dans ce contexte, l'OCDE répondra à l'appel des ministres réunis au sein du Forum de haut niveau de 2014 sur les migrations, qui l'ont chargée de formuler des principes sur la marche à suivre pour favoriser au mieux l'intégration économique et sociale des immigrants et de leurs enfants. Ces travaux seront complétés par une analyse approfondie de l'impact économique des migrations dans les pays en développement et sur les interactions entre les politiques migratoires, les autres politiques publiques et le développement.

Les travaux novateurs de l'OCDE en faveur de l'égalité homme-femme se poursuivront. Tous les pays du monde peinent à assurer cette égalité au sein de la vie publique. Tout en continuant à déployer l'Initiative de l'OCDE pour la parité, l'Organisation œuvrera cette année à élaborer des outils visant à aider les pays à assurer aux hommes et aux femmes un accès égal à la sphère publique et à la vie économique, y compris en s'appuyant sur les éclairages originaux apportés par les travaux sur les institutions sociales et l'égalité homme-femme (SIGI).

L'éducation et les compétences jouent un rôle crucial pour la promotion de l'emploi et le renforcement de la productivité. Dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) et du Programme international pour l'évaluation des compétences des



Miloš Zeman, Président de la République tchèque, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, pendant une visite officielle à l'OCDE, septembre 2014

adultes (PIAAC), l'OCDE restera avant-postes de la mesure et de la comparaison des retombées de l'enseignement appréhendées sous l'angle des compétences cognitives. Des travaux supplémentaires s'imposent toutefois en ce qui concerne les compétences non techniques, les compétences émotionnelles et l'éducation à la citoyenneté. Le PISA continuera d'être étendu aux pays en développement. Par ailleurs, les deuxième et troisième cycles d'évaluation du PIAAC seront lancés, accompagnés d'une analyse plus approfondie des résultats du premier cycle.

L'OCDE continuera à mettre en œuvre au niveau national sa Stratégie sur les compétences, en s'appuyant sur elle pour aider les pays à accéder à l'expertise de l'Organisation en matière

de capital humain et de compétences et à la mettre à profit. Trois pays ont procédé, en collaboration avec l'OCDE, au diagnostic de leur stratégie nationale en matière de compétences. Pour deux autres pays, ce diagnostic est en cours, et des travaux similaires sont en préparation avec d'autres pays, y compris certains non-membres. Par la suite, l'OCDE examinera comment les pays anticipent l'évolution de leurs besoins en compétences et quelles sont les réponses qu'ils y apportent, et aussi comment les compétences peuvent favoriser la productivité, renforcer l'innovation et réduire les inégalités. Elle s'intéressera donc à l'articulation compétences-productivité-innovation-inégalité.

Les politiques régionales, urbaines et rurales ont elles aussi des incidences importantes sur l'inclusivité de la

croissance et du bien-être. Dans de nombreux pays membres et partenaires, on observe des disparités entre les régions et entre les zones urbaines et les zones rurales. Le rapport de l'OCDE intitulé *Comment va la vie dans votre région ?* propose un cadre commun de mesure du bien-être au niveau régional. Les travaux sur les villes inclusives permettront d'élargir les activités et les bases de données de l'OCDE sur la mesure du bien-être dans les régions, afin d'évaluer les résultats obtenus en matière de bien-être dans les zones urbaines de l'OCDE et de passer en revue les différentes options offertes aux pouvoirs publics pour bâtir des villes inclusives et résilientes. En ce qui concerne l'emploi local, l'édition 2014 de la publication de l'OCDE *Création d'emplois et développement économique local* rassemble, pour la première fois, les principales conclusions de projets menés dans plusieurs domaines parmi lesquels l'emploi, les compétences, l'entrepreneuriat, les entreprises sociales et le développement économique local. Dans le cadre des préparatifs de l'édition 2016 de cette publication, qui sera consacrée aux moyens dont les pouvoirs publics disposent pour stimuler la productivité et la création d'emplois de qualité à tous les échelons de l'économie, l'Organisation renforcera la dimension horizontale de ses travaux, publiera régulièrement des synthèses des conclusions des divers examens par pays réalisés et procédera systématiquement à des activités de suivi de la mise en œuvre des recommandations.

Pour assurer une croissance inclusive et faire accepter les réformes par les citoyens, il est crucial de rétablir la confiance dans les institutions publiques et dans les institutions de marchés. Les travaux actuels de l'OCDE sur l'amélioration de la réglementation, sur la confiance dans le système éducatif, sur l'équité de la fiscalité, sur la

confiance dans l'économie numérique, sur le financement de la démocratie, sur l'intégrité des activités de lobbying, sur la lutte contre la corruption, sur la conduite responsable des entreprises (CRE), ainsi que l'Observatoire de l'innovation dans le secteur public (OPSI) de l'OCDE, jouent un rôle important au service de la transparence, de l'administration ouverte et de la participation plus grande des parties prenantes. Dans le cadre de ses travaux sur la confiance, l'OCDE franchirait une étape supplémentaire en recensant tous les travaux liés à la confiance en cours dans l'Organisation et en élaborant des directives pratiques visant à permettre aux pays de renforcer la confiance, y compris en recensant les mesures qui peuvent y contribuer tout au long du cycle de l'action publique ; un rapport sur ce thème sera remis à la RCM de 2016.

L'OCDE aidera également ses Membres à renforcer l'état de droit et la bonne gouvernance, notamment en s'intéressant à la contribution

des institutions judiciaires aux performances des politiques publiques, et en examinant les problématiques liées à la qualité de service et à l'accès à la justice. Dans ce cadre, l'Organisation examinera aussi les questions liées au financement de la vie politique, au lobbying, à l'intégrité dans les marchés publics et au pantouflage afin d'aider les pouvoirs publics à renforcer l'intégrité, l'inclusivité, la transparence et la crédibilité du processus d'élaboration des politiques.

Prise en compte systématique de la croissance verte

Les pays sont en train de prendre des mesures qui vont dans le sens de la croissance verte, mais des efforts bien plus décisifs sont nécessaires pour que les priorités environnementales soient systématiquement intégrées dans les agendas économiques afin de promouvoir une croissance et un bien-être durables. Le rapport de l'OCDE intitulé *Vers une croissance verte : Suivre les progrès* vise, grâce à des conseils



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et Ali Babaçan, vice-Premier ministre de Turquie, lors de la présentation du rapport *Réformes économiques 2015 : Objectif croissance*, Istanbul, février 2015

plus ciblés et plus cohérents sur l'action publique, à contribuer à accélérer la mise en œuvre, par les pays, de politiques en matière de croissance verte. Les indications issues de l'expérience des pays, l'enrichissement de la Stratégie pour une croissance verte, et les enseignements tirés de l'intégration systématique de cette dimension dans les travaux de l'OCDE, sont des outils qui doivent être utilisés à cette fin. À l'avenir, le rapport permettra de mieux cibler les conseils en matière d'action publique en mettant en avant les questions devant être analysées en priorité, ainsi que les possibilités de prendre plus systématiquement en compte la croissance verte, à l'OCDE et au-delà.

Dans ce contexte, l'OCDE continuera d'intégrer systématiquement la croissance verte dans ses travaux. Des informations pertinentes à cet égard sont désormais régulièrement incluses dans les *Études économiques*, les *Examens environnementaux*, les *Examens des politiques d'innovation*, les *Examens des politiques de l'investissement* et les rapports *Villes et croissance verte*. Cela étant, il est possible de faire beaucoup plus pour parvenir à une approche intégrée, et l'OCDE continuera de promouvoir son objectif pour s'assurer que les considérations relatives à la croissance verte se diffusent à tous les niveaux de l'Organisation. L'édition 2015 du Forum de l'OCDE sur la croissance verte et le développement durable portera avant tout sur le rôle de la politique en matière de technologies et d'innovation dans la promotion de la croissance verte.

Croissance, productivité et compétitivité dans le monde moderne

La croissance est une condition préalable essentielle à la création d'emplois et de richesse. Le Cadre



Hwang Kyo-ahn, ministre de la Justice de Corée, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, au siège de l'OCDE, mars 2015

d'action pour une croissance inclusive aidera les pays membres et partenaires à élaborer des politiques assurant à la fois l'inclusivité et la croissance. Il s'agira notamment de recenser et préciser les politiques qui, bien que propices à la croissance, se révèlent préjudiciables à l'inclusivité, au bien-être et à l'environnement, ainsi que de compenser leurs effets négatifs.

Relancer les moteurs de la croissance mondiale : échanges, investissement et financement

L'OCDE est déterminée à promouvoir un environnement commercial propice à une croissance durable. Pour cela, il est nécessaire de résister à la tentation du protectionnisme sous toutes ses formes et de démanteler les mesures qui restreignent ou faussent les échanges. L'OCDE continuera de favoriser un dialogue multilatéral visant à faciliter les échanges, notamment en approfondissant son analyse des mesures correspondantes et en élaborant des indicateurs spécifiques pour les politiques de guichet unique afin de suivre leurs performances à l'échelle nationale et régionale. L'OCDE continuera également d'œuvrer en

faveur de la conclusion du Programme de Doha pour le développement de l'OMC.

Dans le cadre de ses travaux sur les échanges en valeur ajoutée (TiVA) et les chaînes de valeur mondiales (CVM), l'OCDE continuera d'analyser les incidences des politiques liées aux échanges, notamment pour les pays en développement. Elle continuera de mesurer l'intégration des pays dans les chaînes de valeur et de repérer les politiques commerciales ainsi que les réformes structurelles internes correspondantes susceptibles de favoriser l'intégration des entreprises des pays en développement au sein des marchés régionaux et mondiaux. Elle mènera par ailleurs des travaux sur les liens entre les chaînes de valeur mondiales, les métiers et les compétences au niveau sectoriel, et sur le rôle joué par différentes mesures relevant de l'action publique. Les travaux de l'OCDE sur les PME permettront de disposer d'une analyse plus solide et fondée sur des données probantes des contraintes et des possibilités des PME, dans la perspective d'une intégration réussie des entreprises des pays en développement aux chaînes de

valeur mondiales. Enfin, nous nous emploierons à améliorer les éléments de mesure nécessaires à une analyse plus fine des liens entre investissement et CVM. Cela recouvre les travaux menés pour mesurer le « véritable » IDE et intégrer l'investissement direct étranger dans l'analyse des échanges en valeur ajoutée, afin d'évaluer le rôle joué par l'investissement dans la création d'emplois et de valeur ajoutée.

La base de données sur l'indice de restriction des échanges de services (IRES) de l'OCDE sera elle aussi enrichie et donnera lieu à des conseils pour l'action publique ciblés et concrets s'articulant autour de trois thèmes : i) les mesures des coûts des échanges ; ii) les politiques de réduction des coûts et iii) la quantification des scénarios de libéralisation des échanges de services. L'indicateur complémentaire que constitue l'indice de restrictivité de la réglementation de l'IDE de l'OCDE sera également étoffé, et utilisé pour évaluer l'impact des restrictions à l'investissement.

L'investissement, tant public que privé, conserve une importance cruciale pour une croissance plus résiliente, inclusive, verte et durable. Pourtant, alors que les taux d'intérêt n'ont jamais été aussi bas, l'investissement mondial reste faible. L'OCDE continuera de s'intéresser aux questions liées à l'investissement et aux financements à long terme, y compris par le biais d'approches efficaces de mise en œuvre des nouveaux Principes de gouvernance d'entreprise de l'OCDE, ainsi que des Principes de haut niveau de l'OCDE et du G20 sur le financement des investissements à long terme par les investisseurs institutionnels, et aux règles applicables à l'investissement international. Sur le plan national, la version actualisée du Cadre d'action pour l'investissement (CAI) de l'OCDE aidera les pays à adapter leurs conditions-cadres de manière à favoriser et à faciliter l'investissement,

ainsi qu'à stimuler l'investissement et l'expansion du secteur privé grâce à des programmes de développement par pays. Cette actualisation servira de tremplin pour quantifier les performances relatives des pays au titre du CAI et pour élaborer des plans d'action nationaux en matière d'investissement. L'OCDE s'emploiera à assurer une diffusion aussi large que possible du CAI, et à promouvoir son utilisation comme outil de mise en œuvre des ODD et du programme de développement pour l'après-2015.

connaissances et bonnes pratiques ; l'OCDE y contribuera notamment en procédant à une analyse fondée sur des données probantes de l'économie de l'investissement transfrontalier et de l'évolution des règles en matière d'investissement.

L'OCDE favorisera une mise en œuvre plus efficace de ses Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales (ci-après « les Principes directeurs ») pour promouvoir encore la conduite responsable



Thomas Piketty, économiste, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, lors de sa présentation du livre *Le Capital au XXI^e siècle* à l'un des Cafés du Secrétaire général, au siège de l'OCDE, juillet 2014

L'OCDE s'efforcera par ailleurs d'améliorer les cadres nationaux, les traités en matière d'investissement et les autres règles applicables de façon inclusive et équilibrée. À cet effet, elle coopérera avec tous les partenaires intéressés, notamment les partenaires clés, et consultera des organisations internationales de premier plan. Ce dialogue à l'échelle mondiale sur la liberté d'investissement s'inscrira dans le prolongement des travaux entamés avec la Table ronde sur la liberté d'investissement, en incitant les responsables publics à mutualiser

des entreprises (CRE). Cela passera par la mise en œuvre d'un plan d'action destiné à renforcer les Points de contact nationaux prévus par les Principes directeurs, notamment par des examens par les pairs et des évaluations comparatives solides permettant d'évaluer leurs résultats. Suivant une approche anticipative, des travaux seront réalisés sur la mise en place de chaînes d'approvisionnement responsables dans le secteur du textile et de l'habillement et dans le secteur agricole, l'objectif étant de formuler une stratégie à long



Luis Guillermo Solís, Président du Costa Rica, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, au XXIV^e Sommet ibéro-américain, Veracruz, décembre 2014

terme en matière de CRE afin de mieux guider l'ensemble des parties prenantes. L'OCDE mènera également des travaux sur les liens entre les échanges et l'investissement et sur la contribution de la CRE au programme d'action à l'appui du développement. Les Principes directeurs font partie d'une série de quatre instruments parmi lesquels figure la Déclaration sur l'investissement international et les entreprises multinationales. Compte tenu de l'attachement grandissant des non adhérents au respect des normes de conduite responsable des entreprises, l'Organisation étudiera la possibilité de permettre l'adhésion aux Principes directeurs indépendamment de toute adhésion à la Déclaration, afin d'encourager encore davantage les Partenaires clés et les pays intéressés à adhérer à cet instrument.

Les Codes de la libération des mouvements de capitaux et des opérations invisibles courantes devraient être réexaminés afin de préciser leur rôle d'ancrage des politiques nationales dans un contexte de tension ; d'examiner le traitement à réserver aux mesures relatives aux flux de capitaux adoptées à des fins

macroprudentielles ; et de refondre les dispositifs de gouvernance afin de renforcer l'application des Codes. L'OCDE mènera également des travaux visant à améliorer les statistiques relatives à l'IDE et à intégrer l'IDE aux échanges en valeur ajoutée.

Renforcer l'accès au crédit de façon durable constitue également une priorité. L'OCDE continuera de réexaminer les relations entre la finance, la croissance et les inégalités, et d'analyser leurs incidences en termes de politique économique. Cela vaut notamment pour les travaux en cours sur la réforme du secteur bancaire. Les PME et les entreprises à forte croissance, notamment, jouent un rôle essentiel dans la création d'emplois et la prospérité économique future. Or, dans de nombreux pays, les prêts bancaires aux PME n'ont toujours pas retrouvé leurs niveaux d'avant la crise. Dans ces conditions, les PME doivent donc trouver d'autres sources de financement.

Les travaux de l'OCDE réalisés dans le cadre du projet *Nouvelles approches relatives au financement des PME et de l'entrepreneuriat* : élargir la

gamme d'instruments disponibles ont permis de recenser un large éventail d'instruments de substitution, y compris les instruments fondés sur des actifs, les instruments de dette alternatifs et les produits hybrides. Des travaux complémentaires porteront sur les possibilités offertes et les contraintes imposées aux PME par les financements de marché. L'Organisation offrira aux gouvernements un nouvel outil d'évaluation des obstacles que rencontrent les entreprises en produisant un rapport sur les politiques en faveur des PME qui établira des comparaisons internationales pertinentes, évaluera l'impact des politiques publiques sur les performances des PME, et recensera et adaptera les bonnes pratiques en matière de conception et de mise en œuvre des politiques visant les PME. De manière plus générale, l'élaboration d'instruments et d'analyses fondés sur des données probantes par le biais du Réseau international de l'OCDE sur l'éducation financière, qui regroupe aujourd'hui plus de 110 économies, est en cours, l'objectif étant d'améliorer l'éducation financière non seulement au sein des PME, mais aussi au sein de la population dans son ensemble. Dans ce contexte, l'OCDE poursuivra également ses travaux sur la protection des consommateurs.

L'OCDE poursuivra également ses travaux sur les mesures à prendre en vue d'améliorer la résilience de nos économies. Plus précisément, elle fournira un cadre permettant d'identifier les politiques, notamment structurelles, qui aident les pouvoirs publics à réduire la vulnérabilité des économies aux récessions marquées et à se redresser plus rapidement à la suite d'un choc négatif. Sur la base de ce cadre, l'OCDE proposera des recommandations spécifiques aux différents pays destinées à améliorer la résilience de leur économie.

Nouvelles sources de prospérité et de croissance

Malgré la crise économique récente, les cinquante dernières années ont généré un dividende de croissance sans précédent à l'échelle mondiale. Dans les pays en développement, une longue phase de création de richesse et des progrès en matière de santé publique ont permis d'allonger l'espérance de vie moyenne, et permis à des milliards de personnes de sortir de l'extrême pauvreté. Toutefois, la crise nous a rappelé qu'il n'est pas possible de continuer éternellement à compter sur les mêmes sources de croissance. La croissance doit devenir plus inclusive et verte ; elle doit aussi provenir de sources nouvelles et durables. Dans les années à venir, la croissance sera de plus en plus assujettie à des améliorations de la productivité multifactorielle générées, pour l'essentiel, par l'innovation et par des investissements dans le capital intellectuel. Ce sera particulièrement vrai pour les pays membres qui cumulent des productivités faibles et des taux de croissance insuffisants pour relever le niveau de vie.

Dans ce contexte, et dans le cadre de ses travaux sur la mise en place des conditions propices à la prochaine révolution de la production, l'OCDE s'intéressera aux dernières avancées scientifiques et technologiques et, tout particulièrement, aux technologies de rupture susceptibles d'influer de façon déterminante sur la productivité et la croissance économique. Dans ce cadre, elle recensera les risques et les possibilités liés aux évolutions technologiques, en s'appuyant notamment sur la prospective et la création de scénarios, et elle examinera les politiques qui, notamment dans le domaine de la concurrence, permettent aux pays de tirer le meilleur parti économique et social de ces évolutions technologiques. Elle mènera également

des travaux sur le renforcement de la productivité à long terme, qui s'appuieront sur la richesse des données au niveau des entreprises, pour analyser les effets d'un large éventail de mesures sur les résultats des entreprises. L'OCDE mènera, à titre complémentaire, des travaux sur le renforcement de la productivité et, notamment, sur la diffusion des gains de productivité, sur le rôle que les politiques publiques jouent dans le renforcement des performances et de la croissance et sur l'explication des écarts observés entre les pays. L'OCDE œuvrera également à la mise sur pied d'un Réseau sur la productivité, qui faciliterait le partage de données d'expérience et des meilleures pratiques, renforcerait les liens avec les chercheurs à l'échelle mondiale, et favoriserait le dialogue avec les organisations patronales et syndicales.

Le capital intellectuel et l'économie numérique, en particulier, peuvent contribuer de façon importante à la productivité et au bien-être.

À cette fin, dans le cadre de ses travaux sur l'économie numérique, l'OCDE étudiera comment renforcer encore les capacités et élaborer une politique et une gouvernance de l'internet, et commencer à mettre en place les conditions propices à la création d'emplois, aux compétences et à l'inclusivité. Dans ce cadre, l'Organisation continuera d'analyser les avantages d'un internet ouvert ; les nouveautés possibles en matière de contenu, de services et d'applications numériques ; les modalités de mise en place de l'internet des objets ; le respect de la vie privée dans une économie des données ; et les compétences nécessaires au sein d'un monde de plus en plus numérique. Les travaux de l'OCDE sur les données massives et l'innovation fondée sur les données iront dans le même sens. Dans le prolongement de la révision de la Stratégie de l'OCDE pour l'innovation, l'OCDE adoptera une approche par pays à l'appui des stratégies de l'innovation des pays membres et partenaires. La réunion ministérielle de l'OCDE sur



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, s'adressant à des journalistes à la Semaine de l'eau Amérique latine, México, D. F., juin 2014



Sa Majesté le Roi Felipe VI d'Espagne, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, pendant une visite officielle en Espagne, Madrid, septembre 2014

l'économie numérique aura lieu les 22 et 23 juin 2016 au Mexique, et sera consacrée à l'impact de l'économie numérique sur l'innovation, la croissance et la prospérité sociale.

Le secteur du tourisme a fait preuve d'une résilience remarquable face à la crise récente, et joué un rôle clé de soutien de la reprise économique dans de nombreux pays de l'OCDE. L'Organisation continuera d'étudier les politiques publiques et les changements structurels qui influent sur le développement du tourisme aux niveaux national et international. Elle identifiera des mécanismes de financement innovants permettant aux entreprises de disposer de financements adaptés et accessibles pour leur création, leur survie et leur

croissance. Elle produira également l'édition 2016 de sa publication phare *Tendances et politiques du tourisme de l'OCDE*, et des examens du tourisme aux niveaux national et local.

Contribuer à un système économique international équitable et fondé sur des règles

L'OCDE, en sa qualité d'instance d'établissement de normes, peut aussi contribuer à la croissance inclusive et au bien-être tout en rétablissant la confiance. Elle continuera à renforcer et à optimiser l'impact des normes existantes, tout en repérant dans quels domaines il convient d'en élaborer de nouvelles.

Politique fiscale internationale

Le système fiscal international sert la croissance économique grâce à des mesures visant à réduire les obstacles de nature fiscale à l'encontre des échanges et à l'investissement transnationaux. Pour assurer une croissance inclusive et durable, les gouvernements doivent aussi faire face aux problèmes de fraude et d'évasion fiscales. Dans le cadre du projet OCDE-G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), une panoplie de mesures seront proposées pour mettre fin aux failles qui permettent aux entreprises de transférer artificiellement leurs bénéfices vers des territoires appliquant une imposition faible ou nulle. Il s'agira, à cette fin, de redonner de la cohérence aux règles fiscales internationales, de faire en sorte que les bénéfices soient imposés là où interviennent les activités économiques et la création de valeur, et d'assurer une plus grande transparence. Toutes les mesures liées au projet BEPS, qui sont en cours d'élaboration dans le cadre d'une collaboration entre plus de 60 pays, seront parachevées en 2015. Une fois mises en œuvre, ces mesures permettront d'offrir aux entreprises plus de certitude quant à l'environnement mondial dans lequel s'inscriront leurs investissements. Pour garantir que cette initiative emblématique aura bien l'impact souhaité après la livraison des actions BEPS en 2015, les travaux futurs devront mettre l'accent sur le soutien à apporter aux pays pour une mise en œuvre efficace et cohérente des résultats du plan d'action BEPS, grâce à l'élaboration d'une législation type et d'orientations techniques ainsi qu'au suivi de l'impact des mesures BEPS sur la résolution des questions de double imposition comme de double exonération.

Parallèlement, dans le cadre de ses travaux sur l'échange de

renseignements et sur la lutte contre les infractions financières graves telles que la fraude fiscale, l'Organisation œuvre aux côtés de pays du monde entier pour renforcer la coopération transnationale et la diffusion de bonnes pratiques entre les autorités. Le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, qui compte 126 membres, suit de près la mise en œuvre des engagements pris par ses membres de se conformer aux normes de transparence fiscale et, notamment, à la nouvelle norme internationale d'échange automatique de renseignements, que plus de 90 pays ou territoires se sont d'ores et déjà engagés à mettre en œuvre à partir de 2017.

L'OCDE soutient également les pays pour qu'ils fassent un usage efficace des outils et techniques les plus récents de lutte contre la délinquance fiscale et les autres infractions financières. Il sera fondamental de renforcer les capacités permettant aux pays membres et partenaires de lutter contre la délinquance fiscale et les autres infractions financières graves, grâce à la mise en œuvre d'une approche à l'échelle de l'ensemble de l'administration, et à l'élaboration

d'outils concrets et de bonnes pratiques, ceci afin de rétablir la confiance dans la puissance publique et dans l'état de droit, et d'améliorer le climat de l'investissement, particulièrement dans les pays où sévit la délinquance financière.

Lutte contre la corruption

Un climat d'affaires international sain, exempt de corruption et de pratiques frauduleuses, est favorable à un investissement et une croissance durables. L'OCDE a produit de nombreux instruments juridiques et à l'intention des pouvoirs publics sur les pratiques responsables des entreprises et sur l'intégrité dans le secteur public. Il faut maintenant combler le fossé entre les recommandations formulées dans des instruments comme la Convention sur la lutte contre la corruption et les Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales et les pratiques effectives du monde des affaires. De même, il faut redoubler d'efforts pour assurer la bonne mise en œuvre des instruments existants de l'OCDE visant à renforcer l'intégrité et à prévenir la corruption dans la gouvernance publique. Une stratégie anticorruption intégrée de

l'OCDE s'appuyant sur l'ensemble des connaissances, des outils et des instruments de l'Organisation pourrait permettre de lutter de manière cohérente contre la corruption sous ses nombreuses formes, tant dans le secteur privé que dans le secteur public. Il s'agira également d'actualiser les outils et plateformes actuels de l'OCDE afin de mieux accompagner les pays membres et partenaires dans leur lutte contre la corruption.

Gouvernance d'entreprise et conduite responsable des entreprises

Les travaux sur la gouvernance d'entreprise mettront l'accent sur la mise en œuvre des nouveaux Principes de gouvernance d'entreprise. Les efforts porteront en particulier sur les politiques permettant de faciliter l'accès des entreprises au capital dans l'optique de l'investissement. Il faudra pour cela développer l'analyse et l'étude du fonctionnement des marchés de capitaux, de la disponibilité des nouvelles sources de financement des entreprises, et des besoins de financement des entreprises en croissance.

Dans le cadre d'un effort connexe visant à promouvoir l'intégrité dans les affaires, l'OCDE a lancé l'initiative « Entreprises et confiance » (*Trust and Business, TNB*), qui vise à appuyer la mise en œuvre des recommandations énoncées dans les nouveaux Principes de gouvernance d'entreprise en ce qui concerne les responsabilités des conseils d'administration, chargés de fixer la ligne déontologique et de veiller à la mise en place, dans les entreprises, de mécanismes sains de gestion des risques et de contrôle interne. Grâce à une approche pluridisciplinaire associant de multiples parties prenantes, l'OCDE s'attache à promouvoir un débat sur l'intégration efficace des considérations d'intégrité



Alminas Maciulis, Chancelier du gouvernement de la Lituanie, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, au siège de l'OCDE, avril 2015



Lilianne Ploumen, Ministre du Commerce extérieur et de la coopération au développement des Pays-Bas, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, au Forum mondial sur la conduite responsable des entreprises, au siège de l'OCDE, juin 2014

dans le cadre de gouvernance des entreprises, l'objectif étant d'améliorer les processus de prise de décisions. Le projet de rapport issu de la première phase des travaux TNB permettra de dresser un inventaire des enjeux et de compiler les bonnes pratiques, en s'appuyant sur l'expérience d'entreprises du monde entier. Il permettra d'identifier les principaux problèmes et les moyens permettant d'avoir une influence positive sur la manière dont les dirigeants d'entreprises hiérarchisent les priorités en matière d'intégrité, afin de mieux parvenir à atténuer le risque de pratiques lourdement répréhensibles, que les entreprises en soient les auteurs ou l'instrument.

Politique de la concurrence

L'OCDE examinera la contribution que la politique de la concurrence pourra apporter en termes de croissance et de bien-être. Une refonte du Manuel pour l'évaluation de la concurrence aiderait les pays à évaluer les politiques permettant à tous les niveaux de stimuler la concurrence et d'assurer des règles du jeu équitables sur les marchés. Grâce à ses analyses et

à d'autres contributions, l'OCDE œuvrera à renforcer et à rendre plus efficace la coopération internationale dans la mise en œuvre du droit de la concurrence. Les nouvelles Lignes directrices sur la gouvernance d'entreprise des entreprises publiques seront déterminantes pour garantir que lorsqu'elles sont en concurrence avec des entreprises privées, y compris dans un contexte transnational, l'équité des règles du jeu est assurée. De plus, l'OCDE publiera un rapport consacré aux défis liés à l'internationalisation des entreprises publiques et au caractère suffisant ou non, face à ces défis, des actuels dispositifs internationaux fondés sur des règles.

Politique de la réglementation

L'analyse et la mise en évidence des liens entre une meilleure politique de la réglementation et une croissance durable resteront l'une des tâches centrales de l'Organisation. L'OCDE continuera de s'associer à l'action menée pour assurer plus de coordination entre les pays, et pour éliminer les disparités et doublons inutiles dus à la réglementation en matière d'échanges et d'investissement.

Elle intensifiera les activités de collecte de données et fournira des éléments probants sur les avantages de la coopération internationale en matière de réglementation, et sur les coûts des autres approches. L'OCDE pourrait utilement travailler en étroite collaboration avec les autorités de réglementation économique, les échelons administratifs infranationaux et d'autres acteurs (parlements et institutions de contrôle des finances publiques) pour veiller à ce que les réformes de la réglementation tiennent leurs promesses. À cette fin, l'Organisation exploitera son expertise en développant des réseaux régionaux destinés à devenir des espaces de dialogue sur les bonnes pratiques et d'apprentissage mutuel pour les responsables publics des pays partenaires.

L'OCDE continuera, à l'échelle nationale, d'accompagner la mise en œuvre des réformes visant à améliorer la qualité de la réglementation. Il faudra notamment continuer d'aider les pays à résister à la tentation d'avoir recours à la réglementation lorsque cette solution n'est pas adaptée, et d'éviter que face aux marchés mondialisés et dynamiques de notre époque, la réglementation ne devienne rapidement caduque. Dans le prolongement de la Recommandation de 2012 concernant la politique et la gouvernance réglementaires, l'OCDE œuvrera à la mise en place d'un cadre complet et intégré de gouvernance réglementaire pour l'ensemble des pays membres et partenaires ; examinera la possibilité de mettre en œuvre des initiatives en matière de qualité de la réglementation ainsi que des réformes spécifiques visant à lever certains obstacles pesant très lourdement sur la croissance ; et mènera des travaux novateurs en matière d'évaluation de la qualité de la réglementation, en mettant l'accent sur l'amélioration de la coopération internationale en

la matière, et en mettant en exergue les principales caractéristiques des meilleurs organismes de réglementation.

Renforcer la dimension mondiale de l'organisation

Le principe d'inclusivité ne doit pas seulement valoir pour les politiques et les normes de l'OCDE, mais aussi pour la façon dont l'Organisation coopère avec ses pays partenaires. Le renforcement du rayonnement mondial et de l'impact de l'OCDE, et des rapports que l'Organisation entretient avec les économies émergentes et en développement, demeure une priorité centrale. Au cœur de cette action, on trouve le travail accompli auprès des partenaires clés, des pays candidats à l'adhésion et des programmes de l'OCDE régionaux et par pays, ainsi que les activités menées par le Centre de développement et le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

Partenaires clés et pays candidats à l'adhésion

L'OCDE continuera d'associer ses Partenaires clés (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde et Indonésie) à ses travaux. Il s'agit notamment de les encourager à rejoindre les organes de l'OCDE, à adhérer à ses instruments juridiques et à établir des mécanismes pour définir conjointement des priorités de travail mutuellement bénéfiques. L'Organisation approfondira la relation stratégique qu'elle a développée avec la Chine depuis quelques années. Cette année marque le 20^e anniversaire de la coopération de l'OCDE avec la Chine. Dans le cadre du programme conjoint pour 2015-16, il est prévu de soutenir la Chine dans l'exercice de la présidence du G20, notamment dans les domaines de la croissance inclusive, des nouvelles sources de croissance telles que l'innovation et

les compétences, des échanges et de l'investissement et de la lutte contre la corruption. La Chine a également annoncé qu'elle rejoindrait le Centre de développement, ce qui renforcera encore les liens de coopération. Un programme de travail conjoint avec l'Indonésie permet de mettre en place les bases d'une association plus étroite de l'OCDE avec le pays pour 2015-16, avec le soutien du Bureau de l'OCDE récemment créé à Djakarta dont le périmètre d'action s'étendra sur toute l'Asie du Sud-Est. Le Brésil a aussi exprimé son souhait de signer un accord-cadre avec l'OCDE et de mettre au point un programme de travail conjoint. Nous nous efforcerons d'établir un dispositif similaire avec l'Inde et l'Afrique du Sud.

Les examens d'adhésion de la Colombie et de la Lettonie sont bien engagés, et les pays suivent de près les questions en suspens évoquées lors des examens réalisés par les comités. Tout au long du processus d'adhésion de chaque pays concerné, le Secrétariat continuera de tenir le Conseil régulièrement informé des débats en cours et de l'avancement du processus.

De même, le Conseil a décidé d'ouvrir des discussions avec le Costa Rica et la Lituanie en vue de leur adhésion, ces deux pays ayant assuré une bonne mise en œuvre de leurs Plans d'action respectifs. Ils ont ainsi adhéré aux instruments juridiques pertinents de l'OCDE, ou demandé à le faire, et entrepris des examens de certains domaines de l'action publique.

Les activités en lien avec l'adhésion de la Fédération de Russie restent reportées, pour l'instant. La Russie participe aux réunions des comités sur les questions autres que celle de l'adhésion. Les discussions relatives aux relations entre l'OCDE et la Fédération de Russie se déroulent au niveau du Conseil.

Approches régionales de l'OCDE

L'OCDE renforcera également la dimension régionale de ses travaux, notamment avec l'Asie du Sud-est, la région MENA et l'Amérique latine, et renforcera ses rapports avec l'Afrique et l'Eurasie, y compris par le biais de la participation au Centre de développement et de ses publications phares à vocation régionale. L'Alliance pour le partage des connaissances (KSA) continuera d'offrir un espace de dialogue interactif avec les pays non membres sur les grandes initiatives horizontales.

L'action de l'OCDE auprès des pays d'Asie du Sud-Est et de l'ensemble de la région s'est considérablement intensifiée à la suite du lancement à haut niveau du Programme régional pour l'Asie du Sud-Est (SEARP) à l'occasion de la RCM de l'année dernière, lequel a été une réussite. Depuis, le Groupe de pilotage du Programme s'est réuni pour la première fois et a élu l'Indonésie et le Japon à la coprésidence. Des produits spécifiques à l'échelle de la région ou par pays ont été définis par les six réseaux d'experts régionaux (RPN) dans les domaines de la fiscalité, des bonnes pratiques en matière de réglementation, de la promotion de l'investissement et des politiques d'investissement, de l'éducation et de l'amélioration des compétences, des PME et des partenariats public-privé, qui œuvrent au renforcement de la connectivité au service du développement des infrastructures. D'autres travaux sont mis en place actuellement dans le cadre d'initiatives relatives aux échanges, à l'innovation, à l'égalité homme-femme, aux marchés financiers et à la gouvernance d'entreprise. La publication annuelle conjointe du Centre de développement et du Secrétariat de l'ASEAN intitulée *Perspectives Économiques de l'OCDE pour*

l'Asie du Sud-Est, la Chine et l'Inde (OECD's *Economic Outlook for Southeast Asia, China and India*), qui suit l'évolution des tendances macroéconomiques à moyen terme et de l'intégration régionale, a été officiellement reconnue comme un élément significatif du SEARP pour aider le Groupe de pilotage à avoir une vision transversale des activités. Elle continuera de jouer un rôle important pour repérer les tendances qui se profilent dans la région et apporter une ossature autour de laquelle s'articuleront les différents axes de travail du Programme. La mise en œuvre du Programme sera renforcée dans le cadre d'une étroite coopération avec les partenaires de l'ASEAN et des organisations régionales compétentes telles que l'Institut de recherche économique pour l'ASEAN et l'Asie

inégalités et, par là même, à soutenir la croissance et à améliorer le bien-être en général. À l'avenir, un dialogue stratégique à l'échelle de l'ensemble de l'administration sera engagé. Cela permettra aux Membres de l'OCDE et aux pays de la région ALC de définir des priorités communes à moyen et long termes, et de promouvoir la coordination, la transversalité et les synergies entre les activités existantes. Dans ce contexte, un Programme régional complet pour la région ALC, qui s'appuierait sur les pays d'Amérique latine et des Caraïbes membres du Centre de développement, pourrait être élaboré afin de renforcer l'impact des travaux de l'OCDE dans cette région et faire en sorte que ces travaux servent aussi bien l'intérêt des pays membres que ceux des pays de la région.

Il est attendu du Programme qu'il joue un rôle majeur dans le développement du projet de renforcement de la gouvernance économique relevant de l'Initiative de l'Union européenne en aidant les pays des Balkans occidentaux (Albanie, Bosnie-Herzégovine, ex-République yougoslave de Macédoine, Kosovo, Monténégro et Serbie) à mettre en forme leurs Programmes annuels de réforme économique.

Cette année marque le 10^e anniversaire de l'Initiative MENA de l'OCDE qui, avec le programme SIGMA (soutien à l'amélioration de l'administration et de la gestion) et le Partenariat de Deauville, favorisent un développement durable et inclusif dans la région. Pour l'avenir, les partenaires de la région MENA et de l'OCDE préparent le renouvellement du mandat relatif à l'Initiative MENA. Le nouveau mandat renforcera la capacité dont dispose l'Initiative pour répondre au vaste éventail de défis auxquels cette région est confrontée, dans le cadre d'une approche flexible permettant la poursuite des travaux à l'échelle de la région et des pays, en tenant compte de la diversité de leurs économies. Avec les travaux en cours sur l'investissement, le développement du secteur privé et la gouvernance publique, les futurs travaux pourraient porter sur les moyens à mettre en œuvre pour promouvoir des marchés du travail efficaces, et les mesures à adopter pour stimuler la productivité et la compétitivité, ainsi qu'une meilleure intégration des entreprises locales dans les chaînes de valeur mondiales.

Le Programme pour la compétitivité de l'Eurasie, mis en place en 2008, sollicitera également cette année le renouvellement de son mandat. Tous les pays de la région Eurasie se trouvent confrontés à des difficultés similaires pour bâtir des institutions et systèmes de gouvernance solides et transparents, développer l'interconnectivité (par l'intégration aux marchés mondiaux)



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE se joint à la campagne des Nations Unies « Je suis pour une action sur le climat », New York, septembre 2014

orientale (ERIA). L'OCDE réalisera en outre deux Évaluations économiques de pays partenaires d'Asie du Sud-Est.

Dans la région Amérique latine et Caraïbes (ALC), l'OCDE a utilement contribué au débat en faveur de normes plus rigoureuses en matière d'action publique. Il est de plus en plus largement reconnu dans la région que des données, des politiques et des réformes structurelles meilleures s'imposent pour relever le double défi qui consiste à accroître la productivité et faire reculer les

L'Organisation renforce également ses relations avec l'Alliance du Pacifique.

Après avoir soutenu pendant quinze ans la transformation économique en Europe du Sud-Est (ESE), l'OCDE s'appliquera à intensifier encore sa coopération avec cette région. Le Programme visera à renforcer le rôle de l'Organisation en tant que plateforme d'échange et de dialogue stratégique autour des politiques publiques prenant en compte les perspectives de chacun, dans l'optique d'appuyer les réformes économiques prioritaires dans la région.

et assurer une croissance inclusive. Grâce à ce nouveau mandat, l'OCDE pourrait aider cette région, notamment à renforcer ses institutions et établir des systèmes de gouvernance efficaces, maintenir l'ouverture des marchés, consolider les liens commerciaux, s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales ainsi qu'à remédier aux inégalités et à la montée du chômage des jeunes. Le Programme continuera de mener à bien des examens par les pairs dans le cadre de la Table ronde sur la compétitivité de l'Eurasie.

La coopération entre l'OCDE et les pays d'Afrique subsaharienne continue de se renforcer face à une demande croissante de la part des gouvernements africains à l'égard des compétences, des réseaux et des instruments de l'OCDE. Les travaux menés conjointement avec la Bafd, la Commission de l'Union africaine/l'Agence du NEPAD et le PNUD dans le contexte des *Perspectives économiques en Afrique* et du Forum de l'OCDE sur l'Afrique constituent des plateformes qui offrent une grande visibilité et qui permettent d'analyser et de débattre des principaux enjeux de l'action publique sur le continent africain. Le fait que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) soient membres du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest souligne l'importance des travaux que l'OCDE consacre aux politiques publiques régionales, à savoir l'intégration régionale, la sécurité alimentaire ou encore la résilience, la sécurité et le développement. Cinq pays d'Afrique subsaharienne sont membres du Centre de développement, dix-huit sont membres du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, et plusieurs ont fait l'objet d'examens de leurs politiques. Il importera tout particulièrement de développer et

d'étendre encore les relations avec les institutions régionales africaines (Commission de l'Union africaine/ Agence du NEPAD, CEDEAO, UEMOA, CSAO) pour mettre à profit l'expertise de l'OCDE, et en assurer la diffusion et l'impact sur les politiques menées. Les *Perspectives économiques en Afrique* constituent une excellente base d'analyse dans ce domaine.

Programmes par pays et Ukraine

De plus, l'OCDE continuera de développer ses relations avec quelques pays présentant un intérêt stratégique, notamment par le biais de « Programmes par pays ». Ces programmes sont conçus pour soutenir le processus de réforme engagé par les pays en les aidant à adopter les normes et pratiques préconisées par l'OCDE dans un cadre de coopération structuré. Trois pays bénéficient actuellement d'un programme de ce type : le Pérou, le Kazakhstan et le Maroc. Le Secrétaire général a signé les accords correspondants avec le Président du Pérou, lors du Sommet ibéro-américain de décembre 2014, et avec le Premier Ministre du Kazakhstan, à Davos en janvier 2015. L'OCDE a approuvé le Programme relatif au Maroc le 12 mars 2015 ; une cérémonie de signature de l'accord avec ce pays devrait avoir lieu prochainement. La Thaïlande a été invitée à participer à un programme par pays, dont la mise en place est subordonnée à la poursuite du dialogue en vue de préciser les engagements politiques et financiers nécessaires pour ce programme. Tous les programmes prévoient l'adhésion à des instruments juridiques de l'OCDE.

L'OCDE, qui coopère avec l'Ukraine depuis son accession à l'indépendance, a récemment resserré ses relations avec le pays à la demande des autorités ukrainiennes. Un Plan d'action structurera ces relations. La lutte

contre la corruption, les questions de gouvernance publiques plus générales, et les politiques destinées à améliorer le climat des affaires, y compris la concurrence et la gouvernance d'entreprise, figurent parmi les priorités de la coopération entre l'OCDE et l'Ukraine. Des examens portant sur les politiques d'investissement, les procédures d'enquêtes dans les affaires de délinquance fiscale et financière, les questions de gestion publique et l'efficacité énergétique sont également en cours.

Soutenir l'action au niveau mondial

L'OCDE met utilement à profit son partenariat avec le G20, permettant aux Partenaires clés de travailler avec l'OCDE à l'élaboration de normes mondiales. Le Plan d'action OCDE/G20 concernant l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices, le soutien apporté aux Stratégies nationales de croissance du G20, le soutien apporté à l'engagement consistant à réduire de 25 % l'écart entre hommes et femmes en matière d'emploi d'ici à 2025, le soutien à l'abandon progressif des subventions aux combustibles fossiles et la mise en œuvre du Plan anticorruption du G20 en sont quelques illustrations. L'OCDE continuera de soutenir les initiatives du G20 visant à lutter contre le protectionnisme et à stimuler l'emploi. Elle collabore avec les autorités chinoises en vue de lui apporter son concours lorsque son tour viendra en 2016 d'assurer la Présidence du G20.

L'OCDE apporte un soutien actif à la Turquie qui assure la présidence du G20 en 2015, autour de trois priorités qu'elle a définies : « Investissement, Mise en œuvre et Inclusivité », en mettant l'accent sur les thématiques transversales que sont les pays les moins avancés (PMA), les PME et



George Soros, président de Soros Fund Management et de l'Open Society Foundations, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, au siège de l'OCDE, avril 2015

l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales. L'Organisation apportera aussi une contribution importante au projet pour la croissance inclusive, en particulier dans le développement de la stratégie sur les compétences et du cadre de qualité de l'emploi du G20 et en assurant la cohérence entre les politiques du G20 sur la croissance et l'emploi. En outre, l'OCDE continue de contribuer au programme de la fiscalité internationale du G20, aux travaux sur les stratégies d'investissement et, avec d'autres organisations internationales, aux travaux sur l'énergie, la sécurité alimentaire et la lutte contre la corruption.

L'OCDE soutient la Présidence allemande du G7, en particulier sur les thèmes de la conduite responsable des entreprises (CRE) et de la promotion de l'entreprise au féminin. S'agissant de la conduite responsable des entreprises, l'Organisation partage ses bonnes pratiques quant à la diligence raisonnable et la communication d'informations non financières,

ainsi qu'aux moyens de renforcer les Points de contact nationaux dans le cadre des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'une des priorités de la présidence allemande consiste à renforcer l'autonomie des femmes auto-entrepreneuses et à favoriser la création d'entreprises par les femmes. L'OCDE a proposé d'apporter son concours sur ces deux aspects. L'Organisation est également active dans le cadre du Partenariat de Deauville, en soutenant les efforts que déploient les pays en transition de la région MENA pour promouvoir la croissance, l'inclusion financière, l'emploi, l'investissement et la gouvernance. L'OCDE a contribué aux discussions du Groupe autour d'un pacte pour la gouvernance économique, en proposant des moyens pour les pouvoirs publics de renforcer la transparence et l'efficacité des institutions et des processus publics, en créant un climat propre à attirer l'investissement, et en encourageant l'emploi des jeunes et l'égalité homme-femme.

L'Organisation donne un large écho à ses travaux et aux normes qu'elle élabore en coopérant activement avec le processus de l'APEC (Coopération économique pour l'Asie-Pacifique) et en lui apportant son soutien. Les dirigeants réunis au Sommet de l'APEC à Pékin ont adopté une feuille de route concernant les CVM pour la région Asie-Pacifique, laquelle a été élaborée avec le concours de l'OCDE, et s'appuie notamment sur des travaux menés par l'OCDE sur la fiscalité, l'investissement à long terme, les PME, les partenariats publics-privés et la gestion des risques de catastrophe. L'Organisation soutient le Plan d'action de Cebu proposé par la Présidence philippine, notamment par ses contributions relatives à la croissance inclusive, l'inclusion financière, la fiscalité, l'investissement et la gestion des risques de catastrophes. L'Organisation travaille également à l'élaboration d'un outil visant à aider les gouvernements à atténuer les risques de catastrophes majeures, et examine aussi les dispositifs de gouvernance mondiale et de coopération internationale qui pourraient accompagner les actions menées en la matière.

Le programme d'action mondial à l'appui du développement durable

Le programme d'action pour l'après-2015 offre une occasion unique de repenser les travaux de l'OCDE sur le développement dans son acception la plus large. En septembre 2015, les états membres des Nations Unies adopteront un nouveau cadre de développement – les Objectifs de développement durable (ODD) – qui couvrira les dimensions économique, sociale, environnementale et de développement, en inscrivant le développement dans une perspective plus globale et en mettant l'accent sur les avancées obtenues sur le plan des personnes, des sociétés et de la planète. Les ODD auront une vocation

universelle (ils seront applicables aux pays aussi bien membres que non membres de l'OCDE). La complexité et l'ambition du programme pour l'après-2015 seront utilement servies par l'expérience de l'OCDE en termes de collecte de données et de suivi des politiques. De fait, la transformation de la vision du développement à l'échelle mondiale, telle qu'elle transparaît dans les ODD, se reflétera également dans la transformation des méthodes de travail de l'OCDE avec ses Membres et ses pays partenaires. Il s'agit notamment d'aider les pays de l'OCDE à suivre et évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des ODD au moyen des dispositifs existants de l'Organisation. À cet égard, l'OCDE continuera de favoriser un partage des connaissances inclusif, notamment par le biais de l'Alliance pour le partage des connaissances, créée pour soutenir la mise en œuvre de la vision définie dans la Stratégie de l'OCDE pour le développement.

S'appuyant sur la Stratégie de l'OCDE pour le développement, et sur les résultats des discussions auxquelles a donné lieu le Conseil sur le développement de janvier 2015, l'OCDE devrait :

- Élaborer une « évaluation de référence », établissant un état des lieux de la performance des pays membres de l'OCDE et des Partenaires clés au regard des ODD. Ces efforts prendront en compte les défis associés à la mise en œuvre de ces objectifs universels et les efforts déployés face aux enjeux de dimension mondiale, y compris à travers les politiques publiques retenues au plan national. Elle mettra aussi à profit les diverses initiatives engagées (ex. : NAEAC, croissance inclusive, harmonisation des politiques au service de la transition vers une économie sobre en carbone).

- Élaborer un Plan d'action de l'OCDE pour soutenir la mise en œuvre des ODD dans l'avenir. Ce plan s'appuiera sur la Stratégie pour le développement et les autres efforts menés dans toute l'Organisation à l'appui du développement durable, notamment les travaux sur la croissance verte.
- Élaborer des outils en vue d'améliorer la Cohérence des politiques au service du développement durable (CPDD) de façon à renforcer les synergies entre les sphères économique, sociale et environnementale ; déterminer les arbitrages à opérer ; concilier les objectifs des politiques publiques nationales et les ODD ; et prendre en compte les retombées à l'échelle tant nationale qu'internationale.

L'OCDE mettra également ses outils et ses compétences en matière de financement du développement à la disposition de la communauté internationale dans le cadre du soutien de l'Organisation aux travaux de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (Addis-Abeba, juillet 2015). Pour contribuer à la mobilisation des ressources à l'échelle mondiale, l'Organisation intensifiera la diffusion de la mise à jour du Cadre d'action pour l'investissement (CAI), renforcera l'utilisation de la mesure du Soutien public total au développement durable (SPTDD), lancera officiellement l'initiative Inspecteurs des impôts sans frontières et donnera des résultats concrets aux autres efforts déterminants déployés pour traiter de questions systémiques dans le domaine de la fiscalité internationale, comme le projet BEPS.

Pour aider au développement d'une croissance plus inclusive et durable dans le plus de pays possibles, l'OCDE poursuivra ses *Examens multidimensionnels* par pays. Ces

examens contribueront à tirer le meilleur parti du savoir-faire de l'OCDE en le mettant à la disposition des pays en développement.

Le programme d'action international sur le changement climatique

La qualité de notre environnement a un impact direct sur notre bien-être et peut exacerber les inégalités. Les analyses de l'OCDE montrent que les politiques environnementales plus sévères de ces dernières années n'ont pas freiné pour autant la croissance globale de la productivité. Qui plus est, l'action à mener pour lutter contre le changement climatique et placer le monde sur une trajectoire de croissance plus durable n'a jamais été plus clairement justifiée. L'OCDE a un rôle important à jouer pour étayer les efforts nécessaires.

L'OCDE apporte une contribution essentielle aux préparatifs de la réunion COP21 de Paris, par ses travaux sur le projet « Aligner les politiques pour la transition vers une économie bas carbone », élaboré conjointement avec l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) et le Forum international des transports (FIT). Ce projet fournira des orientations aux pouvoirs publics sur les moyens de remédier aux défauts d'alignement découlant des interactions entre les politiques transversales et des activités plus spécifiques, qui peuvent entraver l'efficacité des politiques bas carbone. Le rapport dépassera le cadre de la politique de l'environnement pour évaluer l'interaction entre les politiques menées dans les domaines de l'économie, du budget, des affaires sociales, de l'énergie, de la finance, de la concurrence, de l'emploi, de l'innovation, des échanges, de l'investissement et de l'agriculture. La réunion des Ministres de l'Environnement en 2016 contribuera à tracer les contours du futur paysage

de la politique environnementale au niveau national et international. Par la suite, l'OCDE continuera d'œuvrer de concert avec l'AIE, l'AEN et le FIT pour soutenir le programme d'action climatique, y compris la mise en œuvre d'un accord issu de la COP21.

Le financement de la transition vers une économie sobre en carbone sera aussi un des axes des travaux de l'OCDE. Forte de sa vaste expérience dans le domaine du financement des investissements dans les énergies propres et concernant les investisseurs institutionnels et le financement des investissements à long terme, l'Organisation cherchera à déterminer par quels moyens les pays peuvent veiller à ce que leurs cadres d'investissement et de financement procurent un environnement favorable à la transition vers une économie bas carbone. Deux nouveaux rapports de l'OCDE seront publiés sur les banques d'investissement vertes et sur les obligations vertes. Les travaux de l'OCDE sur le suivi du financement climatique apporteront aussi une contribution non négligeable aux efforts internationaux pour faire face au changement climatique après la COP21. Plus généralement, nous évaluerons l'efficacité des instruments liés au climat, notamment en examinant la question des fonds climatiques et en analysant les instruments financiers, notamment l'assurance, prévus pour faire face aux catastrophes climatiques, et nous recenserons les moyens d'améliorer le climat de l'investissement au service de la transition vers une économie bas carbone et résiliente face au changement climatique.

La gestion efficace de l'eau est indispensable à une croissance économique inclusive et à la durabilité environnementale. Les travaux en cours sont axés sur la qualité de l'eau, la gestion des eaux souterraines, les indicateurs et les réformes de la gouvernance de l'eau,



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies, au siège de l'OCDE, avril 2015

ainsi que l'identification des foyers de risques liés à l'eau dans le domaine de l'agriculture. Un projet essentiel consistera à l'élaboration en 2016 d'une Recommandation du Conseil intégrée sur l'eau qui consolidera, actualisera et unifiera les travaux de l'OCDE dans le domaine de l'eau, en y intégrant les dernières orientations pratiques et recommandations, notamment sur la gouvernance de l'eau.

L'articulation *alimentation-eau-énergie* devient rapidement un axe central des efforts internationaux en faveur de la durabilité. Les travaux de l'OCDE dans ce domaine continueront d'être étayés par le projet CIRCLE (Coûts de l'inaction et la rareté des ressources : conséquences pour la croissance économique à long terme), qui a pour objectif de déterminer de quelle manière les effets d'une piètre qualité environnementale, du changement climatique et de la raréfaction des ressources naturelles se répercutent sur la croissance économique, et comment les pouvoirs publics peuvent corriger ces problèmes. Plusieurs événements connexes se dérouleront en 2016, notamment la réunion des Ministres de l'agriculture de l'OCDE, qui aura pour thème « Des politiques meilleures pour un système alimentaire mondial productif et durable ».

Une organisation efficace et efficiente

L'OCDE continuera de s'affranchir d'une approche « cloisonnée » de l'analyse des politiques pour adopter une perspective « transversale » qui s'inscrit dans une démarche « à l'échelle de l'ensemble de l'administration ». Dans le cadre de cette transformation, les analyses réalisées par l'Organisation prendront de plus en plus en compte le caractère multidimensionnel, la complexité et l'interdépendance des enjeux de l'action publique. Cela supposera un examen complet et l'actualisation des politiques, des processus et des plateformes de l'Organisation, qui permettront d'améliorer la qualité et l'efficacité des réalisations qu'elle produit et d'optimiser l'utilisation qui est faite des ressources de ses Membres.

L'OCDE ne se limitera pas aux résultats liés à la substance des projets horizontaux, mais s'attachera également à améliorer encore davantage les structures et les procédures qui permettent le travail en collaboration. Par exemple, l'approche et les méthodes utilisées par l'Organisation afin que soient systématiquement pris en compte les travaux horizontaux sur la croissance verte se sont révélés probantes, comme cela est indiqué dans le rapport d'étape

Vers une croissance verte ? L'évolution vers plus de transversalité ira de pair avec des mesures qui favorisent l'innovation en interne et la production de résultats concrets dans le cadre d'initiatives innovantes.

L'OCDE est de plus en plus sollicitée pour donner suite à des mandats nouveaux ou élargis, et cette évolution nécessitera une collaboration plus étroite entre les directions, la mobilisation des réseaux existants ou la création de nouveaux réseaux, et l'amélioration de la façon dont les contenus sont créés et partagés.

En 2015, une nouvelle stratégie numérique sera déployée pour mieux préparer l'OCDE à l'évolution (ou la révolution) numérique en cours. Dans le cadre de ces efforts, l'Organisation facilitera l'accès aux documents de l'OCDE sur différentes plateformes (y compris des appareils mobiles) et renforcera ses capacités de recherche et de gestion des connaissances (systèmes experts) de façon à encourager encore la collaboration entre les équipes. Une OCDE de plus en plus « numérique » aidera à accroître les moyens à la disposition des experts et à les connecter, et à mieux intégrer, organiser et partager les connaissances, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs énoncés plus haut.

L'évolution numérique crée de nouvelles opportunités de connexion entre les personnes et les réseaux, de réorganisation des processus et de réalisation de produits et services nouveaux ou améliorés. L'évolution numérique aura une incidence sur tous les aspects des travaux de l'OCDE, y compris sur les modalités de partage de l'information ; le lieu où et la façon dont le personnel travaille (télétravail) ; la façon dont le personnel participe aux réunions (organisation de vidéoconférences) ; et l'efficacité avec laquelle l'Organisation est à même

de produire des résultats ciblés en temps voulu. La création d'un Service du numérique, de la connaissance et de l'information (DKI) au sein de la Direction exécutive soutiendra les efforts déployés pour adapter les mécanismes institutionnels, afin de tirer le meilleur parti des opportunités offertes par l'évolution numérique.

La communication demeure essentielle à la mission, à la pertinence et à l'impact de l'OCDE. La diffusion efficace des travaux de l'Organisation permet de donner à ses analyses et conclusions un large écho auprès des responsables et décideurs de l'action publique, et de la société au sens large. Elle permet également de favoriser une meilleure compréhension des activités de l'Organisation et, partant, de rallier autour d'elles une plus forte adhésion. Conformément à la décision du Conseil, l'ensemble des données de l'OCDE (Partie I) seront accessibles, ouvertes et gratuites à la mi-2015, leur diffusion étant encore améliorée depuis la récente mise en ligne du Portail des données. L'écho grandissant des travaux de l'OCDE sera encore amplifié par le renforcement de son approche des relations publiques, par l'usage accru des médias sociaux et par le recours à des technologies et méthodologies propres à maximiser l'impact obtenu dans la communication et les interactions avec les différentes parties prenantes. Il importera en outre de continuer de relayer un message cohérent dans tous les domaines de l'action publique, pour faire face aux défis auxquels sont confrontés les Membres et les pays partenaires.

Il sera déterminant de faire en sorte que l'OCDE demeure à la pointe des pratiques de gestion, et intensifie ses efforts pour recruter, retenir et développer les meilleurs talents afin qu'ils puissent assurer une production efficace dans un environnement de plus en plus complexe. Il demeure prioritaire

pour l'OCDE de développer un éventail diversifié de ressources humaines, et l'Organisation poursuivra les efforts qu'elle déploie pour obtenir une plus grande diversité des nationalités et une meilleure représentativité des femmes au sein de l'Organisation, tout en favorisant l'égalité des chances entre les hommes et les femmes à tous les niveaux.

Dans le cadre des efforts de rationalisation des services de l'Organisation, le Secrétariat de l'OCDE mobilisera les Membres afin de finaliser la stratégie en matière d'occupation des bureaux pour la décennie à venir, y compris d'éventuelles options de colocation entre les Programmes de Partie I et de Partie II, de façon à renforcer encore l'horizontalité et la collaboration entre les équipes.

Les efforts institutionnels de l'Organisation porteront également sur l'actualisation des systèmes financiers et de ressources humaines, en rationalisant le système de rapport interne, et en apportant un soutien plus étroit aux directions sur les questions de budget, de RH et de communication afin d'améliorer les capacités globales de planification et de gestion de l'OCDE. Des outils seront également mis au point pour disposer d'informations plus à jour sur l'état d'avancement de la production des principaux résultats et ressources, et pour améliorer la coopération entre les équipes de façon à traiter les questions horizontales et gérer les ressources plus efficacement. Toutes ces actions font partie du Projet global d'optimisation des ressources (V4M) de l'OCDE, présenté en juillet 2014, qui définit un ambitieux plan d'action comprenant plus de 70 recommandations à mettre en œuvre dans les deux ans qui viennent, de façon à garantir aux Membres que les ressources qu'ils apportent à l'Organisation sont utilisées avec efficacité et efficience. ■

Activités du Secrétaire général en 2014

Vue d'ensemble

En 2014, le Secrétaire général de l'OCDE s'est imposé un programme chargé, à Paris et à l'étranger, en vue de continuer d'accroître la visibilité, la pertinence et l'influence des activités de l'Organisation. Il s'est avant tout attaché à formuler, au moment opportun, des avis ciblés à l'intention des pays membres et des pays partenaires sur les politiques à mettre en œuvre dans le cadre des efforts qu'ils déploient pour faire face aux conséquences sociales et économiques de la crise mondiale, ainsi qu'à les soutenir dans les réformes qu'ils ont entreprises en vue de promouvoir une croissance inclusive et le bien-être de leurs citoyens.

Le Secrétaire général a effectué 53 missions à l'étranger en 2014. Ces missions l'ont notamment amené à participer aux principaux sommets internationaux organisés au cours de l'année, en particulier le G20, dans le cadre duquel l'OCDE a contribué de manière très active aux diverses réunions au niveau des Ministres et des Dirigeants, aux côtés de la Présidence australienne. Au cours de l'année 2014, le Secrétaire général a organisé 52 réunions bilatérales plénières avec des chefs d'État et de gouvernement, rencontré 35 dirigeants d'organisations internationales, et participé à 185 réunions avec des Ministres, en plus des nombreux contacts informels qu'il a noués à haut niveau par téléphone ou en marge des forums internationaux auxquels il a assisté. Il a également rencontré des représentants de haut rang de différents secteurs de l'administration, notamment des parlementaires, ainsi que d'éminents représentants du monde des affaires, des syndicats et de la société civile, pour un total de plus de 900 réunions bilatérales sur l'année.

Parallèlement à ces rencontres avec les parties prenantes extérieures, le Secrétaire général a consacré, en 2014, une part importante de son temps à l'exercice de ses attributions courantes de gestion et de direction stratégique de l'Organisation, des activités dont tant le nombre que la qualité ont progressé. Le Secrétaire général a par ailleurs présidé 14 réunions du Conseil de l'OCDE, 10 réunions rassemblant les présidents des comités permanents

de l'OCDE, plus de 70 réunions bilatérales avec des ambassadeurs et chefs de délégations, et plus de 160 réunions formelles avec des hauts responsables de l'Organisation, auxquelles il faut ajouter des échanges informels encore plus nombreux.

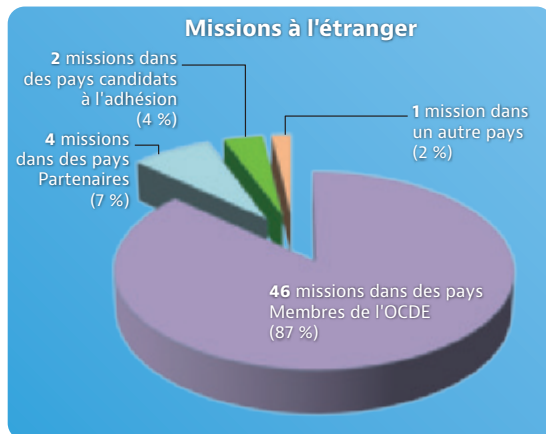
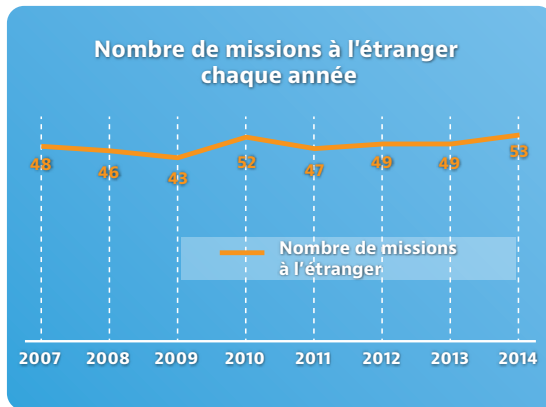
La présence de l'Organisation dans les médias et la couverture médiatique se sont également maintenues à un niveau élevé en 2014, du fait d'une activité intense et de la parution de plusieurs rapports et publications qui ont suscité l'intérêt d'un large public. Au cours de l'année, le Secrétaire général a été cité dans plus de 1 000 articles. Il a également signé 11 articles, dont beaucoup ont été repris par des agences de presse et publiés dans divers grands journaux. Il a par ailleurs assuré le lancement de 45 publications phares, notamment dans les séries *Perspectives* (contre 40 en 2013), et prononcé 279 discours (contre 259 en 2013).

Activités à l'étranger

Les 53 missions effectuées par le Secrétaire général à l'étranger se décomposent comme suit : 46 missions dans des pays membres de l'OCDE, 2 missions dans des pays candidats à l'adhésion, 4 missions dans des pays Partenaires clés et 1 mission dans un pays n'appartenant à aucune de ces catégories. Cela signifie que le Secrétaire général a effectué en moyenne un déplacement par semaine au cours de l'année.

À chaque fois, le Secrétaire général a présenté les travaux pertinents de l'OCDE et il a été régulièrement reçu par les dirigeants et membres importants du gouvernement et de la société civile du pays concerné. L'objectif principal de ces missions était de promouvoir le rôle consultatif de l'OCDE dans les pays membres, de lancer des travaux menés par l'Organisation, d'accroître la visibilité de celle-ci dans les principales économies partenaires et de la représenter au plus haut niveau dans les grands sommets et conférences internationaux auxquels l'OCDE a activement participé, le plus souvent par des contributions et des rapports concrets.

Graphique 1. Les missions du Secrétaire général à l'étranger



Missions dans les pays membres

En 2014, le Secrétaire général a effectué 46 missions dans des pays membres, ce qui représente 87 % de l'ensemble de ses déplacements à l'étranger. Au cours de l'année, il s'est rendu dans 20 des 34 pays membres de l'OCDE (le nombre entre parenthèses est le nombre de visites effectuées dans chaque pays) : Allemagne (3), Australie (4), Belgique (5), Canada (1), Espagne (5), États-Unis (6), Finlande (1), Italie (3), Japon (1), Mexique (4), Norvège (1), Pays-Bas (1), Pologne (1), Portugal (2), République slovaque (1), République tchèque (1), Royaume-Uni (3), Suède (1), Suisse (1), Turquie (1).

Ces missions lui ont permis de renforcer le rôle de conseiller que joue l'OCDE auprès des gouvernements des pays membres pour les aider à faire face aux séquelles de la crise. Dans certains cas, ces missions ont eu lieu à la demande des gouvernements qui souhaitent bénéficier d'une aide pour faire avancer leurs programmes de réforme structurelle. Dans d'autres cas, elles ont été l'occasion de présenter des études économiques et d'autres examens thématiques. En 2014, le Secrétaire général a ainsi notamment présenté 9 brochures de la série *Politiques meilleures* dans le cadre de ses missions et de ses réunions avec des dirigeants.

Au cours de ses missions, le Secrétaire général a rencontré les principaux Ministres de l'ensemble des pays concernés ainsi que leurs dirigeants, notamment : la Présidente chilienne, Mme Michelle Bachelet ; le Président tchèque, M. Miloš Zeman, et son Premier ministre, M. Bohuslav Sobotka ; le Président colombien, M. Juan Manuel Santos ; le Président costaricain, M. Luis Guillermo Solís ; le Président estonien, M. Toomas Hendrik Ilves ; le Premier ministre finlandais, M. Jyrki Katainen ; le Président français, M. François Hollande,

Série Politiques meilleures : publications en 2014

- Zone euro : *Zone euro : Enjeux économiques et recommandations pour l'action publique*, février 2014
- Allemagne : *Germany : Keeping the Edge: Competitiveness for Inclusive Growth*, février 2014
- République populaire de Chine : *China: Structural Reforms for Inclusive Growth*, mars 2014
- Japon : *Japan: Advancing the Third Arrow for a Resilient Economy and Inclusive Growth*, avril 2014
- Italie : *Reform and Progress in Italy*, avril, juillet et octobre 2014
- Slovénie : *Slovenia: Reforms for a Strong and Sustainable Recovery*, mai 2014
- Colombie : *Colombia: Policy Priorities to Boost Productivity and Social Inclusion*, juin et novembre 2014
- Portugal : *Portugal: Deepening Structural Reform to Support Growth and Competitiveness*, juillet 2014
- Union européenne : *Recent and Ongoing OECD-EU Co-operation*, juillet et septembre 2014

et son Premier ministre, M. Manuel Valls ; la Chancelière allemande, Mme Angela Merkel ; le Premier ministre (Taoiseach) irlandais, M. Enda Kenny ; le Premier ministre italien, M. Matteo Renzi ; le Prince impérial Naruhito et le Premier ministre japonais, M. Shinzō Abe ; le Président letton, M. Andris Bērziņš, et son Premier ministre, Mme Laimdota Straujuma ; le Président mexicain, M. Enrique Peña Nieto ; le Roi Willem Alexander et la Reine Máxima des Pays-Bas, ainsi que le Premier ministre néerlandais, M. Mark Rutte ; le Premier ministre norvégien, Mme Erna Solberg ; le premier ministre chinois, M. Li Keqiang ; le Président polonais, M. Bronisław Komorowski ; le Président portugais, M. Aníbal António Cavaco Silva, et son Premier ministre, M. Pedro Passos Coelho ; le Président slovaque, M. Andrej Kiska, et son Premier ministre, M. Robert Fico ; le Premier ministre slovène, Mme Alenka Bratušek ; le Roi Felipe VI d'Espagne et le Président du gouvernement espagnol, M. Mariano Rajoy ; le Roi Charles XVI Gustave de Suède ; le Président turc, M. Recep Tayyip Erdoğan, et son Premier ministre, M. Ahmet Davutoğlu ; le Premier ministre britannique, M. David Cameron ; le Président uruguayen, M. José Mujica Cordano ; et Sa Sainteté le Pape François.

Le Secrétaire général a rencontré régulièrement des parlementaires dans les pays où il s'est rendu, et il a assisté au débat annuel de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Il a également rencontré des représentants du secteur privé, des syndicats et de la société civile au cours de ses déplacements à l'étranger. Lors de la plupart de ses missions, il a participé à des manifestations ouvertes au public qui lui ont donné l'occasion de s'adresser à un plus large auditoire et de diffuser les messages clés de l'OCDE auprès du grand public.

Missions dans des pays candidats à l'adhésion et des pays partenaires

En 2014, le Secrétaire général a effectué quatre missions dans des pays Partenaires clés : il s'est rendu une fois en Indonésie et trois fois en République populaire de Chine. Pour soutenir les activités du Secrétaire général, les Secrétaires généraux adjoints se sont également rendus dans les pays Partenaires clés en plusieurs occasions. Au cours de ses missions, le Secrétaire général a présenté les travaux spécifiques menés par l'OCDE sur ces économies, dont des études économiques, des examens de la réglementation et des brochures de la série *Politiques meilleures*. Il s'est également rendu en Lettonie, en Russie¹ et à Singapour, où il assisté au World Cities Summit et aux célébrations locales de la Semaine internationale de l'eau.

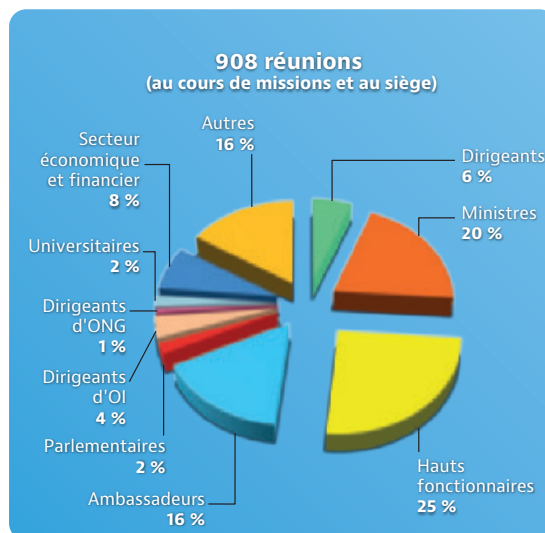
1. Les activités liées au processus d'adhésion de la Fédération de Russie à l'OCDE sont reportées pour le moment.

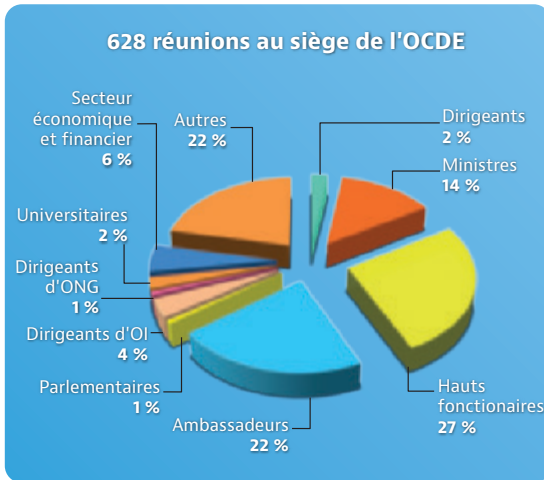
Conférences internationales

En 2014, l'OCDE a renforcé davantage encore ses liens avec le G20 puisqu'elle a participé activement aux activités préparatoires organisées par la Présidence australienne pour l'élaboration de produits concrets. En outre, le Secrétaire général a été invité aux réunions à haut niveau du G20, notamment aux quatre réunions des ministres des Finances et gouverneurs de banques centrales, à la réunion des ministres du Commerce du G20, aux sommets du B20 (Business 20) et du L20 (Labour 20), ainsi qu'au Sommet des chefs d'État et de gouvernement du G20, qui s'est tenu à Brisbane les 15 et 16 novembre 2014. Le Secrétaire général a pour la première fois été convié à la fois au sommet de l'APEC (Association de coopération économique Asie-Pacifique) et à celui de l'Alliance du Pacifique, ce qui lui a permis d'ouvrir de nouvelles voies pour promouvoir les contributions de l'OCDE dans ces réunions d'envergure. Il a également assisté à la réunion du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, qui a eu lieu à Mexico en avril, au Sommet des Nations Unies sur le climat, organisé à New York en septembre, ainsi qu'à d'autres conférences internationales majeures auxquelles il participe chaque année, parmi lesquelles la réunion de printemps et l'assemblée annuelle Fonds Monétaire International/Banque mondiale, le Forum économique mondial (Davos), le sommet annuel du Forum international des transports (Leipzig), le symposium Jackson Hole et le Sommet ibéro-américain (Vera Cruz).

Activités à Paris

Graphique 2. Rencontres bilatérales du Secrétaire général





Rencontres avec des dirigeants et des visiteurs de haut niveau à l'OCDE

En 2014, le Secrétaire général a continué de faire de l'OCDE une étape incontournable du séjour à Paris des dirigeants et des parties prenantes souhaitant interpellier la communauté internationale ou simplement s'entretenir avec des experts de l'OCDE sur les thèmes qui les intéressent, lors de séminaires sur mesure. Le Programme spécial de l'OCDE pour les dirigeants a continué de se développer, et pas moins de 15 chefs d'État ou de gouvernement sont passés par l'OCDE en 2014. Ces visites ont désormais lieu tout au long de l'année, et non plus seulement à l'occasion de la Semaine de l'OCDE qui, en 2014, a rassemblé deux Premiers ministres, cinq vice-Premiers ministres, 43 ministres, 19 vice-ministres, 130 hauts représentants, plus de 190 intervenants et 1 900 participants venus de 69 pays. La communauté de l'OCDE dans son ensemble – à savoir le Secrétariat et les délégations – a pu également profiter de la présence de ces visiteurs de haut niveau grâce à un programme de conférences accessibles au public, d'allocutions devant les membres du Conseil de l'OCDE et de séminaires donnant lieu à des débats interactifs. Outre des dirigeants, les Cafés du Secrétaire général et les séminaires sur les Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC) organisés par le bureau du Secrétaire général ont permis à l'OCDE de recevoir certains des plus éminents penseurs du moment. On peut citer, pour illustrer le succès de ces initiatives, la rencontre publique organisée avec Thomas Piketty, qui a attiré de très nombreux spectateurs.

Réunions ordinaires à l'OCDE

Le Secrétaire général a également prononcé des allocutions et participé aux événements les plus importants accueillis à

l'OCDE, notamment plusieurs conférences, forums mondiaux et réunions de comités à haut niveau. Toutefois, en 2014, il a consacré beaucoup de son temps aux réunions ordinaires, afin de veiller au bon fonctionnement de l'Organisation et de faire avancer les dossiers les plus importants. Il a tenu au cours de l'année 71 réunions bilatérales avec les Ambassadeurs auprès de l'OCDE et les chefs de délégation. Il a également présidé 14 sessions du Conseil de l'OCDE, 5 réunions du Bureau de la Réunion du Conseil au niveau des ministres et 10 réunions avec les présidents de comités permanents. Sur un plan plus interne, au niveau du Secrétariat, il a convoqué plus de 160 réunions avec des directeurs et des hauts responsables de l'OCDE dans le cadre de l'exercice de ses attributions courantes de gestion et de direction stratégique du Secrétariat. Cela a pris la forme de 8 réunions plénières du Groupe des directeurs de l'OCDE, de plus de 100 entretiens individuels avec les directeurs et de plus de 50 réunions thématiques consacrées à des sujets spécifiques allant des perspectives économiques et des principales lignes directrices des rapports à venir à la préparation de missions et de visites importantes.

Communication et visibilité

Le Secrétaire général a été le fer de lance des efforts conséquents déployés en 2014 pour continuer d'accroître la présence de l'Organisation dans les médias traditionnels et sur les réseaux sociaux. Les points presse, les lancements de publications et les missions à l'étranger ont souvent été organisés de manière à coïncider avec de grands événements mondiaux ou de grandes manifestations médiatisées afin de tirer parti de l'attention des médias du monde entier.

Au cours de l'année 2014, le Secrétaire général a accordé 208 entretiens : 71 ont été réalisés dans les studios de l'OCDE (contre 48 en 2013) et 137 se sont déroulés lors de missions à l'étranger. Il faut ajouter à ces entretiens de nombreux points presse et interviews non programmées. Le Secrétaire général a été cité dans 1 044 articles originaux, dont la plupart ont ensuite été repris par divers chaînes de médias et journaux, y compris les grands médias internationaux. Il a lui-même signé 11 articles. ■

Cabinet du Secrétaire général



Depuis 2006, le Secrétaire général de l'OCDE, **Angel Gurría**, s'attache à renforcer la pertinence de l'OCDE à l'échelle mondiale autour de sa mission – promouvoir des « politiques meilleures pour une vie meilleure ». Au fil des ans, il a conduit la transformation de l'OCDE en une organisation plus réactive et efficace, au service d'une croissance plus résiliente, inclusive et durable. Il a aussi été l'artisan d'une OCDE plus ouverte, plurielle et inclusive en resserrant les liens avec les pays émergents et en développement, avec d'autres organisations internationales, et avec le G7 et le G20. Le Secrétaire général a renforcé le rôle et l'impact de l'OCDE comme défenseur des bonnes pratiques et des réformes structurelles, en lançant des initiatives majeures portant notamment sur les Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC) et la croissance inclusive afin de promouvoir le bien-être, la durabilité et l'inclusivité, et en favorisant l'amélioration continue des cadres d'analyse de l'OCDE et de ses conseils.



Le Secrétaire général adjoint **Rintaro Tamaki**, ancien vice-ministre des Finances pour les affaires internationales au sein du ministère des Finances japonais, a été nommé le 1er août 2011. Il assure la direction stratégique de la politique de l'OCDE concernant l'environnement, le développement, la croissance verte, la fiscalité et l'alignement des politiques pour la transition vers une économie bas carbone, et représente l'OCDE au Conseil de stabilité financière.



Le Secrétaire général adjoint **William Danvers**, ancien Directeur de cabinet adjoint du Secrétaire d'État américain, a pris ses fonctions le 2 septembre 2013. Outre ses activités sur les initiatives régionales de l'OCDE en Asie du Sud-Est, dans la région MENA, en Amérique latine et en Afrique, il supervise le processus d'adhésion des pays candidats. Il continue également à développer le travail de l'OCDE sur la lutte contre la corruption, et sur l'innovation, la science et la technologie.



La Secrétaire générale adjointe **Mari Kiviniemi** est entrée à l'OCDE en août 2014. Elle assure la supervision stratégique des travaux de l'OCDE sur l'efficacité et l'efficacité de la gouvernance, le développement territorial, les échanges et l'agriculture, et les statistiques. Elle est également responsable de l'Initiative du Vivre mieux. Mari Kiviniemi a été Premier Ministre de Finlande de 2010 à 2011, et membre du Parlement de 1995 à 2014. Auparavant, elle avait été ministre de l'Administration publique et des collectivités locales, ministre du Commerce extérieur et du développement, et ministre des Affaires européennes.



Le Secrétaire général adjoint **Stefan Kapferer**, ancien Secrétaire d'État au ministère fédéral allemand des Affaires économiques et de l'énergie et Secrétaire d'État au ministère fédéral de la Santé, a été nommé le 6 octobre 2014. Il appuie les travaux de l'OCDE sur le capital humain et social, la Stratégie sur les compétences, les PME et le développement local, la Stratégie en faveur de la parité, la santé et le Centre pour l'entrepreneuriat.



Gabriela Ramos est Directrice de Cabinet du Secrétaire général de l'OCDE et Sherpa pour le G20. Depuis 2006, elle conseille et apporte son concours au Secrétaire général pour la mise en œuvre de ses priorités stratégiques. Elle est responsable des contributions de l'Organisation à l'agenda mondial, qui inclut le G20 et le G7, et supervise la préparation de la réunion annuelle du Conseil au niveau des Ministres. Elle a contribué au lancement d'initiatives majeures de l'OCDE sur l'égalité homme-femme, les compétences et le développement, et a aussi lancé et supervise les Nouvelles approches face aux défis économiques et les initiatives autour de la Croissance inclusive. Elle encadre aussi les travaux de la Direction des affaires financières et des entreprises.

Réunion du Conseil au niveau des ministres 2014

Conclusions politiques



Photo de famille de la Réunion ministérielle de 2014

À l'occasion de la Réunion du Conseil au niveau des Ministres de 2014, nous¹ nous sommes assemblés sous la Présidence du Japon, qui célèbre le 50^e anniversaire de son adhésion à l'OCDE, et la Vice-présidence de la Slovénie et du Royaume-Uni.

Nous comptons voir s'affermir la reprise mondiale, mais les risques d'évolutions défavorables restent très présents, eu égard notamment aux tensions géopolitiques actuelles. Dans les grandes économies avancées, le chômage a légèrement reflué, la croissance des échanges commence

à dépasser celle de la production, et l'investissement se redresse, tandis que les perspectives demeurent inégales pour les principales économies de marché émergentes.

Économies résilientes et sociétés inclusives

Sur cette toile de fond, nous avons examiné comment mettre en place « des économies résilientes et des sociétés inclusives » pour créer des emplois et de la croissance, donner à chacun les moyens d'agir et promouvoir

le bien-être de nos concitoyens. Nous avons comme objectif commun d'accroître la résilience de nos économies en plaçant la formulation des politiques publiques dans une perspective multidimensionnelle, pour parvenir à mieux appréhender les arbitrages, les complémentarités et les conséquences non intentionnelles des choix stratégiques opérés. Une gestion macroéconomique saine et avisée, notamment l'adoption de politiques budgétaires responsables, la poursuite des réformes structurelles et des rééquilibrages au niveau international sont essentiels pour instaurer une

1. Ministres et Représentants de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Autriche, de la Belgique, du Canada, du Chili, de la Colombie, de la Corée, du Danemark, de l'Espagne, de l'Estonie, des États-Unis, de la Finlande, de la France, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Irlande, de l'Islande, d'Israël, de l'Italie, du Japon, de la Lettonie, du Luxembourg, du Mexique, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la République slovaque, de la République tchèque, du Royaume-Uni, de la Slovénie, de la Suède, de la Suisse et de la Turquie, ainsi que de l'Union européenne.



Fumio Kishida, ministre des Affaires étrangères, Japon, Président de la Réunion ministérielle de l'OCDE 2014, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE

croissance vigoureuse, résiliente et inclusive, prenant en compte des inégalités qui vont en s'accroissant.

Pour renforcer la résilience, nous devons améliorer la productivité et la compétitivité de nos économies et de nos industries, en veillant à la solidité du système financier, à la stabilité des financements publics et privés et à l'efficacité de l'affectation des ressources. Le capital intellectuel, un internet ouvert, l'innovation, la science et la technologie, tout comme l'entrepreneuriat, ont également une importance primordiale pour procurer de nouvelles sources de croissance face aux enjeux à long terme que représentent le vieillissement de la population et la dégradation de l'environnement. Dans ce contexte, la mise à jour de la Stratégie pour l'innovation revêt de l'importance, de même que les travaux de l'OCDE sur l'économie numérique, notamment à travers les Lignes directrices régissant la protection de la vie privée

et les Principes pour l'élaboration des politiques de l'Internet qu'elle a élaborés.

Le creusement des inégalités fragilise la cohésion sociale et affaiblit la résilience de la société, ce qui, par là même, compromet la résilience de l'économie. L'un des principaux enjeux consistera à instaurer une croissance inclusive en assurant la protection sociale des citoyens et en leur donnant les moyens d'agir, autant d'éléments susceptibles de renforcer la sécurité humaine. Des marchés du travail offrant suffisamment de flexibilité et de sécurité et des programmes d'éducation et d'acquisition de compétences adaptés, sont propres à faciliter une meilleure inclusion et une plus grande participation des groupes sous-représentés. Nous saluons les initiatives de l'OCDE en direction de ces groupes, dans les domaines notamment de l'égalité hommes-femmes, de l'emploi des jeunes, du vieillissement de la société et de l'intégration des immigrés.

Nous reconnaissons également que les politiques régionales et urbaines peuvent jouer un rôle clé pour donner aux citoyens les moyens d'agir et forger la résilience de nos économies et de nos sociétés à tous les niveaux.

Nous reconnaissons l'importance du rôle que jouent les pouvoirs publics pour promouvoir des réformes, notamment structurelles, qui renforcent la résilience économique, sociale et environnementale. Nous soulignons qu'il importe de restaurer la confiance des citoyens en appelant les gouvernements à davantage d'ouverture, de transparence et de redevabilité, y compris par la lutte contre la corruption et la mise en place de systèmes fiscaux plus équitables. Nous nous félicitons des progrès accomplis dans le cadre de l'initiative sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) et adoptons la Déclaration relative à l'échange automatique de renseignements en matière



Alenka Bratušek, Premier ministre de Slovénie, Vice-président de la Réunion ministérielle de l'OCDE 2014, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE

fiscale.² Nous adoptons également la Recommandation du Conseil sur la gouvernance des risques majeurs³ et attendons avec intérêt les approches stratégiques de l'OCDE en matière de gestion et de financement des risques qui aideront les pouvoirs publics à renforcer la résilience.

Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC)

En 2012, nous avons lancé l'initiative NAEC en vue de tirer les leçons de la crise et d'actualiser les grilles d'analyse de l'OCDE face à une économie mondiale de plus en plus complexe et interdépendante. Nous nous félicitons des progrès décrits dans le Rapport de synthèse NAEC et attendons avec

intérêt le Rapport de synthèse final qui sera présenté à la prochaine Réunion ministérielle. Alors que le chômage et les inégalités demeurent des priorités dans de nombreux pays, nous soulignons combien il est nécessaire d'évoluer vers une croissance plus inclusive. Nous notons également les nouvelles recommandations d'action qui visent à accroître la stabilité macroéconomique, à relever les défis à long terme et à améliorer la formulation des politiques et la coordination internationale de l'action publique.

Nous appelons l'Organisation à systématiquement intégrer les résultats de l'initiative NAEC dans les activités de l'OCDE et à proposer un dosage optimal de politiques publiques, en gardant à l'esprit les arbitrages et les

complémentarités entre les différentes options, ainsi que l'importance de nos stocks de capital économique, humain, social et naturel. Nous encourageons l'OCDE à poursuivre l'examen de ses méthodes de prévision et à renforcer ses capacités d'anticipation stratégique. Nous encourageons également l'Organisation à suivre l'évolution de la résilience des grandes économies, y compris celle des Partenaires clés⁴, et à transposer les résultats obtenus dans les grilles d'analyse de l'Organisation et dans ses recommandations.

Une croissance écologiquement viable (« plus verte »)

Nous prenons acte de la nécessité de renforcer notre résilience face aux chocs environnementaux. Nous estimons que le changement climatique est l'un des risques mondiaux les plus universels, et adoptons en conséquence les Conclusions politiques sur le changement climatique de la RCM 2014 de l'OCDE.⁵

Renforcer le système commercial multilatéral

Nous soulignons que le libre-échange demeure l'un des principaux moteurs de la croissance et de la création d'emplois. Nous réaffirmons nos engagements en matière de statu quo ou de démantèlement des mesures restrictives pour résister au protectionnisme sous toutes ses formes. Dans le prolongement de la Conférence ministérielle de l'OMC qui s'est tenue à Bali en 2013, nous unissons nos efforts pour adopter au plus tôt et

2. La Déclaration relative à l'échange automatique de renseignements a été adoptée par les pays Membres de l'OCDE ainsi que par l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, l'Argentine, le Brésil, la République populaire de Chine, la Colombie, le Costa Rica, l'Inde, l'Indonésie, la Lettonie, la Lituanie, la Malaisie et Singapour.

3. La Recommandation a été adoptée par les pays Membres de l'OCDE, et la Colombie, le Costa Rica, la Lettonie, le Maroc et la Tunisie y ont également adhéré lors de son adoption.

4. Les Partenaires clés de l'OCDE sont l'Afrique du Sud, le Brésil, la République populaire de Chine, l'Inde et l'Indonésie.

5. Les Conclusions politiques sur le changement climatique de la RCM ont été adoptées par les pays Membres de l'OCDE, la Colombie et la Lettonie se joignant à ces Conclusions.

mettre effectivement en œuvre l'Accord sur la facilitation des échanges, ainsi que pour élaborer le programme de travail post-Bali. Nous réaffirmons notre engagement à renforcer le système commercial multilatéral fondé sur des règles, en prenant acte des nouvelles réalités du paysage commercial mondial et du rôle des accords commerciaux régionaux et des initiatives multilatérales. Nous encourageons l'OCDE à intensifier ses travaux sur les chaînes de valeur mondiales (CVM), notamment en développant sa base de données sur les échanges en valeur ajoutée (TiVA). Nous nous félicitons du nouvel Indice de restrictivité des échanges de services (IRES) qui aidera les pouvoirs publics à promouvoir l'efficacité et la compétitivité. Nous encourageons l'OCDE à favoriser une participation plus active de l'ensemble des économies, y compris des pays en développement, aux échanges internationaux.

Promouvoir un climat plus favorable aux entreprises

L'investissement est un autre moteur de l'emploi et de la croissance. Nous soulignons le rôle que joue l'OCDE pour améliorer notre compréhension des mécanismes propres aux flux d'investissement. Nous attendons avec intérêt la mise à jour du Cadre d'action pour l'investissement (CAI) d'ici notre prochaine réunion ministérielle. Nous soutenons également les efforts que déploie l'OCDE, en associant les économies non membres, pour offrir des règles du jeu équitables aux entreprises notamment grâce à ses analyses concernant les traités relatifs à l'investissement, la neutralité concurrentielle, la conduite responsable des entreprises, la coopération internationale en matière de politique de la réglementation et de mise en œuvre du droit de la concurrence, et les crédits à l'exportation.

Partenariats au service de la résilience mondiale et rayonnement mondial de l'OCDE

Nous pensons que l'OCDE peut contribuer au développement inclusif et durable de l'économie mondiale en consolidant les partenariats noués avec divers pays ou régions, dans le cadre notamment d'une approche régionale conforme à la Résolution sur le renforcement du rayonnement mondial de l'OCDE. Nous réaffirmons qu'il importe de partager les normes et les pratiques optimales de l'OCDE avec les Partenaires clés, et de renforcer leur participation aux travaux de l'Organisation dans des domaines présentant un intérêt commun et des avantages mutuels. Nous nous félicitons du lancement officiel du Programme régional pour l'Asie du Sud-Est et appelons l'OCDE à prendre les dispositions qui s'imposent pour en assurer la mise en œuvre. Nous nous félicitons également des progrès des processus d'adhésion de la Colombie et de la Lettonie. Nous réaffirmons notre engagement à coopérer étroitement avec le Costa Rica et la Lituanie, conformément à la Résolution du Conseil mentionnée précédemment. Nous appelons l'OCDE à poursuivre ses efforts pour aider les pays Partenaires à surmonter les défis auxquels ils sont confrontés, et notamment le « piège du revenu intermédiaire » partout où le risque est présent. Nous soutenons le rôle que joue l'Organisation dans le renforcement de la gouvernance mondiale.

Le développement comme tremplin pour l'autonomie

L'OCDE devrait continuer de jouer un rôle actif face aux enjeux du développement, notamment en accompagnant par ses contributions le processus d'élaboration du

programme de développement pour l'après-2015. Nous sommes déterminés à veiller à l'intégration systématique de la Stratégie de l'OCDE pour le développement et à en suivre la pleine mise en œuvre. Dans ce contexte, nous nous félicitons des travaux consacrés à la cohérence des politiques au service du développement et au partage des connaissances, et des contributions aux initiatives mondiales telles que le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement. Nous œuvrerons aux côtés de nos partenaires pour leur apporter notre concours afin qu'ils utilisent pleinement un large éventail de ressources au service du développement, y compris le financement provenant de sources privées, les recettes intérieures et la coopération Sud-Sud, en complément de l'aide publique au développement (APD) qui demeure un instrument essentiel à l'appui du développement, en particulier pour les pays où les besoins sont les plus grands.

Améliorer l'efficacité de l'Organisation

Nous restons déterminés à renforcer l'efficacité, l'efficacité et l'impact de l'OCDE. Nous nous félicitons du rôle du Secrétaire général dans la proposition de nouvelles initiatives, notamment ses Orientations stratégiques. Nous poursuivons les travaux engagés dans le cadre de l'examen de la gouvernance de l'OCDE, dans l'optique de mener cet examen à son terme d'ici la fin de 2014. Nous attendons également avec intérêt les résultats du projet sur l'optimisation des ressources (V4M). ■

Réunion du Conseil au niveau des ministres 2014

Conclusions politiques sur le changement climatique



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE ; Yoshimasa Hayashi, ministre de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche, Japon, Président de la Réunion ministérielle de l'OCDE 2014 ; et Toshihiro Nikai, membre du Parlement, président du conseil général du PLD, président des Amis parlementaires de l'OCDE, Japon (de gauche à droite)

Le changement climatique, qui représente un défi majeur et urgent, et constitue une menace potentiellement irréversible à la réalisation de notre objectif d'édifier « des économies résilientes et des sociétés inclusives », appelle une réponse décisive, constante et cohérente. Certes, les actions mises en œuvre par chaque pays devront être adaptées à sa situation particulière, mais nous reconnaissons qu'il importe d'harmoniser les politiques menées dans tous les domaines concernés.¹

Nous² saluons les travaux de l'OCDE sur le changement climatique et affirmons notre volonté commune d'œuvrer pour :

Adopter, lors de la 21^e Conférence des Parties (CdP21) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui se tiendra à Paris en 2015, un protocole, un autre instrument juridique ou une solution négociée juridiquement contraignante au titre de la Convention et applicable à toutes les parties, qui entrera

en vigueur et sera mis en œuvre à partir de 2020 ; et communiquer nos engagements prévus, déterminés au niveau national, bien avant la CdP21 (d'ici le premier trimestre 2015 pour les Parties prêtes à le faire).

Renforcer nos efforts actuels et mettre à profit les travaux de recherche de l'OCDE et son analyse fondée sur des données factuelles, y compris dans le cadre de la Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte, afin de

1. Il s'agit notamment des politiques menées dans les domaines suivants : économie, budget, finance, concurrence, emploi, affaires sociales, environnement, énergie, investissement, échanges, coopération pour le développement, innovation, agriculture et production alimentaire durable, développement régional, urbanisme et transports.

2. Ministres et Représentants de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Autriche, de la Belgique, du Canada, du Chili, de la Colombie, de la Corée, du Danemark, de l'Espagne, de l'Estonie, des États-Unis, de la Finlande, de la France, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Irlande, de l'Islande, d'Israël, de l'Italie, du Japon, de la Lettonie, du Luxembourg, du Mexique, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la République slovaque, de la République tchèque, du Royaume-Uni, de la Slovénie, de la Suède, de la Suisse, de la Turquie et de l'Union européenne.

nous aider à conduire des politiques climatiques ambitieuses et efficaces par rapport à leur coût, et d'apporter ainsi notre contribution à l'effort déployé pour limiter l'augmentation de la température de la planète à moins de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, en soutenant simultanément la sortie de la crise économique et financière, notamment par une action consistant à :

- Investir dans la recherche publique et œuvrer à l'instauration d'un climat des affaires dynamique de nature à promouvoir les nouvelles technologies et l'innovation.
- Mieux harmoniser les politiques d'investissement et les politiques climatiques afin de favoriser un partenariat efficace entre les pouvoirs publics, les partenaires au développement et le secteur privé, de manière à stimuler les investissements privés dans des infrastructures bas carbone et résilientes face au changement climatique.
- Conduire des politiques qui favorisent le développement des marchés de biens et services verts et facilitent les échanges, les flux d'investissement internationaux, la diffusion de technologies bas carbone et la montée en puissance de l'investissement privé.
- Rationaliser et éliminer progressivement les subventions inefficaces aux combustibles fossiles, qui encouragent la surconsommation, tout en apportant un soutien ciblé aux plus démunis.
- Poursuivre les discussions sur la contribution que les crédits à l'exportation peuvent apporter à notre objectif commun de lutte contre le changement climatique.
- Encourager les réformes internes, dans le but d'éviter ou de supprimer les politiques dommageables pour l'environnement.



Ambassadeur Daniel W. Yohannes, Représentant permanent des États Unis auprès de l'OCDE ; Gabriela Ramos, Directrice de Cabinet du Secrétaire général de l'OCDE et Sherpa pour le G20 ; Michael Bloomberg, Envoyé spécial des Nations Unies pour les villes et le changement climatique ; Lamia Kamal-Chaoui, Conseillère principale du Secrétaire général de l'OCDE ; et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE (de gauche à droite) ; septembre 2014

Redoubler d'efforts en vue d'améliorer la résilience et l'adaptation au changement climatique en renforçant et en coordonnant les politiques et la planification, notamment lors de la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la prévention des catastrophes qui se tiendra en mars 2015.

Atteindre l'objectif que se sont fixé les pays développés de mobiliser collectivement³ la somme de 100 milliards USD par an à l'horizon 2020 en provenance d'une grande diversité de sources, publiques et privées, bilatérales et multilatérales, ou d'autres sources de financement, pour répondre aux besoins des pays en développement, dans un contexte d'actions efficaces d'atténuation et d'un souci de transparence concernant leur mise en œuvre ; redoubler d'efforts pour améliorer la mesure,

la notification, la vérification et la comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre pour tous les pays ; et améliorer la notification des flux internationaux de financement climatique.

En amont de la CdP20 et de la CdP21, nous invitons l'OCDE, de concert avec l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) et le Forum international des transports (FIT), à continuer de soutenir les négociations menées dans le cadre de la CCNUCC, à examiner les moyens de mieux harmoniser les politiques menées dans différents domaines afin que tous les pays puissent opérer une transition réussie vers une économie durable, sobre en carbone et résiliente face au changement climatique, et à présenter un rapport à la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres de 2015. ■

3. Conformément à la Décision 26/CP.7 de la CdP7 et aux décisions pertinentes ultérieures de la CdP-CCNUCC reconnaissant les circonstances propres à une Partie qui est placée dans une situation différente de celle des autres Parties visées à l'annexe I de la Convention.

Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres 2014 Résumé de la Présidence

Les Ministres des pays de l'OCDE, aux côtés de Ministres et de représentants de la Colombie et de la Lettonie, ainsi que de l'Afrique du Sud, du Brésil, de la République populaire de Chine, de l'Inde et de l'Indonésie, se sont réunis les 6 et 7 mai 2014 sous la présidence du Japon et la vice-présidence du Royaume-Uni et de la Slovénie, autour du thème « Des économies résilientes et des sociétés inclusives – Donner à chacun les moyens de l'emploi et de la croissance ».

Allocution inaugurale du Président de la RCM

Le Premier ministre du Japon, M. Shinzō Abe, a prononcé l'[allocution inaugurale](#) de la RCM.

Cérémonie à l'occasion du lancement officiel du Programme régional de l'OCDE pour l'Asie du Sud-Est

Le [Programme régional de l'OCDE pour l'Asie du Sud-Est](#) a été officiellement lancé par le Premier ministre du Japon, M. Shinzō Abe, en présence de Ministres et représentants des dix États Membres de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est).

Perspectives économiques

Les Ministres se sont félicités de l'amélioration des [perspectives](#) dans un certain nombre de pays de l'OCDE mais ils ont pris acte du fait que, s'ils s'attendent à une accélération de la reprise mondiale, les progrès sont

inégaux et des risques subsistent : le chômage reste élevé dans de nombreux pays, la croissance des échanges, de la productivité et de l'investissement est faible, et le rétablissement du système financier n'est pas encore achevé. Dans ce contexte, ils ont souligné qu'il est important de poursuivre les efforts



Shinzō Abe, Premier ministre du Japon, et Président de la Réunion ministérielle de l'OCDE 2014, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE



Edgars Rinkēvičs, ministre des Affaires étrangères, Lettonie, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE

pour relever ces défis en œuvrant à la mise en place d'économies résilientes et de sociétés inclusives en donnant à chacun les moyens d'agir, en favorisant le bien-être des citoyens et en luttant contre les inégalités par l'emploi, la croissance et la productivité. Ils ont relevé qu'un cadre macroéconomique solide est indispensable à la résilience de l'économie et que la politique monétaire devrait être progressivement normalisée à mesure que la reprise mondiale s'accélére, la viabilité des finances publiques devant être assurée sans que soient compromis les objectifs sociaux à long terme.

Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC)

Les Ministres ont examiné comment l'OCDE pourrait contribuer à une meilleure compréhension de l'économie mondiale en s'appuyant sur l'Initiative relative à de Nouvelles approches

face aux défis économiques (NAEC). Les Ministres se sont félicités des progrès décrits dans le [Rapport de synthèse NAEC](#) et ont pris note d'autres recommandations nouvelles. Ils ont souligné la nécessité de faire avancer l'action en faveur d'une croissance et d'un bien-être plus inclusifs, en faisant valoir que les inégalités sont de nature multidimensionnelle et qu'il conviendrait, pour y remédier, d'offrir de meilleures possibilités d'emploi et un meilleur accès aux services de santé et d'éducation. Ils ont également évoqué la nécessité d'articuler les politiques de croissance avec les objectifs d'équité en mettant l'accent sur les mesures propres à stimuler la productivité, garantir une juste concurrence, promouvoir l'efficacité des marchés du travail et des produits, lutter contre la fraude et l'évasion fiscales et encourager l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat. Les Ministres ont également pris note du Rapport sur le cadre de l'OCDE pour

une croissance inclusive et encouragé la poursuite des travaux dans ce domaine. Les Ministres ont évoqué l'importance d'une analyse des liens entre les institutions financières, l'économie réelle et le système financier mondial et ils ont également souligné la nécessité de la coopération et de la coordination internationales en matière de réglementation, en particulier pour la mise en œuvre du droit de la concurrence. Les Ministres sont convenus que les résultats de l'Initiative NAEC devraient être systématiquement intégrés dans toutes les activités de l'OCDE, et que l'Organisation devrait développer son aptitude à formuler des recommandations d'action publique en renouvelant et en renforçant ses grilles et outils d'analyse de pointe, notamment en suivant la résilience des grandes économies, et améliorer ses capacités d'anticipation stratégique. Dans ce contexte, eu égard à l'interdépendance croissante des économies partout dans le monde,

les Ministres ont reconnu l'importance de dispenser aux pouvoirs publics des conseils sur les réformes structurelles des économies de marché émergentes, telles que les économies de l'Asie du Sud-Est. Les Ministres attendent avec intérêt le Rapport de synthèse final de l'Initiative NAEC qui sera présenté à la prochaine RCM, ainsi que les travaux de suivi qui seront menés. Les Ministres se sont également félicités du rôle que le Secrétaire général joue dans la proposition de nouvelles initiatives, notamment ses Orientations stratégiques. Ils ont encouragé l'OCDE à accentuer le caractère transversal de ses travaux et à prodiguer parallèlement des conseils sur les politiques à suivre pertinents et ciblés, notamment grâce au Programme spécial de l'OCDE pour les dirigeants et aux [brochures de la série des Politiques meilleures](#).

Les Ministres se sont accordés sur l'importance de rétablir la confiance du public dans l'État comme dans les acteurs privés. Ils ont accueilli avec satisfaction le programme d'action de l'OCDE sur la confiance dans l'État, et appelé instamment l'Organisation à intensifier les travaux sur l'intégrité et la lutte contre la corruption. Les

Ministres se sont également félicités des avancées de l'initiative sur l'[érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices](#) (BEPS) et ils ont adopté la [Déclaration relative à l'échange automatique de renseignements en matière fiscale](#).

Des économies résilientes et des sociétés inclusives : donner aux individus les moyens d'agir, afin de favoriser une croissance durable, équilibrée et inclusive

Examiner les panoplies de mesures en faveur de la croissance économique et du bien-être

La crise a montré combien il importe de renforcer la résilience des économies, des sociétés et des institutions, c'est-à-dire la capacité des individus, des collectivités et des systèmes à résister, s'adapter et croître face à des contraintes et à des chocs. Les Ministres ont étudié comment bâtir des économies résilientes et des sociétés inclusives et donner à chacun les moyens de l'emploi et de la croissance en recherchant le dosage de mesures le plus adapté, sans perdre de vue

l'aggravation des inégalités, de manière à aider les économies et les sociétés à faire mieux qu'avant la crise.

Les Ministres ont réaffirmé leur objectif commun d'accroître la résilience et l'inclusivité de nos économies en plaçant la formulation des politiques publiques dans une perspective multidimensionnelle, de manière à mieux appréhender les arbitrages et les complémentarités et à éviter les conséquences non intentionnelles des choix stratégiques opérés. Au vu des premiers résultats de l'Initiative NAEC, la croissance inclusive est apparue aux Ministres comme l'un des principaux défis à relever pour l'avenir. Les Ministres ont également indiqué qu'une gestion macroéconomique saine et judicieuse, notamment l'adoption de politiques budgétaires responsables, est essentielle à la résilience. Ils ont souligné qu'il importe de poursuivre les réformes structurelles de la réglementation des marchés du travail et des produits, ainsi que d'adopter des mesures de soutien à l'investissement direct et au financement à long terme. Pour créer de nouvelles sources de croissance permettant de stimuler l'économie dans un souci d'inclusivité, les Ministres ont rappelé l'importance



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE prenant la parole lors de la séance : Coup de projecteur sur l'Asie du Sud-Est au Forum de l'OCDE 2014

de l'innovation, des sciences, des technologies et de l'entrepreneuriat, ainsi que de l'économie numérique, en vue d'améliorer la productivité et la compétitivité de nos économies et de nos industries, et ils ont mis plus particulièrement l'accent sur le caractère crucial de l'investissement dans le [capital intellectuel](#). Les Ministres attendent avec intérêt la mise à jour de la Stratégie pour l'innovation. Ils ont également examiné les orientations positives de l'emploi

protection sociale et en donnant aux individus les moyens d'agir, tout en mettant en œuvre des politiques de l'emploi qui favorisent l'insertion sur le marché du travail des catégories sous-représentées de la population, comme les femmes, les jeunes, les travailleurs âgés et les travailleurs immigrés. Les Ministres ont appelé l'OCDE à poursuivre les travaux consacrés aux effets de la répartition des compétences sur les résultats enregistrés en matière de bien-être et

d'exploiter pleinement le potentiel du capital humain.

Les Ministres ont également accueilli avec satisfaction les travaux consacrés aux moyens de renforcer les systèmes de protection sociale et de santé. Reconnaissant que les institutions font le lien entre l'individu et la société, les Ministres ont examiné la capacité des programmes sociaux à lutter contre des inégalités élevées et qui ne cessent de se creuser, y compris en s'attaquant à ce phénomène chez les personnes âgées, et ils ont encouragé l'OCDE à poursuivre ses travaux dans ce domaine. Les Ministres ont souligné l'importance de consolider la confiance à l'égard des institutions afin d'améliorer le bien-être et la résilience de chacun, et ils ont salué les efforts déployés pour aider les pays Membres à renforcer l'état de droit et la qualité de la gouvernance. Les Ministres ont en outre rappelé que les politiques urbaines et régionales peuvent contribuer à bâtir des sociétés plus inclusives et plus résilientes.

Promouvoir une croissance écologiquement viable (« plus verte »)

Les Ministres ont reconnu qu'il importe de renforcer notre résilience face aux chocs environnementaux et que cette résilience devrait à son tour favoriser la sécurité du public, une croissance économique durable, le bien-être et la conservation des ressources environnementales, et ils ont pris acte de ce que l'OCDE constitue une enceinte adaptée à l'examen de ces questions dans une perspective économique. Pour les Ministres, le changement climatique constitue un enjeu majeur et urgent, et une menace potentiellement irréversible pesant sur la réalisation de notre objectif d'édifier « des économies résilientes et des sociétés inclusives » qui exige une réponse décisive – une réponse permettant de garantir que nos politiques aussi bien que nos



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et Juan Manuel Santos, président de la République de Colombie, à la présentation du rapport de l'OCDE : *Colombia: Policy Priorities for Inclusive Development*, janvier 2015

et de la production, ainsi que l'avenir de l'industrie manufacturière et de l'entrepreneuriat, y compris le rôle des jeunes entreprises et des petites et moyennes entreprises (PME), et ils ont insisté sur la nécessité de traiter le problème des excédents de capacités dans certains secteurs d'activité mondiaux comme l'acier, eu égard aux mesures de soutien.

Pour bâtir des sociétés résilientes, les Ministres ont insisté sur l'importance de parvenir à une croissance inclusive en améliorant les systèmes de

sur la qualité des emplois, en soulignant qu'un faible niveau de compétences limite considérablement l'accès à des emplois décents. Ils ont appelé de leurs vœux la poursuite des efforts déployés pour mettre en œuvre, à l'échelon national, le [Plan d'action visant à Aider les jeunes à prendre un meilleur départ](#). Les Ministres ont souligné l'utilité du [Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves \(PISA\)](#) et du [Programme pour l'évaluation internationale des adultes \(PIAAC\)](#) pour orienter l'action menée par les pouvoirs publics en vue

réglementations servent l'objectif visé. Les Ministres ont salué les travaux de l'OCDE sur ces questions, notamment ses analyses et ses recommandations en faveur de la tarification du carbone et d'autres instruments fondés sur le marché, ainsi que son approche globale de la croissance verte. Les Ministres ont examiné les meilleurs moyens pour l'OCDE de continuer à contribuer à l'aboutissement des négociations sur le climat et à une adaptation efficiente et efficace aux effets du changement climatique, et ils ont échangé des vues et partagé leurs pratiques nationales dans l'optique de contribuer à la réalisation de l'objectif des 2°C, tout en soutenant simultanément la reprise économique. Les Ministres ont noté l'importance de solutions doublement gagnantes susceptibles d'avoir des retombées positives sur l'équité et l'emploi ainsi que sur l'environnement, dans le

droit fil de la Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte. En particulier, les Ministres sont convenus que, au moment où l'économie mondiale sort de la crise, nous devrions saisir toutes les occasions de servir la croissance verte, y compris par le recours aux énergies renouvelables. Les Ministres sont convenus d'inviter l'OCDE, de concert avec l'[Agence internationale de l'énergie \(AIE\)](#), l'[Agence pour l'énergie nucléaire \(AEN\)](#) et le [Forum international des transports \(FIT\)](#), à continuer de soutenir les négociations menées dans le cadre de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), notamment lors des réunions qui se tiendront à Lima (en 2014) et à Paris (en 2015), et du Sommet sur le climat qui aura lieu à New York (en 2014) ; à examiner les moyens de mieux harmoniser les politiques menées dans différents domaines afin que tous les

pays puissent opérer une transition réussie vers une économie durable, sobre en carbone et résiliente face au changement climatique ; à poursuivre les travaux sur le financement et l'investissement climatiques ; et à présenter un rapport à la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres de 2015. Les Ministres sont également convenus que ces travaux représenteront une contribution importante à l'Initiative NAEC ainsi qu'aux activités de l'OCDE consacrées à l'environnement, au changement climatique, à l'eau et à la biodiversité, et qu'il conviendrait qu'ils soient pris en compte dans le programme de travail de l'Organisation. À la lumière de ce qui précède, les Ministres ont adopté les [Conclusions politiques sur le changement climatique](#) et se sont félicités de la décision de la Colombie et de la Lettonie de se joindre à ces Conclusions.



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et Karl Erjavec, Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Slovénie, Vice-président de la Réunion ministérielle de l'OCDE 2014

Les Ministres ont également examiné plusieurs idées inspirées d'expériences nationales visant à renforcer la résilience grâce à une amélioration de la gouvernance des risques majeurs, des stratégies de financement en cas de catastrophe et de la gestion post-catastrophe, notamment à l'échelon local et à celui des villes. Les Ministres ont adopté la [Recommandation du Conseil sur la gouvernance des risques majeurs](#).

Questions de gestion

Les Ministres ont examiné les processus d'adhésion et les progrès accomplis dans le cadre de l'examen de la gouvernance de l'OCDE, ainsi que les vastes efforts de coopération en cours avec l'Ukraine. Ils ont également salué l'avancement des processus d'adhésion de la Colombie et de la Lettonie. Ils ont aussi pris note des efforts déployés par le Secrétariat pour améliorer l'efficacité de l'Organisation et attendent avec



Photo de famille de la réunion du Business 20 (B20) au Forum de l'OCDE 2014

intérêt les résultats du projet sur l'optimisation des ressources (V4M), dont l'objectif consiste à s'assurer que l'OCDE continue de produire des résultats de qualité tout en exploitant au mieux, pour ce faire, les ressources émanant de ses Membres.

Une meilleure participation de tous grâce à des partenariats au service de la résilience et du développement dans le monde

Les Ministres se sont félicités de la stratégie de relations mondiales de l'OCDE et ont soutenu le renforcement de ses partenariats avec divers pays et régions, conformément à la Résolution du Conseil sur le renforcement du rayonnement mondial de l'OCDE, adoptée l'année dernière. Les Ministres ont réaffirmé l'importance de développer la participation des Partenaires clés (Afrique du Sud, Brésil, République populaire de Chine, Inde et Indonésie) aux activités de

l'OCDE et de partager avec ces pays les normes et pratiques optimales de l'OCDE. Les Ministres ont encouragé l'OCDE à continuer de soutenir la gouvernance économique mondiale, notamment en contribuant aux travaux du G20. Ils ont également accueilli avec satisfaction la décision de mettre en place des programmes par pays avec le Kazakhstan, le Maroc, le Pérou et la Thaïlande, qui viendront étayer les efforts de réforme de ces pays, et se sont félicités de l'approche régionale de l'OCDE, notamment vis-à-vis de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), de l'Amérique latine, de l'Afrique subsaharienne, de l'Eurasie et de l'Europe du Sud-Est.

Les Ministres se sont félicités du lancement officiel du Programme régional de l'OCDE pour l'Asie du Sud-Est, et ont appelé l'Organisation à prendre des mesures supplémentaires en vue de sa mise en œuvre. Il a été noté que le Programme pourrait bénéficier de l'expertise et du soutien d'organisations régionales comme la

Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Banque asiatique de développement (BASD) et l'Institut de recherche économique pour l'ASEAN et l'Asie orientale (ERIA). Ils ont réaffirmé leur engagement à travailler en étroite collaboration avec le Costa Rica et la Lituanie, conformément à la Résolution du Conseil sur le [renforcement du rayonnement mondial de l'OCDE](#). Les Ministres ont examiné les moyens que peut déployer l'OCDE pour aider les pays partenaires à éviter ou déjouer le « piège du revenu intermédiaire », partout où le risque est présent.

Les Ministres ont exprimé leur engagement en faveur de l'intégration systématique du développement à travers la pleine [mise en œuvre de la Stratégie de l'OCDE pour le développement](#). Ils ont pris note des [enseignements dégagés](#) à ce jour et ils attendent avec intérêt le suivi effectif de la mise en œuvre de la Stratégie. Ils ont également salué les progrès accomplis par l'OCDE concernant les



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et Andrew Robb, ministre du Commerce et des Investissements, Australie

Examens multidimensionnels par pays et les efforts déployés pour promouvoir la mobilisation des ressources intérieures. Les Ministres ont mis en relief l'importance cruciale que revêtent les efforts déployés à l'échelle internationale pour élaborer un cadre de développement pour l'après-2015, qui s'appuiera sur les succès à mettre à l'actif des [Objectifs du millénaire pour le développement](#) et sur les enseignements qu'il faut en retenir. Ils ont noté la contribution apportée jusqu'ici par l'OCDE à la préparation de ce cadre à l'échelon international, et le rôle que peut jouer l'Organisation pour en soutenir la conception et la mise en œuvre.

Les Ministres se sont félicités de la conclusion fructueuse de la première Réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement tenue à Mexico, en avril de cette année, qui a fait ressortir l'intérêt d'un partenariat politique multipartite et inclusif au service de la mise en œuvre des objectifs de développement actuels et à venir. Les Ministres ont fait observer le rôle de catalyseur qu'a joué l'aide publique

au développement (APD) et souligné l'importance d'une coopération renforcée avec les partenaires pour les aider à utiliser pleinement un large éventail de ressources au service du développement, notamment les financements privés. Ils ont signalé l'importance de l'investissement centré sur l'humain pour promouvoir des apports durables de ressources privées.

Renforcer le système commercial multilatéral – les chaînes de valeur mondiales

Les Ministres ont souligné que le libre-échange et l'investissement sont des moteurs essentiels de la croissance et de la création d'emplois. Partageant les mêmes préoccupations face à la prolifération des mesures protectionnistes, ils ont réaffirmé leurs engagements en matière de statu quo et de démantèlement des mesures restrictives afin de résister au protectionnisme sous toutes ses formes, et ils ont reconnu que des efforts supplémentaires doivent être déployés par les pays partout dans le monde pour lever les obstacles aux frontières et sur leur territoire afin de donner une impulsion nouvelle aux échanges et aux investissements transnationaux. Les Ministres ont exprimé leur volonté de mettre à profit le succès de la 9^e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui s'est tenue à Bali, en décembre 2013, et ils ont confirmé leur engagement en faveur d'une adoption rapide de l'Accord sur la



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et Rintaro Tamaki, Secrétaire général adjoint de l'OCDE, lors de la présentation et du débat sur le rapport *Perspectives économiques de l'OCDE* au Forum de l'OCDE 2014



Michel Sapin, ministre des Finances et des Comptes Publics, France, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE

facilitation des échanges et l'élaboration d'un programme de travail post-Bali avant la fin de cette année.

Les Ministres ont réitéré leur vif soutien aux travaux consacrés par l'OCDE aux [chaînes de valeur mondiales](#) (CVM) et aux [échanges en valeur ajoutée](#) (TiVA), et ils ont souligné qu'il est nécessaire que l'OCDE poursuive les travaux avec le G20 sur les CVM et les questions connexes. Les Ministres se sont accordés sur le fait que des réformes de la réglementation et des politiques visant à libéraliser les secteurs des services sont essentielles au plan national pour tirer le meilleur profit des CVM. Les Ministres ont particulièrement apprécié les analyses effectuées par l'OCDE et la base de données qu'elle a constituée dans le domaine des échanges, en particulier son nouvel [Indice de restrictivité des échanges de services](#) (IRES), et ils ont encouragé l'Organisation à poursuivre les travaux en la matière. L'importance des chaînes de valeur dans le secteur alimentaire a été également examinée. Les Ministres ont souligné le rôle que peuvent jouer des accords commerciaux régionaux et des initiatives plurilatérales, par exemple l'extension de l'Accord sur

les technologies de l'information, l'Accord sur les échanges de services (TiSA) ou les négociations en cours sur les biens environnementaux, dans le renforcement du système commercial multilatéral, et ils ont exhorté l'OCDE à continuer d'appuyer ces efforts. Les Ministres ont recommandé de faire fond sur les analyses de l'OCDE pour faire avancer un programme d'action consistant à l'appui des échanges internationaux.

Les Ministres ont souligné l'importance des travaux sur l'investissement menés à l'OCDE, notamment la mise à jour du [Cadre d'action pour l'investissement](#) (CAI). Ils ont appelé l'Organisation à œuvrer à une meilleure compréhension des forces économiques à l'œuvre dans les investissements transnationaux, notamment des accords sur l'investissement, en apportant des éclaircissements sur les mécanismes de règlement des différends entre investisseurs et États, en produisant des statistiques permettant de cerner les flux d'investissements directs à l'étranger (IDE) et en analysant les contraintes qui pèsent sur l'investissement à long terme. Les

Ministres ont également apporté leur soutien aux efforts déployés pour offrir des règles du jeu équitables aux entreprises, particulièrement vis-à-vis des entreprises publiques, et ils ont aussi appelé instamment à promouvoir la conduite responsable des entreprises et la mise en œuvre efficace des [Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales](#). Ils ont également accueilli avec satisfaction le [renforcement de la coopération internationale en matière de réglementation](#) dans l'optique de réduire les coûts et de favoriser l'équité des règles du jeu au plan mondial.

Séance de clôture et résultats

À la fin de la séance de clôture, les Ministres ont adopté les [Conclusions politiques de la RCM 2014](#) et se sont félicités de la décision de la Colombie et de la Lettonie de se joindre à ces Conclusions. Les Ministres ont pris note de la volonté du Costa Rica et de la Lituanie de s'associer aux Conclusions politiques de la RCM 2014 et aux [Conclusions politiques sur le changement climatique](#) de la RCM 2014 de l'OCDE. ■



ACTIVITÉS PRINCIPALES



« Penser horizontal » – Initiatives et projets de l'OCDE pour mieux relever les défis politiques interconnectés

Des défis politiques complexes requièrent des réponses pluridisciplinaires. De plus en plus, la coopération est une caractéristique majeure des travaux de l'OCDE, ses directions et comités explorant régulièrement les liens susceptibles de renforcer les objectifs programmés et les résultats attendus. Le Secrétaire général et les pays Membres ont constamment encouragé cette tendance vers l'« horizontalité » et cherché à renforcer les collaborations, afin de produire des analyses et recommandations de politiques publiques qui sont opportunes et ciblées, et offrent une approche transversale à l'échelle de l'OCDE. Les pays Membres ont également joué un rôle crucial en tant que « champions » de certains projets horizontaux.

Les projets horizontaux sont des initiatives majeures lancées à l'échelle de l'Organisation qui impliquent normalement une coopération entre au moins deux directions ou domaines d'action, pour le traitement de problèmes transversaux ou étroitement liés entre eux, sur une période donnée et sur la base d'un mandat spécifique. Pour le Programme de travail et Budget (PTB) 2015-16, l'Organisation livrera quatre projets horizontaux : Nouvelles approches face aux défis économiques ; Croissance inclusive ; Aligner les politiques pour la transition vers une économie bas carbone ; et Prochaines générations : comment prévenir les inégalités au moment de la vieillesse. Tous ont été développés de manière pluridisciplinaire, avec la participation d'un certain nombre de comités et d'organisations (AIE, AEN et FIT pour le projet « Aligner les politiques pour la transition vers une économie bas carbone »), ainsi que la consultation de BIAC et TUAC.

En plus des projets horizontaux, le PTB 2015-16 reflète les priorités « descendantes » convenues par les Membres, répertoriées en tant que « thèmes horizontaux ». Ces thèmes donnent un aperçu de l'ampleur des travaux sur l'ensemble du PTB, qui se focalise sur des priorités définies et transversales, avec quelques-unes reflétant l'ampleur à laquelle des projets horizontaux précédemment initiés sont systématiquement intégrés dans le travail de l'OCDE (ex. Croissance verte).

Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC)

« La crise mondiale a représenté un coup de semonce pour les décideurs du monde entier. Les défaillances des marchés et de la gouvernance ont conduit à la pire crise financière, économique et de l'emploi de notre époque. Nous en affrontons encore les retombées désastreuses. Dans le même temps, nous sommes confrontés aux conséquences des grandes tendances actuelles... Dans ce contexte, un simple retour au statu quo n'est pas envisageable » (Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE).

L'initiative Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC) a été lancée lors de la Réunion ministérielle du Conseil de l'OCDE de 2012. C'est un processus de réflexion à l'échelle de l'Organisation, conçu pour dégager les leçons de la crise et enclencher un processus d'amélioration continue des grilles d'analyses et des recommandations de l'OCDE.

L'objectif ultime des NAEC est d'établir un programme d'action stratégique pour une croissance inclusive et durable. L'initiative s'est d'abord penchée sur les enseignements de la crise, pour recenser les domaines où il fallait adapter les grilles d'analyse de l'OCDE, et évaluer le potentiel des nouveaux outils et approches économiques. Deuxièmement, elle reconnaît le rôle de la croissance économique comme moyen plus que comme finalité de l'action publique, et souligne l'importance du bien-être. Troisièmement, l'initiative NAEC vise à mieux comprendre le caractère complexe et interdépendant de l'économie mondiale, et à trouver de meilleures façons d'aborder les arbitrages et les complémentarités entre différents domaines de l'action publique. Enfin, elle aide les pouvoirs publics à cibler, hiérarchiser et conjuguer les réformes soutenant une croissance durable et inclusive.

La coordination de l'initiative est assurée par le Cabinet du Secrétaire général, sous la supervision du Directeur de Cabinet et du Coordinateur NAEC, mais les travaux font intervenir nombre de directions et comités de l'Organisation. Le Groupe NAEC, composé de représentants des pays membres et partenaires de l'OCDE, des comités spécialisés, du Comité consultatif économique et industriel (BIAC) et de la Commission syndicale consultative (TUAC), est présidé par le Secrétaire général de l'OCDE.

Une série de séminaires permet d'étudier les progrès et résultats des projets NAEC, ainsi que les recherches innovantes susceptibles d'inspirer de nouvelles approches. Un rapport de synthèse donnant des orientations sur de nouvelles approches pour la poursuite des travaux de l'OCDE et soulignant les recommandations issues des projets NAEC sera examiné à la RCM de 2015. ■

Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/fr/naec

■ Publications principales

- Nouvelles approches face aux défis économiques – Document cadre, mai 2012
- Rapport d'étape aux ministres, mai 2013
- Synthèse présentée à la RCM de 2014, mai 2014
- Synthèse du NAEC présentée à la RCM de 2015

■ Manifestations principales

- Quatrième réunion du Groupe NAEC, Paris, 7 février 2014
- Cinquième réunion du Groupe NAEC, Paris, 28 novembre 2014
- Sixième réunion du Groupe NAEC, Paris, 5 mars 2015

Tous à bord pour la croissance inclusive

L'initiative **Tous à bord pour la croissance inclusive de l'OCDE** a été lancée en 2012 dans un contexte où les inégalités se creusent, où le chômage reste obstinément élevé et où le niveau de vie stagne partout dans le monde. Cette initiative a été mise en place afin de donner suite au mandat ministériel portant sur l'élaboration de Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC) pour « développer un programme d'action stratégique pour une croissance inclusive. »

L'initiative trouve sa source dans un double constat : les inégalités ne se limitent pas aux revenus mais affectent les individus dans de nombreux aspects de leur vie ayant une incidence sur leur bien-être ; la persistance de fortes inégalités a contribué à déliter le tissu social des communautés et impose un coût économique considérable sur la croissance future. La phase préliminaire a donné lieu à plusieurs rapports : *Rapport sur le cadre de l'OCDE pour une croissance inclusive*, *All on Board: Making Inclusive Growth Happen* et une première brochure nationale, *All on Board: Making Inclusive Growth Happen in China*, produite à titre de contribution au 13^e Plan quinquennal de la Chine

Le Cadre d'action de l'OCDE est un outil qui offre aux dirigeants un moyen d'analyser comment la croissance se traduit par une amélioration dans le bien-être des personnes. Une mesure « multidimensionnelle du niveau de vie » fournit un aperçu plus complet du bien-être sociétal en prenant en compte la santé de la population et le risque de chômage ainsi que le revenu disponible des ménages et l'inégalité des revenus. Le Cadre souligne aussi l'importance de la distribution des résultats dans la population en général et offre aux responsables de l'action publique les moyens de mieux comprendre les principaux arbitrages à opérer et de voir quelle incidence des politiques données peuvent avoir sur des groupes spécifiques.

Sur 2015-16, l'initiative s'articulera autour de quatre principaux axes : méthodologique, sectoriel, national et régional. Elle continuera de quantifier l'impact des politiques structurelles sur le revenu, l'emploi et la santé, et d'étendre l'analyse à un plus grand nombre de pays. L'initiative sera « sectorielle » afin d'intégrer systématiquement la croissance inclusive à travers les travaux de l'OCDE, tels que la santé, l'éducation, l'innovation, la concurrence et les questions financières, et l'environnement, et appliquera le concept au niveau national, régional et municipal. Suite à une première consultation en Amérique latine pendant la phase préliminaire, une deuxième consultation aura lieu en Asie du Sud-Est (juin 2015) en partenariat avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et la Banque asiatique de développement (BAD). Un rapport de synthèse sur la croissance inclusive sera présenté aux ministres en juin 2016. ■

Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/fr/sites/inclusivegrowth/

■ Publications principales

- *All on Board: Making Inclusive Growth Happen*, mai 2014
- *Rapport sur le cadre de l'OCDE pour une croissance inclusive*, mai 2014
- *All on Board: Making Inclusive Growth Happen in China*, mars 2015

■ Manifestations principales

- Atelier sur la croissance inclusive OCDE/Fondation Ford, Paris, avril 2013
- Consultation régionale OCDE/CEPALC sur la croissance inclusive en Amérique latine et aux Caraïbes, Chili, novembre 2013
- Première réunion du Groupe consultatif informel de l'OCDE, Paris, décembre 2013
- Atelier sur la croissance inclusive OCDE/Fondation Ford : « Changing the Conversation on Growth: Going Inclusive », New York, février 2014
- Atelier OCDE/CNDR, Urbanisation de la Chine et croissance inclusive, Chine, mars 2014
- Séminaire technique OCDE/ CNDR, Chine, octobre 2014
- Lancement de *All on Board: Making Inclusive Growth Happen in China*, Chine, mars 2015

Aligner les politiques pour la transition vers une économie bas carbone

À la Réunion du Conseil au niveau des ministres (RCM) de 2014, les ministres ont chargé l'OCDE, l'Agence internationale de l'énergie (AIE), le Forum international des transports (FIT) et l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) de fournir aux pays membres et partenaires des orientations sur les meilleurs moyens d'harmoniser leurs politiques pour la transition vers une économie bas carbone et résiliente au changement climatique. Le rapport final qui sera remis à la RCM 2015 mettra en exergue toute une série de domaines offrant des possibilités d'aligner les politiques à cet effet. Les résultats de ce projet contribueront à éclairer les discussions en vue du sommet climat (COP21) de Paris en 2015.

Ce rapport présente le premier diagnostic général de la cohérence entre les cadres d'action et de réglementation et les objectifs climatiques. Il pointe des possibilités de réaligner les politiques pour permettre une transition efficace et efficiente vers une économie bas carbone dans quatre domaines d'action (investissement, fiscalité, innovation et compétences, échanges commerciaux) et pour quatre activités spécifiques (électricité, mobilité urbaine, utilisation des terres en zone rurale et adaptation). Remédier systématiquement à ces défauts d'alignement dans chaque pays renforcera la capacité d'adaptation des systèmes économiques et sociaux au programme d'action climatique, et aidera les gouvernements à se montrer plus ambitieux dans leurs politiques intérieures et leurs contributions internationales, tout en répondant à d'autres objectifs économiques et politiques des pays développés et en développement, dans l'optique d'une croissance plus verte et plus inclusive.

Le projet est coordonné par le Secrétariat général sous la supervision du Secrétaire général adjoint Rintaro Tamaki ; il mobilise toutes les directions et organes concernés de l'OCDE, ainsi que l'AIE, le FIT et l'AEN, avec la participation active de plus de 70 experts des quatre organisations. Les travaux ont été présentés à plus de 15 comités dont le Comité consultatif économique et industriel (BIAC) et la Commission syndicale consultative (TUAC). En février 2015, un séminaire a réuni plus de 150 délégués des comités intéressés qui ont examiné les premiers résultats. Les délégations ont été régulièrement consultées par le biais d'un Groupe informel de liaison avec les délégations afin que le rapport puisse être achevé pour la réunion du Conseil au niveau des Ministres de 2015. ■

■ Publications principales

- OCDE, AIE, FIT et AEN (2015, à paraître), *Aligner les politiques pour une économie bas carbone*, Éditions OCDE, Paris

■ Manifestations principales

- Réunions du Groupe informel de liaison avec les délégations, Paris, 5 décembre 2014, 5 février 2015, 20 mars 2015
- Séminaire OCDE/ AIE/ AEN/ FIT : « Aligner les politiques pour la transition vers une économie bas carbone », Siège de l'OCDE, Paris, 16-17 février 2015

Prochaines générations : comment prévenir les inégalités au moment de la vieillesse

Le projet horizontal Prochaines générations : comment prévenir les inégalités au moment de la vieillesse apportera aux pays membres et partenaires un éclairage utile à l'élaboration d'approches viables face au vieillissement démographique. Il vise à mieux faire percevoir et appréhender les enjeux que représentent, notamment en termes de réformes, les deux grandes tendances que sont le vieillissement et la montée des inégalités.

Il montrera comment les inégalités s'accroissent tout au long de la vie, en analysant les liens entre les problèmes de santé et de travail, et les difficultés sociales auxquelles sont confrontées les personnes âgées. L'objectif est de déterminer à quels moments de l'existence d'une personne les pouvoirs publics peuvent intervenir de manière efficace pour remédier à ces problèmes, au lieu d'attendre la retraite. Les femmes étant souvent les plus vulnérables parmi les personnes âgées, les différences entre les sexes seront examinées tout au long du projet. À côté des réformes à mettre en œuvre dans chaque domaine, une grande attention sera portée aux interactions et synergies potentielles des politiques publiques.

Le projet aboutira principalement à un Plan d'action pour l'égalité durant la vieillesse. Le calendrier prévu est le suivant :

- Mi-2016 : rapport d'analyse des données.
- Fin 2016 : rapport intermédiaire sur la prospective des systèmes de santé et de protection sociale. On continuera de perfectionner, mettre à jour et utiliser le modèle de prospective stratégique mis au point dans le cadre du projet au-delà du Programme de travail et budget (PTB) 2015-16.
- Fin 2016 : projet de rapport final présentant les bonnes pratiques et, le cas échéant, des recommandations sur l'action à mener.
- Printemps 2017 : soumission à la RCM du Plan d'action pour l'égalité durant la vieillesse.

Le modèle de prospective stratégique est un autre résultat attendu du projet. En commençant par élaborer un modèle de prospective stratégique relatif au vieillissement à partir de données sur les ménages dans certains pays, le projet aidera, par exemple, les dirigeants à déterminer s'il vaut mieux lutter contre la pauvreté des retraités en augmentant les dépenses de retraite, en investissant dans les compétences des seniors, ou en influant sur les modes de vie des individus afin d'améliorer leur état de santé.

Ce projet horizontal est supervisé par Secrétaire général adjoint Stefan Kapferer; y participent la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales (ELS), la Direction des statistiques (STD), la Direction de la gouvernance publique et du développement territorial (GOV) et la Direction de la science, de la technologie et de l'innovation (STI). Les pilotes sur ce projet sont le Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales, le Comité de la santé et ELS.

Nouvelle Stratégie pour l'innovation

L'OCDE a lancé sa Stratégie pour l'innovation en 2010. Elle a été bien accueillie et a influé sur l'évolution des politiques dans de nombreux pays. Dans ses Orientations stratégiques de 2013, le Secrétaire général de l'OCDE a communiqué son intention de la revoir et l'actualiser. La nouvelle version sera livrée à la Réunion du Conseil au niveau des ministres (RCM) en 2015.

Privilégier l'innovation, et l'intégrer dans le programme d'action structurelle, est particulièrement important, à l'heure où de nombreux gouvernements s'efforcent d'instaurer une croissance plus robuste, inclusive et durable après la crise financière. L'innovation, qui implique la création et la diffusion de nouveaux produits, procédés et méthodes, peut être un élément essentiel de la solution. Elle alimente la création d'entreprises et d'emplois, et la croissance de la productivité, et peut contribuer à relever des défis sociaux et mondiaux majeurs, comme la santé dans le monde ou le changement climatique.

Les gouvernements jouent un rôle déterminant dans l'instauration de conditions favorables à l'innovation, en investissant dans ses éléments fondateurs, en aidant les entreprises à surmonter les principaux obstacles, et en veillant à ce qu'elle contribue aux objectifs clés de la politique publique. La Stratégie pour l'innovation 2015, coordonnée par la Direction de la science, de la technologie et de l'innovation, fait fond sur les travaux de 14 directions de l'OCDE et expose un programme d'action concret pour l'innovation. Elle énonce cinq priorités pour les dirigeants, qui constituent la base d'une approche exhaustive et pragmatique de l'innovation :

- Renforcer l'investissement dans l'innovation et stimuler le dynamisme des entreprises.
- Élaborer, en y consacrant les investissements nécessaires, un système efficace de création et de diffusion de la connaissance.
- Mettre à profit les retombées bénéfiques de l'économie numérique.
- Promouvoir les talents et les compétences, et optimiser leur utilisation.
- Améliorer la gouvernance et la mise en œuvre des politiques d'innovation.

L'application d'une stratégie pour l'innovation efficace revêt d'autant plus d'importance que les grandes tendances – allongement des chaînes de valeur mondiales, investissements massifs dans le capital intellectuel, et progrès technologique ininterrompu, notamment numérisation rapide – annoncent l'émergence d'une « nouvelle révolution de la production ». Dans le contexte d'atonie de la croissance, les gouvernements doivent utiliser ces tendances pour instaurer une économie plus robuste et durable. La Stratégie pour l'innovation 2015 fournit des orientations concrètes pour formuler des politiques qui s'attaquent à ces cinq priorités et assurer leur mise en œuvre efficace.

Une synthèse de la Stratégie pour l'innovation 2015 sera fournie à la RCM 2015 ; un rapport exhaustif sera diffusé lors de la réunion du Comité de la politique scientifique et technologique au niveau des ministres d'octobre 2015.

Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/fr/sites/strategiedelocdepourlinnovation/

Nouvelles sources de croissance : le capital intellectuel

Vu l'atonie de la croissance et la faiblesse des marchés du travail, les gouvernements recherchent de nouvelles sources de croissance. La première phase du projet sur le capital intellectuel (voir le rapport de 2013 *Encourager l'investissement dans le capital intellectuel, la croissance et l'innovation*) a montré que les entreprises investissent désormais plus souvent dans le capital intellectuel (données, logiciels, recherche-développement, propriété intellectuelle, procédés organisationnels et compétences spécialisées) que matériel.

La deuxième phase, que coordonne la Direction de la science, de la technologie et de l'innovation (STI), concerne trois piliers du capital intellectuel. Ses résultats seront diffusés en juin 2015.

Propriété intellectuelle : l'engouement pour l'investissement intellectuel étend l'impact économique des droits de propriété intellectuelle dans toute la zone OCDE. Cependant, à l'ère de la connectivité, de la mondialisation et de la numérisation des créations et travaux scientifiques, l'adéquation des régimes actuels de propriété intellectuelle reste à démontrer économiquement. C'est l'investissement dans les droits d'auteur qui augmente le plus vite. En diffusant les renseignements sur les brevets, les pouvoirs publics en renforceraient l'intérêt économique, de même qu'en facilitant le financement des jeunes entreprises innovantes, ils soutiendraient l'innovation et l'emploi.

Données et analytique : l'exploitation des « données massives » et l'analytique favorisent la création de valeur, les gains de productivité et l'innovation fondée sur les données. Cette innovation de rupture complique la tâche des pouvoirs publics qui doivent notamment : i) augmenter la productivité tout en remédiant aux effets délétères de la « destruction créatrice » ; ii) concilier libre circulation des données et les impératifs de confidentialité et de sécurité ; iii) mieux mesurer la valeur économique des données, notamment à des fins fiscales ; et iv) analyser les cadres stratégique et réglementaire pertinents (protection des données, concurrence, fiscalité, etc.).

Compétences économiques : si le capital organisationnel et la formation donnent des moyens d'agir à la main-d'œuvre et renforcent la compétitivité des entreprises, on manque cependant d'indicateurs dans ces domaines. Il ressort de travaux récents de l'OCDE que 12 % à 33 % de la main-d'œuvre contribuent au capital organisationnel. L'investissement dans la formation représente entre 3 % et 11 % de la valeur ajoutée brute, et la formation « sur poste » entre 1 % et 3 %. Les actifs intellectuels sont très complémentaires, en particulier le capital organisationnel et les technologies de l'information et de la communication.

L'OCDE continuera d'étudier les liens existant entre investissement intellectuel, croissance, emploi et intégration dans les chaînes de valeur mondiales.

La deuxième phase du projet sur le capital intellectuel est coordonnée par STI et supervisée par le Secrétaire général adjoint William Danvers.

Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/fr/sti/ind/newsourcesofgrowthknowledge-basedcapital.htm
et www.oecd.org/fr/sti/ieconomie/data-driven-innovation.htm

La Stratégie sur les compétences

La Stratégie de l'OCDE sur les compétences, adoptée à la Réunion du Conseil au niveau des Ministres de 2012, propose une approche stratégique propre à favoriser des compétences meilleures pour des emplois meilleurs et une vie meilleure. L'objectif est de renforcer les systèmes de compétences, par le développement, l'activation et l'utilisation effective des compétences au service de la prospérité économique et de la cohésion sociale, avec en ligne de mire « l'employabilité tout au long de la vie ».

Les dépenses en faveur de l'éducation et des compétences sont des investissements d'avenir. Mais cela ne suffit pas : les politiques sociales et du marché du travail et les pratiques connexes ne doivent pas décourager les individus de proposer leurs compétences ni empêcher l'utilisation effective de celles-ci.

La Stratégie se décline désormais au niveau national, et l'OCDE travaille avec divers pays à l'amélioration de leurs stratégies propres, suivant une approche collaborative innovante, conçue pour mobiliser l'ensemble de l'administration et des parties prenantes et traiter les problèmes à l'échelon national et local. Cela suppose d'utiliser les données comparatives, instruments et méthodes de l'OCDE pour recenser les forces et faiblesses du système de compétences national, de déterminer les options possibles et de planifier la mise en œuvre de politiques meilleures avec la participation active de l'ensemble des acteurs.

L'OCDE réalise également une évaluation comparative de la façon dont les pays anticipent l'évolution des besoins de compétences et s'y adaptent. Cette évaluation sera suivie d'examens par pays pour recenser les pratiques exemplaires et réaliser de nouveaux progrès à travers l'anticipation des besoins de compétences et l'élaboration de systèmes d'information permettant aux individus, aux entreprises, aux syndicats et aux établissements de formation de mieux satisfaire ces besoins. La Stratégie sur les compétences sous-tend également l'aide et les conseils dispensés aux pays par l'OCDE aux fins de la mise en œuvre de son Plan d'action pour les jeunes.

La première édition des *Perspectives de l'OCDE sur les compétences*, publiée en octobre 2013, présente les résultats préliminaires de l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC). L'édition 2015 portera sur les jeunes, les compétences et l'employabilité, et reprendra le cadre de la Stratégie sur les compétences pour offrir une perspective horizontale de l'OCDE sur le développement, l'activation et l'utilisation effective des compétences en vue d'améliorer la situation des jeunes.

La Stratégie sur les compétences est coordonnée par la Direction de l'éducation et des compétences, avec la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales, en étroite collaboration avec le programme LEED, le Centre de développement, le Centre de politique et d'administration fiscales, et d'autres directions selon les besoins. Elle est supervisée par le Secrétaire général adjoint, Stefan Kapferer.

Pour plus d'informations, voir : skills.oecd.org/ et www.oecd.org/fr/edu/strategiedelocdesurlescompetences.htm

La Stratégie pour une croissance verte

La Stratégie pour une croissance verte répond au principe énoncé à la RCM de juin 2009 selon lequel « croissance » et « environnement » doivent aller de pair. Elle vise à aider les gouvernements à favoriser la croissance et le développement économiques tout en assurant que les actifs naturels continuent de fournir les ressources et services environnementaux dont dépend notre bien-être. Pour combattre le changement climatique, lutter contre une dégradation coûteuse de l'environnement et mieux gérer les ressources naturelles, les gouvernements doivent stimuler l'investissement et l'innovation dans les infrastructures et technologies propres. Cela contribuera à une croissance soutenue et suscitera de nouvelles opportunités économiques.

Des stratégies de croissance verte efficaces impliquent une transition à l'échelle macroéconomique, et la Stratégie de l'OCDE entend aider les gouvernements à déterminer les meilleurs moyens d'évoluer vers une croissance plus verte dans les domaines inscrits au programme de travail de l'OCDE. L'Organisation a bien progressé vers l'intégration de la croissance verte dans ses travaux, dont ses activités régulières de suivi des politiques nationales : Études économiques, Examens environnementaux, Examens des politiques d'innovation et Examens des politiques de l'investissement. Elle a élargi l'analyse aux défis et opportunités propres aux pays en développement. De réels efforts sont faits pour s'assurer que les principaux comités coopèrent pour délivrer un message cohérent en faveur de la croissance verte dans leurs recommandations concernant l'investissement et la finance, la fiscalité, la réforme des mesures de soutien aux combustibles fossiles, les échanges et les secteurs clés (énergie, transports, agriculture, eau...)

En 2015 paraîtra le rapport *Vers une croissance verte ? Suivi des progrès*, qui prolonge deux publications parues en 2011 dans le cadre de la Stratégie, *Vers une croissance verte* et *Outils pour la mise en place d'une croissance verte*, ainsi que le document de synthèse de 2013 sur ce thème. Il fera le bilan des progrès intervenus depuis la Stratégie de 2011 et montrera dans quels domaines les politiques de croissance verte pourraient être plus ambitieuses et efficaces. Il tirera aussi les leçons de l'intégration de la croissance verte dans le programme de travail de l'OCDE et analysera comment enrichir la Stratégie à la lumière des travaux menés depuis son adoption.

Le Forum 2015 sur la croissance verte et le développement durable aura pour thème transversal « Création des conditions de la prochaine révolution industrielle : mettre la pensée systémique et la politique de l'innovation au service de la croissance verte ». Il recensera les déficits de connaissances et encouragera de nouvelles initiatives pour les combler efficacement.

La Stratégie pour une croissance verte est coordonnée par l'unité Croissance verte et relations mondiales et supervisée par le Secrétaire général adjoint Rintaro Tamaki.

Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/fr/croissanceverte

L'Initiative de l'OCDE pour la parité

L'égalité des sexes concerne la justice et l'équité, mais aussi l'autonomie économique, et comprend de multiples dimensions – politique, éducative, socioéconomique et culturelle – à prendre en compte pour lutter contre les inégalités liées au genre. Ces différentes dimensions doivent être prises en charge conjointement et l'Initiative pour la parité s'inscrit par conséquent dans une approche horizontale qui associe différentes directions de l'OCDE et leurs comités, groupes de travail et organes directeurs respectifs.

La Recommandation de l'OCDE sur l'égalité entre hommes et femmes – adoptée par tous les membres et plusieurs non-membres – énonce des principes à suivre pour atteindre la parité et prévoit également un suivi et une analyse en continu des progrès accomplis dans ce domaine. Compte tenu de l'étendue de ses travaux, l'OCDE met continuellement en avant des instruments d'action inédits et des problématiques nouvelles. Au cours de la deuxième moitié de 2014, par exemple, elle a joué un rôle pilote en contribuant à la définition de l'objectif fixé dans le Communiqué des dirigeants du G20 à Brisbane, consistant à réduire l'écart de taux d'activité entre les hommes et les femmes des pays du G20 de 25 % d'ici 2025. Elle a également publié *Students and Money – Financial Literacy Skills for the 21st Century*, ainsi que la troisième édition de son indice « Institutions sociales et égalité homme-femme ».

En mars 2015 – au moment où le monde célébrait la Journée internationale de la femme – le portail de données hommes-femmes de l'OCDE a été mis à jour ; la publication intitulée *L'égalité des sexes dans l'éducation. Aptitudes, comportement et confiance* examinait les facteurs à l'origine des écarts entre les garçons et les filles dans l'éducation ; le rapport OCDE-CAWTAR intitulé *Women in Public Life: Gender, Law and Policy in the Middle East and North Africa* était publié ; et la nouvelle initiative régionale de l'OCDE sur la parité en Asie du Sud-Est organisait sa première réunion à Jakarta, en Indonésie.

La question de l'égalité homme-femme sera traitée dans l'édition 2015 des *Études économiques de l'OCDE* de l'Autriche, et dans les examens consacrés aux congés payés pour raison familiale aux États-Unis et au partage des tâches domestiques et sur le lieu de travail au sein des couples. L'entrepreneuriat féminin sera pris en compte dans l'initiative du G7 consistant en une comparaison des politiques à l'appui de l'amélioration des performances des PME. Une nouvelle édition du *Panorama de l'entrepreneuriat* sera publiée, ainsi que l'édition 2015 de *Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE*. Tout au long de 2015, le Réseau du CAD sur l'égalité homme-femme (GENDERNET) veillera à ce que l'égalité homme-femme reste une priorité globale du programme de développement pour l'après-2015, et le Comité de la gouvernance publique élaborera une nouvelle Recommandation de l'OCDE qui contiendra des orientations visant à promouvoir l'égalité homme-femme dans la vie publique.

L'Initiative de l'OCDE pour la parité est coordonnée par la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales, sous la supervision du Secrétaire général adjoint Stefan Kapferer.

Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/fr/parite

La Stratégie pour le développement

L'application de la Stratégie pour le développement s'inscrit actuellement dans le contexte des travaux que mène la communauté internationale pour parvenir à des accords mondiaux lors de trois événements prévus en 2015 : la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (juillet, Addis-Abeba), le Sommet des Nations Unies pour l'adoption du Programme de développement pour l'après-2015 (septembre, New York) et la 21^{ème} Conférence des Parties à la CCNUCC (décembre, Paris).

Les OMD arrivent à expiration et le monde est résolu à en terminer les chantiers inachevés, éliminer la pauvreté, répondre au changement climatique et assurer à tous bien-être et prospérité. La Stratégie pour le développement est essentielle pour permettre à l'Organisation d'assurer l'intégration transversale du développement et de s'adapter à la vision qui sous-tend le Programme de développement pour l'après-2015.

La Stratégie a contribué à une nouvelle définition de « la cohérence des politiques au service du développement durable » (CPDD), approche visant à aider les décideurs à concevoir des politiques qui tiennent compte d'interactions plus complexes (ex. lien eau, énergie et alimentation), des effets produits au-delà des frontières et des arbitrages requis à différents niveaux du processus stratégique, et assurent une synergie entre mesures économiques, sociales et environnementales.

Aux fins de la Stratégie, l'Organisation a renforcé ses mécanismes d'échange de connaissances et adopté une approche multidimensionnelle pour appréhender les problèmes que rencontrent les pays. Aux Dialogues sur les politiques (Développement fondé sur les ressources naturelles ; Chaînes de valeur mondiales et transformation de la production) participent des pays partenaires, d'autres organisations internationales et le secteur privé.

L'Alliance pour le partage des connaissances (KSA) aide à mettre en vedette le projet Croissance verte urbaine dans les économies dynamiques d'Asie, ainsi que l'Observatoire de l'OCDE sur l'innovation dans le secteur public. La première série d'*Examens multidimensionnels* concernant le Myanmar, les Philippines et l'Uruguay est achevée. La Côte d'Ivoire, le Costa Rica, le Kazakhstan et le Pérou font partie des nouveaux pays actuellement étudiés ou sur le point de l'être.

L'Organisation prend part au processus de préparation de l'après-2015 conduit par l'ONU par des contributions concernant les indicateurs associés aux Objectifs de développement durable (notamment à travers les organes statistiques de l'ONU), une participation à la réflexion sur des sujets comme le bien-être, les inégalités et la parité (ex., Indice Institutions sociales et égalité homme-femme) ou la révolution des données, et ses travaux sur la modernisation de l'APD et un nouvel outil de mesure, le Soutien public total au développement durable.

La Stratégie offre un cadre propice à une contribution de l'ensemble de l'OCDE aux efforts menés sous l'égide de l'ONU pour définir un cadre stratégique de financement du développement durable. Les travaux de l'OCDE sur la transparence fiscale, l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), le financement climatique et le Cadre d'action pour l'investissement (CAI) seront déterminants.

Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/fr/developpement/oecd-strategy-on-development.htm

L'Initiative du vivre mieux de l'OCDE

Depuis de nombreuses décennies, le produit intérieur brut est le principal indicateur utilisé par les institutions nationales et internationales pour définir et mesurer le progrès. Mais un indicateur ainsi focalisé sur la croissance économique ne rend pas compte des multiples facteurs qui influent sur la vie de chacun. Ces dix dernières années, plusieurs pays et institutions ont entrepris de rechercher d'autres façons de mesurer le progrès des sociétés. Lancée en 2011 dans le contexte des efforts internationaux pour aller au-delà du PIB, l'Initiative du vivre mieux de l'OCDE propose un cadre d'analyse du bien-être et du progrès sociétal.

Le rapport *Comment va la vie ?* rassemble des mesures internationales et comparables du bien-être, qui prennent en compte la situation matérielle et la qualité de vie des personnes selon onze dimensions : revenu et patrimoine, emploi et salaires, logement, santé, équilibre travail – vie privée, éducation et compétences, relations sociales, engagement civique et gouvernance, qualité de l'environnement, sécurité des personnes et bien-être subjectif. La deuxième édition de *Comment va la vie ?*, publiée en novembre 2013, montre comment la crise économique mondiale a profondément influé sur le bien-être des personnes, allant au-delà des mesures d'emplois et de revenus.

L'Indicateur du vivre mieux de l'OCDE est une plateforme en ligne interactive permettant au public de visualiser la situation en termes de bien-être dans les pays membres et non membres de l'OCDE, au regard des critères qui comptent le plus pour chacun. Depuis son lancement, l'Indicateur du vivre mieux a attiré plus de 6 millions d'utilisateurs de plus de 180 pays, avec plus de 13 millions de pages consultées. En 2014, une nouvelle fonction a été ajoutée permettant les utilisateurs de comparer et partager leur indicateur avec d'autres personnes ayant créé un indicateur et voir le nombre de réponses d'autres utilisateurs par pays, âge et sexe, ainsi que les thèmes jugés comme étant les plus importants pour une vie meilleure. Le site est actuellement disponible en anglais, français, allemand, portugais, russe et espagnol. Une version italienne a été lancée en 2015 avec le support de la délégation italienne.

L'OCDE travaille également sur de nombreuses autres études portant sur le bien-être : *Comment vivait-on ? Le bien-être à l'échelle mondiale depuis 1820*, qui examine 10 dimensions du bien-être de 1820 jusqu'à nos jours ; *Lignes directrices sur la mesure du bien-être subjectif* ; *Comment va la vie dans votre région ?*, qui mesure le bien-être des gens dans 364 régions parmi les 34 pays de l'OCDE ; et l'Index du bien-être régional, qui permet aux utilisateurs de mesurer le bien-être dans leur région et de le comparer avec les 361 autres régions de l'OCDE.

Les travaux sur la mesure du bien-être sont coordonnés par la Direction des statistiques.
Pour plus d'informations voir : www.oecd.org/fr/statistiques/initiative-vivre-mieux.htm

L'Indicateur du vivre mieux de l'OCDE est coordonné par la Direction des relations extérieures et de la communication.
Pour plus d'informations voir : www.oecdbetterlifeindex.org/fr



DIRECTIONS



Organigramme

www.oecd.org/organigramme

SECRETARIAT GÉNÉRAL

SECÉTAIRE GÉNÉRAL
Angel Gurría

Cabinet du Secrétaire Général
Gabriela Ramos, Directrice de Cabinet et Sherpa
pour le G20, NAEC, Croissance inclusive

**Chef Économiste et Chef du Département
des affaires économiques**
Catherine Mann

Secrétariat des relations mondiales
Marcos Bonturi, Directeur

Direction des affaires juridiques
Nicola Bonucci, Directeur et Coordinateur adhésion

**Direction des relations extérieures
et de la communication**
Anthony Gooch, Directeur

Audit interne et évaluation
Lucy Elliott, Directrice

Secrétariat du Conseil et du Comité exécutif
Patrick van Haute, Directeur

SECÉTAIRES GÉNÉRAUX ADJOINTS

Rintaro Tamaki
Durabilité environnementale, Cohérence
des politiques et Développement,
Questions financières

William Danvers
Relations mondiales, Anticorruption,
Politiques scientifiques et technologiques,
et Innovation

Mari Kiviniemi
Gouvernance, Échanges et Agriculture,
Statistiques

Stefan Kapferer
Capital humain/social et Compétences, PME
et Développement local, Santé, Parité

ORGANES SPÉCIAUX

**Centre de
développement**

Mario Pezzini
Directeur

**Agence internationale
de l'énergie**

Maria van der Hoeven
Directrice exécutive

**Agence pour
l'énergie nucléaire**

William Magwood
Directeur général

Juin 2015

DIRECTIONS

<p>Département des affaires économiques</p> <p>Alvaro Pereira Directeur, Études nationales</p> <p>Christian Kastrop Directeur, Études de politique économique</p>	<p>Direction des affaires financières et des entreprises</p> <p>Adrian Blundell-Wignall Directeur</p>	<p>Direction de la coopération pour le développement</p> <p>Jon Lomøy Directeur</p>	<p>Direction des échanges et de l'agriculture</p> <p>Ken Ash Directeur</p>	<p>Direction de l'éducation et des compétences</p> <p>Andreas Schleicher Directeur</p>
<p>Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales</p> <p>Stefano Scarpetta Directeur</p>	<p>Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local</p> <p>Sergio Arzeni Directeur</p>	<p>Direction de l'environnement</p> <p>Simon Upton Directeur</p>	<p>Direction exécutive</p> <p>Anthony Rottier Directeur</p>	<p>Direction de la gouvernance publique et du développement territorial</p> <p>Rolf Alter Directeur</p>
<p>Centre de politique et d'administration fiscales</p> <p>Pascal Saint-Amans Directeur</p>	<p>Direction de la science, de la technologie et de l'innovation</p> <p>Andrew Wyckoff Directeur</p>	<p>Direction des statistiques</p> <p>Martine Durand Directrice</p>		

ENTITÉS SPÉCIALES

<p>Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest</p> <p>Laurent Bossard Directeur</p>	<p>Forum international des transports</p> <p>José Viegas Secrétaire général</p>	<p>Groupe d'action financière</p> <p>Rick McDonell Secrétaire exécutif</p>	<p>Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle</p> <p>Johannes Jütting Chef du Secrétariat</p>	<p>Réseau de mesure des performances des organisations multilatérales</p> <p>Björn Gillsäter Directeur du Secrétariat</p>
---	--	---	---	--

Cabinet du Secrétaire général

Cabinet du Secrétaire général
 Courriel : secretary.general@oecd.org

« Nous avons accompli des progrès remarquables pour repositionner l'OCDE comme l'institution par excellence source de recommandations d'action visant à promouvoir la croissance, le développement et le bien-être dans nos pays Membres et à travers le monde. Toutefois, cette transformation organisationnelle et la réalisation de ces objectifs communs sont toujours en cours : il nous faut renforcer encore l'utilité et la pertinence de notre Organisation pour ses pays Membres et Partenaires. »

Angel Gurría,
 Secrétaire général de l'OCDE

Le Cabinet du Secrétaire général (OSG) aide le Secrétaire général à donner corps à sa vision stratégique pour l'Organisation. Sous la conduite de la Directrice de Cabinet et Sherpa au G20 et du Directeur adjoint, OSG s'emploie à accroître la pertinence, la visibilité et l'impact de l'Organisation afin qu'elle reste à la pointe de l'analyse stratégique et prodigue des conseils opportuns et ciblés. Il assure pour cela, avec les Secrétaires généraux adjoints, la supervision et l'avancement de l'ensemble des objectifs stratégiques, ainsi que la coordination des travaux et la création de synergies au sein de l'Organisation.

Pour être aux avant-postes de l'évolution des politiques publiques et soutenir les réformes dans les pays Membres et Partenaires, le Cabinet du Secrétaire général supervise directement les initiatives relatives aux Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC) et à la Croissance inclusive, et accueille l'Unité Sherpa G20/G7. OSG et les Secrétaires généraux adjoints facilitent la supervision globale de l'intégration systématique des projets sur les compétences, l'innovation, la croissance verte, l'égalité homme-femme et le développement dans tous les travaux du Secrétariat de l'OCDE.

En supervisant étroitement les travaux du Secrétariat des relations mondiales et de la Direction juridique, le Cabinet est également en première ligne de la stratégie d'ouverture de l'Organisation, dirigeant et surveillant les processus d'adhésion ainsi que la coopération avec les Partenaires clés et les pays non Membres.

OSG collabore aussi étroitement avec le Secrétariat du Conseil et du Comité exécutif afin de préparer les réunions du Conseil, assure la liaison avec l'Unité Audit interne et Évaluation pour veiller au maintien de la stratégie de l'Organisation, et accueille l'Unité de prospective stratégique, l'Alliance pour le partage des connaissances et la Table ronde sur le développement durable. En résumé, OSG assure la direction stratégique et la cohérence des travaux du Secrétariat, ce qui est également garanti par la supervision des directions de l'OCDE par les Secrétaires généraux adjoints.

www.oecd.org/fr/apropos/secretairegeneral/



Jim Yong Kim, Banque mondiale ; Roberto Azevêdo, Organisation mondiale du commerce ; Christine Lagarde, Fonds monétaire international ; Angela Merkel, Chancelière fédérale allemande ; Angel Gurría, OCDE ; et Guy Ryder, Organisation internationale du Travail (de gauche à droite) ; pendant la présentation de l'*Études économiques de l'OCDE de l'Allemagne 2014* à Berlin, mai 2014

Secondée par le Cabinet du Secrétaire général, l'Organisation a réalisé d'importantes avancées en 2014 pour renforcer son impact sur les agendas nationaux et internationaux. OSG a notamment été au centre des efforts déployés pour produire la série *Politiques meilleures*, qui propose une analyse des politiques existantes afin de soutenir les programmes de réforme dans les pays Membres et Partenaires : neuf brochures de la série ont ainsi été réalisées en 2014. OSG a également organisé de nombreuses visites et manifestations de très haut niveau au siège de l'OCDE dans le cadre du Programme pour les dirigeants : 15 Chefs d'Etat ou de gouvernement se sont ainsi rendus à l'OCDE en 2014, établissant ainsi l'OCDE comme l'étape incontournable du séjour à Paris des dirigeants.

Par ailleurs, OSG coordonne la préparation de la Semaine de l'OCDE et de la RCM, tant sur le fond qu'en termes d'organisation, afin de faire progresser les travaux stratégiques de l'OCDE. En 2014, la Semaine de l'OCDE a rassemblé deux Premiers ministres, 5 vice-Premiers ministres, 43 ministres, 19 vice-ministres, 130 hauts représentants, plus de 190 intervenants et 1 900 participants venus de 69 pays.

En 2014, OSG a également apporté son concours lors des 53 missions à l'étranger du Secrétaire général et des quelque 900 réunions et plus auxquelles il a participé : il s'est agi de préparer plus de 1 800 notes d'information et 279 allocutions, et de traiter plus de 500 courriels par jour. Les Secrétaires généraux adjoints ont également eu un emploi du temps intense, avec 110 visites dans des pays Membres et Partenaires. Ils ont aidé le Secrétaire général à superviser le travail des directions ou de domaines d'action spécifiques, pour donner le maximum d'écho aux activités de l'OCDE, soutenir les efforts que déploient les Membres face à la crise économique et à ses conséquences sociales, et développer les relations extérieures de l'Organisation.

Dans le cadre des Cafés du Secrétaire général, le Cabinet a organisé des échanges avec des experts de renom, afin d'assurer que l'Organisation soit toujours en phase avec les grandes avancées du milieu universitaire. Thomas Piketty et Mariana Mazzucato comptent parmi les plus éminents penseurs reçus en 2014.

À l'avenir, OSG cherchera à renforcer le rôle de l'OCDE comme plateforme d'échanges pour les pays Membres et Partenaires, d'abord en mettant à profit la série Politiques meilleures afin de s'assurer que nos conseils sont pertinents et adaptés aux besoins des pays ; ensuite, en s'efforçant d'améliorer l'aide apportée aux dirigeants dans la mise en œuvre des réformes, à travers séminaires et ateliers ; et enfin, en tirant parti de notre expérience de l'organisation de visites à haut niveau afin d'affiner le Programme spécial pour les dirigeants.

■ Publications principales

Série Politiques meilleures :

- Zone euro : *Zone euro : Enjeux économiques et recommandations pour l'action publique*, février 2014
- Allemagne : *Germany: Keeping the Edge: Competitiveness for Inclusive Growth*, février 2014
- République populaire de Chine : *China: Structural Reforms for Inclusive Growth*, mars 2014
- Japon : *Japan: Advancing the Third Arrow for a Resilient Economy and Inclusive Growth*, avril 2014
- Italie : *Reform and Progress in Italy*, avril, juillet et octobre 2014
- Slovénie : *Slovenia: Reforms for a Strong and Sustainable Recovery*, mai 2014
- Colombie : *Colombia: Policy Priorities to Boost Productivity and Social Inclusion*, juin et novembre 2014
- Portugal : *Portugal: Deepening Structural Reform to Support Growth and Competitiveness*, juillet 2014
- Union européenne : *Recent and Ongoing OECD-EU Co-operation*, juillet et septembre 2014

Bureau du Sherpa et Unité de la gouvernance mondiale

Bureau du Sherpa de l'OCDE et Unité de la gouvernance mondiale
Courriel : sgeshpa@oecd.org

« La crise économique, financière et sociale décuple la nécessité d'une architecture économique internationale et de gouvernance mondiale plus efficace. Dans cette nouvelle configuration, l'OCDE est devenue un acteur incontournable de l'élaboration de normes efficaces et de politiques meilleures au service d'une croissance verte et inclusive, d'emplois de qualité, d'échanges et d'investissements dynamiques, d'une fiscalité équitable, et d'un développement renforcé. »

Gabriela Ramos,
Directrice de Cabinet du Secrétaire général de l'OCDE et Sherpa pour le G20

L'OCDE renforce son appui à diverses instances de gouvernance régionale et mondiale - G20, G7, Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), Alliance du Pacifique et Partenariat de Deauville – en mettant à profit ses analyses fondées sur des données probantes, ses recommandations en matière d'action publique et ses normes à l'échelle mondiale. L'équipe du Sherpa est au cœur de ces efforts en soutenant l'orientation stratégique et la participation du Secrétaire général, de la Directrice de Cabinet et Sherpa, et des fonctionnaires de haut niveau pendant le processus.

Au cours de la Présidence australienne du G20 en 2014, l'OCDE a apporté un appui décisif aux efforts conjoints en faveur d'une croissance forte et durable. Elle a ainsi joué un rôle clé dans la définition de l'objectif de générer 2 % de croissance supplémentaire d'ici 2018, entériné par les dirigeants des pays du G20 réunis en Sommet à Brisbane, et dans l'évaluation et le suivi des Stratégies nationales de croissance mises au point pour atteindre cet objectif. L'OCDE a également élaboré un argumentaire solide et pragmatique en faveur de la réduction de 25 % des inégalités homme-femme en matière de taux d'activité d'ici 2025, à laquelle les dirigeants du G20 se sont engagés à Brisbane.

L'OCDE soutient résolument les **trois priorités de la Présidence turque du G20 en 2015,** à savoir la mise en œuvre, l'investissement et la croissance inclusive. L'Organisation se félicite que la Présidence turque place la « **mise en œuvre** » au centre de son programme, car c'est un aspect pertinent pour l'agenda du G20 dans son ensemble, notamment pour les Stratégies nationales de croissance et l'objectif de parité « 25x25 ». L'intégration de « **l'inclusivité** » et de la problématique des **inégalités** dans le discours sur la croissance, en mettant l'accent sur les compétences, sera décisive pour associer les citoyens à la redéfinition des objectifs de croissance. Les travaux que l'OCDE consacre à l'investissement de longue durée et dans les infrastructures ainsi qu'au développement des PME appuient la troisième priorité, « **l'investissement** », pilier de toute stratégie de croissance car il stimule la demande, à la fois à court terme, mais aussi la croissance potentielle à plus long terme.

Notre approche des **échanges**, à travers le prisme des chaînes de valeur mondiales (CVM), a permis de mieux comprendre la dynamique des échanges internationaux et d'influer sur les débats au sein du G20 dans ce domaine. À partir de l'analyse de l'OCDE des CVM, les dirigeants des pays du G20 ont reconnu l'importance d'engager des réformes structurelles et de faciliter les échanges au service de la croissance et de l'emploi. L'OCDE mène actuellement des travaux de fond pour la Présidence turque, en ciblant l'intégration des PME et des entreprises des pays en développement à bas revenu dans les CVM, ainsi que les accords commerciaux régionaux et le système commercial multilatéral.

L'OCDE a été le fer de lance des progrès décisifs réalisés dans le domaine de la **fiscalité internationale**. L'érosion de la base d'imposition par la planification fiscale agressive et l'évasion fiscale, mais aussi par la fraude, représente une sérieuse menace non seulement pour les recettes publiques, mais aussi pour la souveraineté et l'équité fiscales dans tous les pays du G20. L'OCDE est à la tête des avancées considérables du G20 en matière de transparence fiscale et de lutte contre les juridictions non coopératives, le projet BEPS concernant l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices et le passage à l'échange automatique de renseignements fiscaux. Elle est également heureuse d'aider les pays en développement à tirer parti du nouvel environnement fiscal international pour mobiliser leurs ressources intérieures.

La collaboration entre l'OCDE et la **Présidence philippine de l'APEC 2015** s'intensifie car l'OCDE est étroitement impliquée dans le processus et le programme d'action de l'APEC, notamment pour les réformes économiques et financières, l'investissement et les infrastructures, la fiscalité, les échanges et les CVM, afin d'établir une coopération économique viable dans la région Asie Pacifique. L'OCDE a mis au point des outils pratiques, tels qu'une liste de vérification pour aider les économies APEC à cerner les forces et les faiblesses de leurs politiques de la réglementation, de la concurrence et de l'ouverture des marchés et à autoévaluer leurs efforts de réforme de la réglementation. Elle a également collaboré de façon étroite avec les économies de l'APEC en vue d'élaborer un Plan stratégique de l'APEC pour promouvoir le développement de la CVM, et de créer des secteurs des services ouverts et concurrentiels à l'appui de la modernisation industrielle (IRES). Depuis 2012, l'OCDE contribue aux efforts de l'APEC en faveur de l'éducation et de l'inclusion financières.

Sous la **Présidence allemande du G7** en 2015, l'OCDE s'emploie activement à soutenir les actions en faveur de chaînes d'approvisionnement durables, à encourager la conduite responsable des entreprises via ses Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, à promouvoir l'entrepreneuriat féminin et à développer des modèles viables de financement de la lutte contre le changement climatique. Le G7 s'appuie également sur l'expertise et le savoir faire de l'OCDE dans la région du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord. Sous la Présidence allemande, l'OCDE soutient les travaux consacrés à l'inclusion financière dans les pays en transition, ainsi que l'établissement d'un Pacte pour une gouvernance économique. En outre, en tant qu'institution d'appui à l'exécution des programmes, l'OCDE participe au Fonds pour la transition du Partenariat de Deauville, qui vise à soutenir les efforts des pays concernés pour promouvoir la croissance, l'emploi, l'investissement et la gouvernance. Ainsi, l'OCDE s'associe à la mise en œuvre de huit projets à l'appui de réformes concrètes en Tunisie, en Libye, en Égypte, au Yémen et en Jordanie.

Grâce à sa contribution, à son soutien et à sa coopération active avec ces forums mondiaux, l'OCDE renforce le rayonnement mondial de ses analyses, approches et instruments, en travaillant sur un pied d'égalité avec les pays du G20 et en **ouvrant de nouvelles voies de coopération avec des partenaires clés** – comme en témoigne la collaboration étroite de l'OCDE avec la Chine pour les préparatifs de sa Présidence du G20 en 2016. ■

■ Publications principales

2015

- *Rapport du Secrétaire général de l'OCDE aux ministres des Finances et aux gouverneurs de banque centrale des pays du G20*, février 2015
- *Rapport du Secrétaire général de l'OCDE aux ministres des Finances et aux gouverneurs de banque centrale des pays du G20*, avril 2015
- *Rapport du Secrétaire général de l'OCDE aux ministres des Finances et aux gouverneurs de banque centrale des pays du G20*, « *The OECD's approach to capital flow management measures used with a macro-prudential intent* », avril 2015
- *SMEs in GVCs: Challenges and Options for Policies in Trade and Complementary Areas*, octobre 2015

2014

- *Rapport sur la fiscalité du Secrétaire général de l'OCDE aux ministres des Finances et aux gouverneurs de banque centrale des pays du G20*, février 2014
- *Macroeconomic and Reform Priorities Report* (OCDE, Banque mondiale, FMI), février 2014
- *Government and Market-based Instruments and Incentives to stimulate Long-term Investment Finance in Infrastructure* (OCDE), mars 2014
- *The Opportunities and Challenges of Global Value Chains* (OCDE-OMC-CNUCED-Groupe Banque mondiale), juillet 2014
- Rapport de l'OCDE, avec le concours de l'OIT, du FMI et de la Banque mondiale, « *Achieving stronger growth by promoting a more gender balanced economy* », août 2014
- *Rapport du Secrétaire général de l'OCDE aux ministres des Finances et aux gouverneurs de banque centrale des pays du G20*, octobre 2014
- *Quantifier l'impact des stratégies de croissance des Membres du G20* (OCDE, FMI), novembre 2014

■ Manifestations principales

2015

- Cinquième conférence annuelle de haut niveau G20/OCDE sur la lutte contre la corruption, Istanbul, mars 2015
- Programme de développement des compétences OCDE-Chine, Beijing, mars 2015
- Forum G20/OCDE sur la gouvernance d'entreprise, Istanbul, avril 2015
- Présentation du *Tableau de bord 2015 de l'OCDE* sur le financement des PME et des entrepreneurs, Washington DC, avril 2015
- Symposium international du G20 sur la fiscalité, Istanbul, mai 2015
- Réunion des hauts responsables du Partenariat de Deauville, OCDE, Paris, mai 2015
- Table ronde de haut niveau de l'OCDE sur les investisseurs institutionnels et l'investissement à long terme, Singapour, mai 2015
- Séminaire de synthèse OCDE-G20 sur les PME et les pays en développement à bas revenu dans les chaînes de valeur mondiales, Paris, juin 2015
- Sommet des dirigeants des pays du G7, Schloss Elmau, juin 2015
- Réunions des ministres des Finances et des gouverneurs de banque centrale des pays du G20, février/avril/septembre/octobre 2015
- Réunion des ministres de l'Emploi des pays du G20, septembre 2015
- Lancement des nouveaux Principes de gouvernance d'entreprise, Ankara, septembre 2015
- Réunion des ministres du Commerce des pays du G20, octobre 2015
- Forum mondial de l'OCDE sur l'investissement, Istanbul, automne 2015
- Sommet des dirigeants des pays du G20, Antalya, novembre 2015

2014

- Réunion du G20 sur la qualité de l'apprentissage, Paris, avril 2014
- Séminaire de synthèse OCDE-G20 sur les chaînes de valeur mondiales, Paris, mai 2014
- Réunion conjointe G20-APEC du Groupe de travail sur l'investissement et l'infrastructure, Singapour, juin 2014
- Réunions des ministres des Finances et des gouverneurs de banque centrale des pays du G20, février/avril/septembre/octobre
- Réunion des ministres du Commerce des pays du G20, juillet 2014
- Réunion des ministres de l'Emploi des pays du G20, septembre 2014
- Sommets des chefs d'entreprise et des dirigeants économiques de l'APEC, Beijing, novembre 2014
- Sommet du G20 de Brisbane, novembre 2014

Direction de la coopération pour le développement



Jon Lomøy

Directeur

Courriel : dac.contact@oecd.org

« En décembre 2014, les ministres des pays membres du Comité d'aide au développement sont parvenus à un accord historique sur une mesure plus précise et fiable de l'aide publique au développement (APD), porteuse des incitations appropriées. Ce faisant, ils se sont engagés à allouer davantage d'APD aux pays les plus démunis. Les règles définissant les apports comptabilisables dans l'APD ont été établies par le CAD il y a plus de 40 ans. Grâce à cette modernisation, l'APD est prête à faire face à l'avenir. »

La Direction de la coopération pour le développement (DCD) aide le Comité d'aide au développement (CAD) à élaborer des politiques meilleures pour une vie meilleure en examinant le financement du développement, en s'assurant que les investissements sont efficaces et en encourageant les bonnes politiques. Grâce à des partenariats inclusifs au service du développement, elle constitue un forum ouvert à tous pour partager les bonnes pratiques et améliorer les connaissances.

La DCD s'emploie à assurer un solide soutien à la mise en œuvre du Programme de développement de l'après 2015, dont l'ampleur et l'ambition offrent de formidables occasions de maximiser notre contribution.

Ainsi, parce que nous savons qu'une hausse de 1 % des recettes fiscales des pays en développement peut mobiliser (pour la santé, l'éducation et les routes) un volant de ressources deux fois supérieur à l'aide au développement totale, nous aidons ces pays à améliorer leurs systèmes fiscaux, tout en abordant des problèmes complexes comme le commerce illicite, le blanchiment d'argent et la corruption.

Les problèmes de financement du nouveau programme d'action en faveur du développement durable exigent de porter une attention particulière aux ressources existantes et potentielles des secteurs public et privé. Notre rapport *Coopération pour le développement 2014* explore de nombreuses pistes pour utiliser l'APD plus intelligemment et mobiliser d'autres ressources.

Nous travaillons intensément pour moderniser l'APD et nous consultons divers acteurs pour élaborer une nouvelle mesure générale du soutien public total au développement durable qui complétera l'APD (sans la remplacer), favorisant un suivi plus transparent des ressources à l'appui du développement.

Pourtant, l'argent ne saurait seul stimuler le développement : les partenariats et les politiques comptent aussi. Nous soutenons toujours de nombreux partenariats dynamiques, notamment le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement. ■

■ Activités principales

- Architecture de l'aide : www.oecd.org/fr/cad/architecture
- Efficacité de l'aide : www.oecd.org/fr/cad/efficacite
- Statistiques de l'aide : www.oecd.org/fr/cad/stats
- Aide pour le commerce : www.oecd.org/fr/cad/apc
- Les relations mondiales du CAD : www.oecd.org/fr/cad/relations-mondiales-cad
- Environnement et développement : www.oecd.org/fr/cad/environnement-developpement
- Évaluation des programmes de développement : www.oecd.org/fr/cad/evaluation
- Financement du développement durable : www.oecd.org/dac/financing-development.htm
- Égalité homme-femme et développement : www.oecd.org/fr/cad/femmes-developpement
- Gouvernance et paix : www.oecd.org/fr/cad/gouvernance-paix
- Réunion à haut niveau du CAD 2014 : www.oecd.org/fr/cad/dac-hlm.htm
- Examens par les pairs des membres du CAD : www.oecd.org/fr/cad/examens-pairs
- Statistiques du développement : www.paris21.org/fr

■ Publications principales

- *Accountability and Democratic Governance : Orientations and Principles for Development*
- *Coopération pour le développement 2014 : Mobiliser les ressources au service du développement durable*
- *Engaging with the Public : Twelve Lessons from DAC Peer Reviews*
- *Few and Far : The Hard Facts on Stolen Asset Recovery*
- *Geographical Distribution of Financial Flows to Developing Countries 2014*
- *Mainstreaming Cross-cutting Issues : Seven Lessons from DAC Peer Reviews*
- *Multilateral Aid 2015 : Enabling Better Partnerships in the Post-2015 Era* (à paraître)
- *Regional Perspectives on Aid for Trade*
- *States of Fragility 2015 : Meeting Post-2015 Ambitions*
- *Towards Green Growth in Southeast Asia*

■ Manifestations principales

- Quatrième réunion mondiale du Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État, Sierra Leone, 18 juin 2014
- Le paysage nouveau du financement du développement : point de vue des pays partenaires et portée pour le débat sur l'après-2015, Paris, 25 juin 2014
- Les Émirats arabes unis (EAU) obtiennent le statut de Participant aux travaux du Comité d'aide au développement (CAD), 1^{er} juillet 2014
- Forum mondial de l'OCDE sur le développement : innover pour le développement, Paris, 2 juillet 2014
- Données intégrées sur les apports bilatéraux et multilatéraux de financement du développement axé sur les objectifs de lutte contre le changement climatique, disponibles depuis décembre 2014
- Lutte contre la corruption : bonnes pratiques des apporteurs de coopération pour le développement, Paris, 11-12 décembre 2014
- Réunion à haut niveau du CAD (communiqué de presse sur la modernisation de l'aide publique au développement), Paris, 15-16 décembre 2014
- Dialogue Arabe-CAD sur le développement, Paris, 26-27 janvier 2015
- Forum mondial sur le développement : Financement post-2015 pour un développement durable, Paris, 1^{er} avril 2015

Département des affaires économiques



Catherine Mann

Chef Économiste, Chef du Département des affaires économiques et Conseillère spéciale auprès du Secrétaire général
 Courriel : eco.contact@oecd.org

« L'économie mondiale continue de tourner au ralenti. Les principaux défis à relever après la crise sont la faiblesse de l'emploi, de l'investissement et des échanges, et le risque d'une atonie prolongée de la croissance et de l'inflation. Le resserrement de la politique monétaire engagé par certains pays annonce probablement des turbulences. Avec le ralentissement des tendances sous-jacentes de la croissance, il apparaît indispensable de continuer à soutenir l'activité par des politiques macroéconomiques et des réformes structurelles en vue de placer l'économie mondiale sur une trajectoire de croissance forte et durable. »

Le Département des affaires économiques (ECO) mène des études et assure un suivi, au niveau national et dans un cadre multilatéral, des politiques structurelles des pays membres de l'OCDE, ainsi que des pays candidats à l'adhésion et des Partenaires clés de l'Organisation.

Compte tenu du défi que représente l'avènement d'une croissance plus forte, plus durable et plus inclusive, ECO axe ses recommandations sur la promotion de politiques structurelles et de mesures de gestion de la demande se renforçant mutuellement pour stimuler la croissance et le bien-être à long terme. Dans le contexte des Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC) et de la priorité accordée à la croissance inclusive, ECO a entrepris de nouveaux travaux sur la productivité, le rôle du secteur financier, la stabilité microéconomique et la fiscalité. Le Département travaille également à une meilleure compréhension des complémentarités et des arbitrages entre les politiques structurelles et la distribution des revenus, dans un contexte macroéconomique qui s'assouplit.

Au cours des douze derniers mois, ECO a publié 21 études par pays, notamment sa première étude économique de la Lettonie. Le lancement, par ECO, de *Réformes économiques 2015 : Objectif croissance* à la réunion du G20 à Istanbul, en février 2015, a permis de placer le message de l'OCDE sur la réforme structurelle au centre de l'agenda du G20. La série des *Economic Policy Papers*, lancée en 2012, s'est enrichie depuis de trois numéros contenant des études sur les défis auxquels sont confrontés les pouvoirs publics et sur les échanges mondiaux et les modèles de spécialisation pour les 50 prochaines années, ainsi que sur la vulnérabilité des institutions sociales. Le Département des affaires économiques a par ailleurs publié 78 documents de travail en 2014. ■

■ Activités principales

- Perspectives économiques : www.oecd.org/fr/eco/perspectives-economiques.htm
- Études économiques par pays : www.oecd.org/fr/eco/etudes/
- Analyses comparatives et conseils en matière de politiques structurelles : www.oecd.org/fr/eco/reformes-economiques-objectif-croissance.htm
- Vulnérabilité des institutions sociales : www.oecd.org/fr/eco/travail/vulnerability-of-social-institutions.htm
- Défis pour les pouvoirs publics, échanges mondiaux et modèles de spécialisation pour les 50 prochaines années : www.oecd.org/fr/eco/horizon2060.htm
- Politiques de croissance et stabilité macroéconomique : www.oecd.org/fr/eco/croissance/growth-policies-and-macroeconomic-stability.htm
- Prévisions de l'OCDE pendant et après la crise financière, un post mortem : www.oecd.org/fr/eco/perspectives/previsions-ocde-pendant-et-apres-la-crise-financiere-un-post-mortem.htm
- Economic policy papers de l'OCDE : www.oecd-ilibrary.org/fr/economics/oecd-economic-policy-papers_2226583x
- Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE : www.oecd.org/fr/eco/documentsdetravaildudepartementdesaffaireseconomiques.htm
- Notes de politique économique du Département des affaires économiques de l'OCDE : www.oecd.org/fr/eco/monetaire/notes-de-politique-economique.htm

■ Publications principales

- *Réformes économiques 2015 : Objectif croissance*
- *Perspectives économiques de l'OCDE*
- *Perspectives économiques de l'OCDE – Rapport intermédiaire*, septembre 2014 et mars 2015
- *Études économiques de l'OCDE* (portant sur les pays membres et certaines économies non membres)
- *Revue économique de l'OCDE*

■ Manifestations principales

- Lancement de *Réformes économiques 2015 : Objectif croissance*, Istanbul, Turquie, 9 février 2015
- Lancement des *Perspectives économiques intermédiaires* relatives aux grandes économies mondiales, Paris, 18 mars 2015
- Lancement des *Perspectives économiques de l'OCDE 2015/1*, Paris, 3 juin 2015

Direction de l'éducation et des compétences



Andreas Schleicher

Directeur et Conseiller spécial
du Secrétaire général chargé
de la politique de l'éducation
Courriel : edu.contact@oecd.org

« La réussite des systèmes éducatifs ne se mesure plus uniquement à l'aune des normes nationales, mais aussi en comparaison des systèmes les plus performants et équitables au monde. Les décisions en matière de politique éducative doivent donc impérativement reposer sur les meilleures données possibles. »

La Direction de l'éducation et des compétences (EDU) a pour vocation d'aider les pays, d'une part, à renforcer l'employabilité, la participation sociale et l'inclusivité, et de l'autre, à bâtir des institutions efficaces afin d'assurer la réussite des réformes.

Dans cette optique, la Direction publie plusieurs rapports phares en 2015, notamment *Perspectives des politiques de l'éducation*, qui propose une analyse comparative systématique des politiques de l'éducation et des réformes éducatives dans l'ensemble des pays membres, et *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2015*, qui s'attache aux stratégies en faveur des jeunes et de l'employabilité.

Les résultats de la dernière Enquête internationale sur l'enseignement et l'apprentissage (TALIS) sont parus à la mi-2014. Deux rapports fondés sur les résultats de PISA 2012 sortent en 2015 : *L'égalité des sexes dans l'éducation – Aptitudes, comportement et confiance*, qui révèle qu'en dépit des progrès notables accomplis en vue de réduire, voire d'éliminer, les différences de résultats scolaires entre filles et garçons, de nouveaux écarts apparaissent ; et un rapport à paraître sur les élèves peu performants et les solutions possibles pour améliorer leurs résultats. *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE*, qui paraîtra en novembre 2015, offre un aperçu du secteur éducatif dans plus de 40 pays.

La Direction entreprend également de nouveaux travaux visant à mieux coordonner l'enseignement pratique et théorique, et continue de proposer aux pays des examens de leurs politiques de l'éducation et des compétences.

Les travaux de La Direction sont supervisés par le Comité des politiques d'éducation. ■

■ Activités principales

- Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI) : www.oecd.org/fr/sites/educeri
- Plateforme GPS pour l'éducation (site interactif de visualisation de données) : <http://gpseducation.oecd.org>
- Regards sur l'éducation – Les indicateurs de l'OCDE : www.oecd.org/fr/edu/rse.htm
- Blog Educationtoday : oecdeducationtoday.blogspot.com
- Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) : www.oecd.org/fr/sites/piaac-fr
- Stratégie de l'OCDE sur les compétences : skills.oecd.org
- Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) : www.pisa.oecd.org
- Programme sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur (IMHE) : www.oecd.org/fr/sites/eduimhe
- Enquête internationale sur l'enseignement et l'apprentissage (TALIS) : www.oecd.org/fr/edu/scolaire/talis.htm

■ Publications principales

- Résultats de TALIS 2013 : Une perspective internationale sur l'enseignement et l'apprentissage
- *Measuring Innovation in Education: A New Perspective*
- *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*
- *Apprendre au-delà de l'école : Rapport de synthèse*
- *Critical Maths for Innovative Societies: The Role of Metacognitive Pedagogies*
- *Perspectives des politiques de l'éducation 2015 : Les réformes en marche*
- *L'égalité des sexes dans l'éducation : Aptitudes, comportement et confiance*
- *Skills for Social Progress: The Power of Social and Emotional Skills*
- *Des écoles pour les apprenants du XXI^e siècle : Des chefs d'établissement énergiques, des enseignants confiants et des méthodes novatrices*
- *Universal Basic Skills: What Countries Stand to Gain*
- *OECD Skills Outlook 2015: Youth Skills and Employability*
- *Starting Strong: Monitoring Quality in Early Childhood Education and Care* (à paraître)
- *The Experience of Middle Income Countries Participating in PISA, 2000-2015* (à paraître)

■ Manifestations principales

- Lancement des *Perspectives des politiques de l'éducation*, Londres, 22-23 janvier 2015,
- Cinquième Sommet international sur la profession enseignante, Banff, Alberta (Canada), 29-30 mars 2015
- Lancement international des *Perspectives de l'OCDE sur les compétences*, 24 mai 2015

Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales



Stefano Scarpetta

Directeur

Courriel : els.contact@oecd.org

« À un moment où l'économie mondiale ne s'est pas encore complètement remise des effets de la crise financière, des emplois plus nombreux et meilleurs sont nécessaires pour encourager la croissance inclusive. La crise a ravivé une problématique ancienne de mauvaise qualité de l'emploi, dans les pays avancés comme dans les pays émergents. Si assurer le retour à l'emploi reste une priorité majeure, les responsables publics, partout dans le monde, doivent aussi s'efforcer d'améliorer l'accès à des emplois productifs et gratifiants. »

La Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales (ELS) mène les travaux de l'Organisation en matière d'emploi, de politiques sociales, de migrations internationales et de santé. Elle supervise des activités portant sur des domaines interdépendants afin d'aider les pays à stimuler l'emploi et améliorer le bien-être et la santé de leur population dans un contexte de vieillissement démographique, de mondialisation et de changement technologique rapide.

Les *Perspectives de l'emploi 2014* ont présenté un nouveau cadre d'analyse de la qualité de l'emploi, désormais systématiquement appliqué, qui prend en compte le niveau des revenus d'activité et leur distribution, la sécurité de l'emploi et la qualité de l'environnement de travail. Par ailleurs, afin de promouvoir le lien entre croissance et politiques en faveur de l'emploi, l'OCDE a apporté son concours à l'engagement du G20 en faveur de la parité qui vise à réduire l'écart de participation à l'activité entre hommes et femmes de 25 % d'ici 2025. ELS fournit aussi de nouvelles données d'observation qui montrent qu'il est essentiel de corriger les importants, et souvent croissants, niveaux d'inégalité de revenus pour favoriser la cohésion sociale et soutenir la croissance économique. Le Forum à haut niveau de l'OCDE sur les migrations (novembre 2014) a été l'occasion pour les ministres d'examiner les défis que posent la gestion des migrations et l'intégration des migrants, et de réfléchir à la façon de construire la confiance du public sur les questions de migrations. Par ailleurs, le Forum à haut niveau sur le thème « Santé mentale et emploi » (mars 2015) a insisté sur la nécessité de mieux coordonner les politiques de la santé et de l'emploi pour aider les travailleurs souffrant de problèmes de santé mentale à obtenir et garder de nouveaux emplois de qualité.

De nombreux pays bénéficient d'avis ciblés sur la façon de réformer leur système de santé, en particulier grâce aux *Examens de l'OCDE sur la qualité des soins de santé*. Un rapport consacré à la consommation nocive d'alcool fournit également de nouvelles indications sur la meilleure façon de traiter ce qui constitue aujourd'hui l'un des problèmes les plus importants en matière de santé publique. ■

■ Activités principales

- Politiques et données sur l'emploi : www.oecd.org/fr/els/emp
- Familles et enfants : www.oecd.org/fr/els/famille
- Politiques et données sur la santé : www.oecd.org/fr/els/systemes-sante
- Politiques et données des migrations internationales : www.oecd.org/fr/els/mig
- Régimes de pensions : www.oecd.org/fr/els/pensions-publiques
- Politiques et données sociales : www.oecd.org/fr/els/soc ; https://twitter.com/OECD_Social

■ Publications principales

- *Fit Mind, Fit Job: From Evidence to Practice in Mental Health and Work*
- *Addressing Dementia: The OECD Response*
- *Panorama de la société 2014*
- *Gérer les migrations économiques pour mieux répondre aux besoins du marché du travail*
- *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2015*
- *Panorama de la santé 2015* (à paraître)
- *Perspectives des migrations internationales de l'OCDE 2015* (à paraître)
- *In It Together: Why Lower Inequality Benefits All* (à paraître)
- *Tackling Harmful Alcohol Use: the Economics of Public Health*
- *Panorama des pensions 2015* (à paraître)

■ Manifestations principales

- Premier séminaire OCDE/IZA sur le monde du travail : salaires minimum – conséquences et processus institutionnels, 17 novembre 2014
- Forum politique à haut niveau sur les migrations, Paris, 1^{er}-2 décembre 2014
- Conférence G20-OCDE sur le thème d'un apprentissage de qualité pour un meilleur départ sur le marché du travail, Antalya (Turquie), 25 février 2015
- Forum à haut niveau sur le thème « Santé mentale et emploi », 4 mars 2015
- Première Conférence ministérielle OMS/OCDE sur l'action mondiale contre la démence, Genève, 16-17 mars 2015

Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local



Sergio Arzeni

Directeur

Courriel : cfe.contact@oecd.org

« De nouvelles approches sont nécessaires pour placer l'économie mondiale sur la voie d'une croissance plus robuste. Les gouvernements doivent prendre des mesures visant à permettre aux PME et aux chefs d'entreprise d'avoir accès à une gamme variée d'instruments de financement. De même, il convient de décloisonner les politiques du marché du travail, des compétences et du développement économique afin d'optimiser leurs retombées sur l'emploi et la croissance. »

Le Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local (CFE) aide les pays à concevoir et mettre en œuvre des politiques efficaces pour l'emploi local et le développement économique, les petites et moyennes entreprises (PME) et l'entrepreneuriat, ainsi que pour le tourisme. Il mène des examens par les pairs au niveau local et national, et contribue aux projets de l'OCDE concernant les Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC), la croissance inclusive, la croissance verte, la Stratégie de l'OCDE pour l'innovation et les compétences.

En 2014, le CFE a mené à terme ses travaux novateurs sur le thème des « Nouvelles approches du financement des PME et de l'entrepreneuriat : élargir la gamme des instruments » par lesquels il a contribué au NAEC. Les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales des pays du G20 ont accueilli cette étude avec satisfaction à Istanbul en février 2015. En 2015, le Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et des entrepreneurs sera élargi à de nouveaux instruments de financement. Le Groupe de travail sur les petites et moyennes entreprises (PME) et l'entrepreneuriat procédera également à une comparaison des environnements des PME susceptibles d'améliorer les performances de ces dernières.

En 2014, les ministres du Travail et de l'Emploi du G20 ont adopté une série de priorités relatives à la création d'emplois au niveau local qui se sont dégagées des travaux du Comité de direction du Programme d'action et de coopération concernant le développement économique et la création d'emplois au niveau local (LEED). Une nouvelle publication phare de l'OCDE sur la *Création d'emplois et le développement économique local* a mis en évidence qu'une approche coordonnée pouvait donner des résultats en termes d'emplois et de croissance. En 2015, le CFE continuera de recueillir des indicateurs sur les capacités des pays de contribuer à la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité, notamment en s'attaquant à l'inadéquation des compétences et en améliorant l'utilisation des compétences.

S'agissant du tourisme, le CFE produira en 2015 un rapport sur l'amélioration de la connectivité et des transports intermodaux vers les destinations, ainsi qu'un manuel sur les approches innovantes de financement pour les PME du tourisme. Il analysera également l'impact des grands événements sur l'économie du tourisme et celui de l'économie du partage sur le tourisme. ■

www.oecd.org/fr/cfe

■ Activités principales

- Programme d'action et de coopération concernant le développement économique et la création d'emplois au niveau local (LEED) : www.oecd.org/fr/cfe/leed
- PME et entrepreneuriat : www.oecd.org/fr/cfe/pme
- Tourisme : www.oecd.org/fr/cfe/tourisme

■ Publications principales

- *Financing SMEs and Entrepreneurs 2015– An OECD Scoreboard*
- *Nouvelles approches du financement des PME et de l'entrepreneuriat : Élargir la gamme des instruments*
- *Création d'emplois et développement économique local 2014*
- *Pallier la pénurie d'entrepreneurs 2014. Politiques d'entrepreneuriat inclusif en Europe*
- *OECD Studies on SMEs and Entrepreneurship – Russian Federation Key issues and Policies*
- *OECD Studies on SMEs and Entrepreneurship – Israel Key issues and Policies* (à paraître)
- *OECD Reviews on Local Job Creation: Employment and Skills Strategies in England*
- *Revue de l'OCDE sur la création locale d'emplois : Stratégie de l'emploi et de compétences en France*, uniquement disponible en français
- *OECD Reviews on Local Job Creation: Employment and Skills Strategies in Sweden* (à paraître)
- *OECD Reviews on Local Job Creation: Employment and Skills Strategies in Israel* (à paraître)
- *OECD Tourism Papers on Supporting Quality Jobs in Tourism*
- *OECD Tourism Papers on Effective Policies for Tourism Growth*
- *Le tourisme et l'économie créative*
- *Tendances et politiques du tourisme de l'OCDE 2014*

■ Manifestations principales

- Séminaire d'experts : « Ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Approches basées sur des données factuelles pour faire face aux désavantages sur le marché du travail », Paris, France, 15 octobre 2014
- Séminaire d'experts : Contrats d'impact social : Promesses et obstacles, Paris, France, 15 avril 2015
- Manifestation OCDE/Corée sur l'alimentation et le tourisme, Expo Milan 2015, 24 juin 2015
- 11^e réunion annuelle du Forum OCDE-LEED sur les partenariats et le développement local, Manchester, Royaume-Uni, 24-26 juin 2015

Direction de l'environnement



Simon Upton

Directeur

Courriel : env.contact@oecd.org

« Fin 2015, nous saurons jusqu'où les pays sont prêts à aller pour lutter contre le changement climatique, véritable épée de Damoclès. L'OCDE travaille d'arrache-pied pour les aider à élaborer des stratégies visant à mettre en phase l'évolution des émissions avec l'objectif de limitation à 2 degrés de l'augmentation du réchauffement planétaire moyen. La conception de stratégies efficaces exigera de gros efforts, mais des efforts plus importants encore seront nécessaires en leur absence. L'attente aura forcément un coût. »

La Direction de l'environnement aide les pays à concevoir et appliquer des politiques efficaces pour répondre aux problèmes environnementaux et gérer les ressources naturelles de façon durable. Elle analyse les relations entre l'environnement et les préoccupations économiques, sectorielles ou sociales dans de nombreux domaines : changement climatique, biodiversité, eau, déchets, fiscalité écologique, sécurité des produits chimiques, nanomatériaux et cultures transgéniques, agriculture, transports, échanges, investissement, développement...

L'OCDE appuie les travaux préparatoires de la COP-21 programmée à Paris en décembre en travaillant sur différentes facettes du défi climatique. À leur réunion de 2014, les ministres des pays de l'OCDE ont reconnu que la complexité de la transition vers une économie bas carbone les obligeait à regarder au-delà des politiques climatiques. Le prochain rapport conjoint OCDE/AIE/FIT/AEN *Aligner les politiques pour une économie bas carbone* propose des orientations pour aider les gouvernements à aligner les incitations émanant des politiques dans différents domaines afin de faciliter les réformes. Les travaux de l'OCDE sur *Les politiques environnementales et la croissance de la productivité* l'ont montré : des politiques environnementales rigoureuses n'obligent pas à sacrifier la croissance économique.

Le suivi des politiques économiques nationales de l'OCDE concerne aussi les politiques climatiques. Dans un prochain rapport sur *Les incidences économiques des dommages dus au changement climatique*, l'OCDE examinera les avantages et coûts des réformes. Elle joue également un rôle central dans les efforts visant le suivi des financements climatiques et l'aide apportée aux gouvernements afin qu'ils créent des conditions plus propices à l'investissement privé (des investisseurs institutionnels, notamment) dans les infrastructures bas carbone.

Les rapports de l'OCDE sur l'eau et les villes (*Water and Cities: Ensuring Sustainable Futures*) et sur l'allocation des ressources en eau (*Water Resources Allocation: Sharing Risks and Opportunities*) ont été mis en vedette au 7^e Forum mondial de l'eau, en avril 2015 en Corée. Le *Panorama de l'environnement*, dont l'édition 2015 paraîtra prochainement, continuera d'étayer les *Examens environnementaux de l'OCDE*, consacrés en 2015 à l'Espagne, à la Pologne, au Brésil et aux Pays-Bas. ■

www.oecd.org/environnement

■ Activités principales

- Changement climatique : www.oecd.org/fr/env/cc
- Examens environnementaux par pays : www.oecd.org/fr/env/examens-pays
- Données et indicateurs environnementaux :
www.oecd.org/fr/env/indicateurs-modelisation-perspectives/donnees-et-indicateurs.htm
- Modélisation et perspectives sur l'environnement :
www.oecd.org/fr/environnement/indicateurs-modelisation-perspectives
- Outils et évaluation des politiques de l'environnement : www.oecd.org/fr/environnement/outils-evaluation
- Politique de l'environnement et innovation technologique :
www.oecd.org/fr/env/consommation-innovation/innovation.htm
- Consommation des ménages : www.oecd.org/fr/env/consommation-innovation/menages.htm
- Croissance verte : www.oecd.org/fr/croissanceverte
- Productivité des ressources et déchets : www.oecd.org/fr/env/dechets
- Eau : www.oecd.org/eau
- Biodiversité : www.oecd.org/fr/env/ressources/biodiversite.htm
- Sécurité des produits chimiques, pesticides, biotechnologies et nanomatériaux : www.oecd.org/fr/securechimique

■ Publications principales

- *Aligner les politiques pour une économie bas carbone* (à paraître)
- *Biodiversity Offsets: Effective Design and Implementation* (à paraître)
- *Panorama de l'environnement 2015 : Les indicateurs de l'OCDE* (à paraître)
- *Economics of Adaptation: Moving from Theory to Practice* (à paraître)
- *Overcoming Barriers to International Investment in Clean Energy*
- *Examens environnementaux de l'OCDE : Islande 2014, Suède 2014, Espagne 2015, Pologne 2015*
- *Mapping Channels to Mobilise Institutional Investment in Sustainable Energy*
- *Material Resources, Productivity and the Environment*
- *Le coût de la pollution de l'air : Impacts sanitaires du transport routier*
- *Vers une croissance verte ? Suivi des progrès*
- *Water and Cities: Ensuring Sustainable Futures*
- *Green Growth Indicators*

■ Manifestations principales

- Forum sur la croissance verte et le développement durable : Maîtriser les répercussions sociales de la croissance verte, Paris, 13-14 novembre 2014
- Forum mondial sur l'environnement : Nouvelles perspectives sur le lien entre eau, alimentation et énergie, Paris, 27-28 novembre 2014
- 2e Forum de l'OCDE sur le financement des investissements verts, Paris, 19-20 mai 2015
- Conférence sur le climat donnée par le Secrétaire général de l'OCDE, London School of Economics, 3 juillet 2015

Direction des affaires financières et des entreprises



Adrian Blundell-Wignall

Directeur et Conseiller spécial du Secrétaire général chargé des marchés financiers

Courriel : daf.contact@oecd.org

« Notre mission est d'aider les gouvernements à adopter les meilleures politiques en favorisant l'ouverture des marchés et la conduite responsable des entreprises pour obtenir des progrès économiques et sociaux. »

La Direction des affaires financières et des entreprises (DAF) aide les gouvernements à améliorer les politiques nationales et les règles mondiales régissant les marchés et la conduite des entreprises. Ses travaux couvrent la lutte contre la corruption, la gouvernance d'entreprise, le droit de la concurrence, l'investissement, les marchés de capitaux, les assurances et les pensions privées.

DAF contribue à un fonctionnement des marchés favorable à la croissance inclusive. Elle a notamment conseillé la Grèce et le Mexique pour développer concurrence et transparence dans les marchés publics et réformer les réglementations inéquitables protégeant les intérêts acquis. Le Rapport de l'OCDE sur la corruption transnationale, qui fournit pour la première fois des données chiffrées sur le sujet, constitue une arme novatrice au service de la lutte mondiale contre les pratiques illicites. L'OCDE a également mené la première évaluation PISA sur la culture financière, désormais fondamentale.

Au titre de l'initiative transversale Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC), DAF intervient de manière novatrice pour améliorer le modèle économique des banques, créer un cadre de coopération internationale d'application du droit de la concurrence, et promouvoir les meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise, conjuguant croissance et création de valeur.

DAF contribue à assurer équité et prévisibilité pour les entreprises internationales, travaillant en partenariat avec des économies émergentes non membres de l'OCDE. Une réunion de haut niveau de l'APEC sur la lutte contre la corruption a été organisée avec la Chine. DAF participe étroitement aux projets du G20 sur l'investissement international de long terme, le protectionnisme en matière d'investissement, la conduite responsable des entreprises, la lutte contre la corruption, l'inclusion financière et les énergies propres. Les actions de DAF visant des chaînes d'approvisionnement responsables dans les secteurs du textile (pour éviter un nouveau drame tel que celui du Rana Plaza) et des minerais provenant de zones de conflit en Afrique, ont permis des progrès concrets dans le programme d'action pour le développement durable. ■

■ Activités principales

- Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption : www.oecd.org/fr/daf/anti-corruption
- Concurrence : www.oecd.org/fr/daf/concurrence
- Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence dans le secteur minier et des minerais : www.oecd.org/fr/daf/inv/mne/mining.htm
- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, conduite responsable des entreprises : <http://mneguidelines.oecd.org/>
- Investissement pour la croissance verte : www.oecd.org/fr/daf/inv/mne/green.htm
- Protection financière des consommateurs : www.oecd.org/fr/finances/financialconsumerprotection.htm
- Éducation financière : www.oecd.org/fr/daf/fin/education-financiere
- Marchés financiers, assurances et pensions : www.oecd.org/fr/daf/fin
- Statistiques sur l'investissement direct étranger : www.oecd.org/fr/investissement/statistics.htm
- Investisseurs institutionnels et investissements à long terme : www.oecd.org/fr/retraites/pensions-privées/institutionalinvestorsandlong-terminvestment.htm
- Mise à jour du Cadre d'action pour l'investissement : www.oecd.org/fr/investissement/cadredactionpourlinvestissement.htm
- Révision des Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE : www.oecd.org/fr/daf/ae/principesdegouvernementd'entreprisedelocde.htm
- Révision des Lignes directrices de l'OCDE sur le gouvernement d'entreprise des entreprises publiques : www.oecd.org/fr/daf/ae/lignesdirectricesdelocdesurlegouvernementd'entreprisedesentreprisespubliques.htm
- Les entreprises publiques dans l'économie de marché : www.oecd.org/fr/daf/ae/soemarket.htm
- Projet Trust and Business (TNB) : www.oecd.org/fr/gouvernementd'entreprise/trust-business.htm
- Gouvernement d'entreprise, création de valeur et croissance : www.oecd.org/fr/daf/ae/valuecreation.htm

■ Publications principales

- OECD Business and Finance Outlook 2015
- Rapport de l'OCDE sur la corruption transnationale : Une analyse de l'infraction de corruption d'agents publics étrangers
- Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE, 2015 (à paraître)
- Lignes directrices de l'OCDE sur le gouvernement d'entreprise des entreprises publiques, 2015 (à paraître)
- Corporate Governance Factbook, 2015 (à paraître)
- OECD Competition Assessment Review: Greece (2^e édition) (à paraître)
- Cadre d'action pour l'investissement, mise à jour 2015
- Lignes directrices pour l'investissement dans une infrastructure énergétique propre
- Overcoming Barriers to International Investment in Clean Energy
- Challenges Arising from the Internationalisation of SOEs: A Consensus Report

■ Manifestations principales

- Séminaire mondial de haut niveau ADBI-Japon-OCDE : l'éducation financière pour une meilleure planification des projets de vie, Tokyo, 23 janvier 2015
- Cinquième conférence annuelle de haut niveau des gouvernements et entreprises du G20 sur la lutte contre la corruption, Istanbul, 6 mars 2015
- Quinzième Table ronde sur la réforme des marchés financiers en Asie, Tokyo, 11 mars 2015
- Conférence sur les traités d'investissement : objectifs politiques et soutien public, Paris, 16 mars 2015
- Forum de l'OCDE sur l'intégrité : s'attaquer à la corruption, investir pour la croissance, Paris, 25-26 mars 2015
- Forum OCDE-G20 sur la gouvernance d'entreprise, Istanbul, 10 avril 2015
- Neuvième forum sur les chaînes d'approvisionnement responsables en minerais, Paris, 4 mai 2015
- Troisième conférence mondiale consacrée à la recherche sur les politiques d'éducation financière, Paris, 7 mai 2015
- Forum mondial sur la conduite responsable des entreprises, Paris, 18 juin 2015

Direction de la gouvernance publique et du développement territorial



Rolf Alter

Directeur

Courriel : gov.contact@oecd.org

« Un véritable engagement en faveur de la croissance inclusive contribuera à rétablir la confiance entre pouvoirs publics et citoyens. Avec un chômage persistant, une croissance atone et des inégalités croissantes, la conception et la mise en œuvre des politiques comptent plus que jamais. Face aux défis économiques et sociaux actuels, les gouvernements doivent démontrer qu'ils savent agir de façon cohérente à toutes les étapes du cycle de l'action publique. »

La Direction de la gouvernance publique et du développement territorial (GOV) est une source de données, d'analyses et de bonnes pratiques permettant d'améliorer l'action publique et de renforcer la confiance à l'égard des administrations.

Pour mieux faire en matière d'emploi, d'éducation et de santé et lutter contre les inégalités grandissantes, il faut un État stratège, des institutions fortes et coordonnées et une action publique décloisonnée. Il faut aussi des données solides. À cet égard, le *Panorama des administrations publiques* et le *Panorama des régions* continuent de proposer de nouveaux outils d'évaluation des performances des administrations : après les bases de données sur le bien-être régional et sur les métropoles lancées en 2014, des indicateurs sur les performances en matière de réglementation, la gouvernance numérique et les médias sociaux, entre autres, sont actuellement élaborés.

Le nouvel Observatoire de l'OCDE sur l'innovation dans le secteur public diffuse les bonnes pratiques et favorise le partage des connaissances en ce qui concerne les différents domaines de la réforme du secteur public tels que la gestion des ressources humaines, l'administration en ligne, la parité et l'intégrité, notamment. S'appuyant sur les leçons tirées de la crise, des principes de bonnes pratiques, nouveaux ou révisés, ont été approuvés en matière de gouvernance budgétaire, d'institutions budgétaires indépendantes, de gestion des risques, d'investissement public entre niveaux de gouvernement et de marchés publics.

GOV répond à une demande très forte des économies non membres en favorisant dialogue stratégique, apprentissage mutuel et partage d'expériences au Moyen-Orient/Afrique du Nord, en Europe orientale, en Amérique latine et en Asie, sur des thèmes tels que la réforme de la réglementation et les partenariats public-privé en Asie du Sud-Est ou l'urbanisation en Chine. Lors de la réunion ministérielle sur la gouvernance publique qui se tiendra à Helsinki en octobre 2015, les hauts responsables publics pourront réfléchir aux progrès accomplis et aux nouveaux défis du domaine de la gouvernance. ■

■ Activités principales

- Budgétisation et dépenses publiques : www.oecd.org/fr/gov/budgetisation
- Lutte contre la corruption dans le secteur public : www.oecd.org/fr/gov/ethique
- Panorama des administrations publiques : www.oecd.org/fr/gov/panorama-des-administrations-publiques.htm
- Comment va la vie dans votre région : www.oecd.org/fr/gouvernance/politique-regionale/how-is-life-in-your-region.htm
- Observatoire de l'OCDE sur l'innovation dans le secteur public : www.oecd.org/fr/gouvernance/observatoire-innovation-secteur-public.htm
- Emploi et gestion publics : www.oecd.org/fr/gov/emploi-public
- Réforme de la gouvernance publique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : www.oecd.org/fr/sites/mena/gouvernance
- Statistiques et indicateurs régionaux : www.oecd.org/fr/gouvernance/politique-regionale/statistiquesetindicateursregionaux.htm
- Politique réglementaire : www.oecd.org/fr/gov/politique-reglementaire
- Développement urbain, rural et régional : www.oecd.org/fr/gov/politique-regionale
- Gestion des risques : www.oecd.org/fr/gov/risques
- SIGMA (Soutien à l'amélioration des institutions publiques et des systèmes de gestion) : www.oecd.org/gov/sigma
- Confiance dans les pouvoirs publics : www.oecd.org/fr/gov/confiance-dans-les-pouvoirs-publics.htm
- Gouvernance de l'eau : www.oecd.org/fr/gov/politique-regionale/programmesurlagouvernancedeleau.htm

■ Publications principales

- *Panorama des administrations publiques 2015* (à paraître)
- *OECD Urban Policy Reviews: China 2015*
- *Fiscal Sustainability of Health Systems: Bridging Health and Finance Perspectives* (à paraître)
- *Water and Cities: Ensuring Sustainable Futures*
- *The Governance of Water Regulators*
- *The Metropolitan Century: Understanding Urbanisation and its Consequences*
- *Governing the City*
- *Women in Public Life: Gender, Law and Policy in the Middle East and North Africa*
- *Open Government in Latin America*
- *Boosting Resilience through Innovative Risk Governance*
- *State of Public Finances* (à paraître)
- *Financing Democracy* (à paraître)
- *Regulatory Policy Outlook* (à paraître)

■ Manifestations principales

- Réunion annuelle des hauts responsables du budget, Berlin, 12-13 juin 2014
- Séminaire sur la protection des lanceurs d'alerte, Paris, 17 juin 2014
- Forum international de l'OCDE sur le gouvernement ouvert, 30 septembre 2014
- Réunion du Réseau des hauts responsables des centres de gouvernement, Vienne, 8-10 octobre 2014
- « L'innovation dans le secteur public: de l'idée à l'impact » – 12-13 novembre 2014
- Forum de l'OCDE sur le financement de la démocratie et la lutte contre la captation de l'action publique, 3-4 décembre 2014,
- Forum sur l'intégrité, « Lutter contre la corruption – Investir dans la croissance », 25-26 mars 2015
- 10^e Conférence de l'OCDE sur le développement rural, Memphis (États-Unis), 19-21 mai 2015

Direction de la science, de la technologie et de l'innovation



Andrew Wyckoff

Directeur

Courriel : sti.contact@oecd.org

« L'innovation, soutien de la croissance et du dynamisme des économies, sert de socle pour créer entreprises, emplois et gains de productivité. Conseiller les gouvernements compte plus que jamais dans un monde encore convalescent après la crise financière, qui doit s'orienter d'urgence vers une croissance plus forte, inclusive et durable offrant des innovations adaptées, pragmatiques et spécifiques aux pays. »

En septembre 2014, la Direction de la science, de la technologie et de l'industrie est devenue la Direction de la science, de la technologie et de l'innovation (STI). Partant de données factuelles, elle conseille sur les politiques à suivre pour que la science, la technologie et l'innovation favorisent bien-être et croissance économique.

Dans ses travaux théoriques, analytiques et statistiques, STI se concentre sur trois forces inexorables qui, ayant franchi un seuil crucial, transforment économies et sociétés par leurs interactions stratégiques : la fragmentation de la production dans les chaînes de valeur mondiales (CVM), le capital intellectuel – logiciels, propriété intellectuelle et données – et les développements de l'économie numérique.

La base de données sur les échanges en valeur ajoutée, élargie à 61 pays et 34 secteurs, renseigne sur la création de valeur internationale. STI entend chiffrer les incidences sur l'emploi et les compétences, et inspirer des politiques plus créatrices de valeur et d'emplois fortement rémunérés.

Le rapport *Measuring the Digital Economy* indique comment renforcer des politiques éclairées visant l'économie de l'information en mutation rapide. Les travaux futurs sur *L'innovation fondée sur les données*, *les Perspectives de l'économie numérique* et *l'internet des objets* s'intéresseront aux retombées sur la croissance et le bien-être, et l'économie de l'internet ouvert.

Productivité et innovation subissent fortement l'impact du vieillissement démographique rapide et des restrictions budgétaires. STI, moteur de la *Stratégie révisée de l'OCDE pour l'innovation*, par son travail sur la croissance des entreprises, la dynamique de la productivité et ses *Examens nationaux des politiques d'innovation*, œuvre pour les politiques du XXI^e siècle et prépare la prochaine révolution de la production. ■

■ Activités principales

- Mégadonnées : www.oecd.org/sti/ieconomy/data-driven-innovation.htm
- Haut débit et télécommunications : www.oecd.org/fr/sti/hautdebit
- Économie numérique : www.oecd.org/sti/ieconomy
- Dynamique des entreprises : www.oecd.org/sti/dynemp.htm
- Chaînes de valeur mondiales (CVM) : www.oecd.org/sti/ind/global-value-chains.htm
- Innovation inclusive : <http://oe.cd/inclusive>
- Industrie : www.oecd.org/fr/sti/ind/
- Innovation : www.oecd.org/fr/sti/inno/
- Science et technologie : www.oecd.org/fr/sti/sci-tech/
- Échanges en valeur ajoutée (TiVA) : www.oecd.org/fr/industrie/ind

■ Publications principales

- *Science, technologie et industrie : Perspectives de l'OCDE*
- *Panorama économique du secteur spatial*
- *Measuring the Digital Economy: A New Perspective*
- *Digital Economy Outlook 2015* (à paraître)
- *Data-Driven Innovation: Big Data for Growth and Well-being* (à paraître)
- *Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2015* (à paraître)
- *Examens de l'OCDE des politiques d'innovation : Luxembourg* (à paraître), Colombie, France, Vietnam, Croatie, Corée et Pays-Bas

■ Manifestations principales

- Forum mondial sur l'économie du savoir, Tokyo, octobre 2014
- « Statistiques de propriété intellectuelle pour les décideurs », Tokyo, novembre 2014
- « Innovation pour une croissance inclusive », New Delhi, février 2015
- « Bâtir notre avenir commun grâce à la science, la technologie et l'innovation », réunion ministérielle, Daejeon, octobre 2015

Direction des statistiques



Martine Durand

Directrice et Chef statisticienne

Courriel : stat.contact@oecd.org

« L'importance de mesurer le bien-être et de voir plus loin que le PIB est une chose admise. S'il faut consolider les indicateurs existants et en concevoir de nouveaux pour cerner les aspects majeurs du bien-être individuel, l'Initiative pour une croissance inclusive est l'occasion de progresser vers la traduction des mesures déjà disponibles en actions concrètes visant à améliorer la vie des gens. »

La Direction des statistiques (STD) recueille et analyse les statistiques économiques et sociales des pays membres et partenaires afin de diffuser des données aussi comparables que possible au niveau international. Ses principaux domaines d'étude sont les comptes nationaux, les prix, les parités de pouvoir d'achat, les échanges, les entreprises, le travail et le bien-être. Sa mission consiste également à concevoir des indicateurs indispensables aux pouvoirs publics, tels que ceux de la confiance et de la qualité de l'emploi, à coordonner les activités statistiques de l'OCDE et à développer le Système d'information statistique de l'Organisation.

La croissance inclusive suppose de considérer, au-delà du PIB, les dimensions de la qualité de vie qui interviennent dans le bien-être, comme le chômage, la santé et les inégalités de revenu. Forte de son expérience dans l'étude du bien-être, STD a conçu un cadre permettant d'établir si la croissance économique participe au bien-être individuel et a étendu sa démarche pour saisir les autres formes d'inégalités, notamment en termes de richesse, de santé, d'éducation et de chômage.

La plupart des pays de l'OCDE appliquent désormais les nouvelles normes internationales de compilation des comptes nationaux. STD en surveille l'incidence sur les principaux indicateurs économiques, comme le PIB.

Au sein du G20 et du Groupe interinstitutions sur les statistiques économiques et financières, STD contribue directement à combler les lacunes observées dans les données statistiques après la crise économique et financière.

La base de données sur les échanges en valeur ajoutée (TiVA) que l'OCDE administre depuis 2013 a transformé la manière dont les décideurs envisagent les échanges et les chaînes de valeur mondiales (CVM). STD s'emploie à y accroître le nombre des pays en développement, via le réseau tissé avec des partenaires régionaux, et à y intégrer les relations entre échanges, CVM et investissements. ■

■ Activités principales

- Indicateurs composites avancés et enquêtes de conjoncture : www.oecd.org/fr/std/indicateurs-avances
- Indicateurs de l'entrepreneuriat et statistiques sur les entreprises : www.oecd.org/fr/std/stats-entreprises
- Statistiques financières : www.oecd.org/fr/std/stats-fin
- Égalité hommes-femmes : www.oecd.org/fr/parite
- Stratégie pour une croissance verte : www.oecd.org/fr/croissanceverte
- Échanges internationaux et balance des paiements : www.oecd.org/fr/std/stats-echanges
- Statistiques sur le marché du travail : www.oecd.org/fr/std/stats-travail
- Initiative du vivre mieux de l'OCDE : www.oecd.org/fr/statistiques/initiative-vivre-mieux.htm
- Mesurer le bien-être et le progrès : www.oecd.org/fr/statistiques/mesurer-bien-etre-et-progres.htm
- Mesurer les échanges en valeur ajoutée :
www.oecd.org/fr/industrie/ind/mesurerlecommerceenvaleurajouteeuneinitiativeconjointedelocdeetdelomc.htm
- Comptes nationaux : www.oecd.org/fr/std/cn
- Prix et parités de pouvoir d'achat : www.oecd.org/fr/std/prix-ppa
- Statistiques sur la productivité : www.oecd.org/fr/std/stats-productivite

■ Publications principales

- *OECD Compendium of Productivity Indicators 2015*
- *How Was Life? Global Well-being since 1820*
- *Understanding National Accounts* (deuxième édition)
- *Panorama des statistiques de l'OCDE 2014 : Économie, environnement et société*
- *Panorama de l'entrepreneuriat 2014*
- *Panorama des comptes nationaux 2014*

■ Manifestations principales

- « Le bien-être comme objectif de l'entreprise ? », Paris, 7 novembre 2014
- Séminaire conjoint de l'OCDE et de la Commission européenne sur « la qualité des emplois, la performance du marché du travail et le bien-être », Bruxelles, 27-28 novembre 2014
- Conférence OECD-IARIW sur les perspectives à long terme des systèmes de comptes nationaux, Paris, 16-17 April 2015

Centre de politique et d'administration fiscales



Pascal Saint-Amans

Directeur

Courriel : ctp.contact@oecd.org

« Depuis plus de 50 ans, l'OCDE s'emploie à lever les obstacles fiscaux au commerce et à l'investissement. Face aux défis du XXI^e siècle, les projets en cours amélioreront la transparence fiscale grâce à l'échange de renseignements et lutteront contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices. Travaillant d'égal à égal avec tous les pays du G20 sur le Projet BEPS et avec plus de 125 pays et territoires au sein du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements, nous élaborons des solutions mondiales à des problématiques mondiales. »

Le Centre de politique et d'administration fiscales (CTPA) est le pivot des travaux de l'OCDE dans le domaine fiscal et apporte son soutien technique au Comité des affaires fiscales. Notre activité couvre les questions fiscales nationales et internationales, tant pour les impôts directs qu'indirects. Nos travaux s'appuient sur les relations solides avec les membres de l'OCDE et sur la participation croissante de pays du G20 non membres de l'OCDE et de pays en développement, et bénéficient de l'éclairage de représentants des entreprises, des syndicats et de la société civile afin d'être en phase avec notre économie mondialisée.

Un environnement économique stable passe par des règles fiscales internationales efficaces. Grâce au projet conjoint OCDE-G20 visant à lutter contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), qui associe les pays de l'OCDE et du G20 sur un pied d'égalité, et à nos efforts en faveur de la transparence fiscale, qui englobent la nouvelle norme d'échange automatique de renseignements à laquelle 93 pays et territoires ont adhéré, le CTPA continue de bâtir un socle solide pour une croissance équilibrée.

En matière de politique fiscale, outre l'analyse comparative des données sur les recettes fiscales que nous menons de manière continue, notre expérience de la fiscalité environnementale sera décisive pour la contribution de l'OCDE au débat actuel sur le changement climatique ; nous élargissons le champ d'application des nouveaux principes directeurs de l'OCDE sur la TVA/TPS ; et nos travaux illustrent comment le système fiscal peut appuyer le développement des compétences au service de l'emploi et de l'entrepreneuriat.

En partenariat avec le Programme sur la fiscalité et le développement, le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements et grâce à l'implication de nouveaux pays dans le Projet BEPS, le CTPA veille à ce que ses travaux aient un impact mondial. Alors que l'attention se porte sur les Objectifs de développement durable pour l'après-2015, la fiscalité sera au cœur des efforts pour la mobilisation des ressources intérieures, et l'OCDE est bien placée pour apporter une contribution significative. ■

■ Activités principales

- Érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices : www.oecd.org/fr/fiscalite/beps.htm
- Impôts sur la consommation : www.oecd.org/fr/fiscalite/consommation
- Échange de renseignements : www.oecd.org/fr/fiscalite/echange-de-renseignements-fiscaux
- Forum sur l'administration fiscale : www.oecd.org/fr/fiscalite/administration
- Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales : www.oecd.org/fr/sites/forummondialsurlatransparenceetlechangederenseignementsadesfinsfiscales
- Relations internationales et fiscalité : www.oecd.org/fr/fiscalite/fiscalite-internationale
- Fiscalité et délits : www.oecd.org/fr/fiscalite/delits
- Fiscalité et développement : www.oecd.org/fr/fiscalite/fiscalite-internationale/lafiscaliteetledeveloppement.htm
- Base de données fiscales de l'OCDE : www.oecd.org/fr/fiscalite/politiques-fiscales/tax-database.htm
- Analyse des politiques fiscales : www.oecd.org/fr/fiscalite/politiques-fiscales
- Conventions fiscales : www.oecd.org/fr/fiscalite/conventions
- Prix de transfert : www.oecd.org/fr/fiscalite/prix-de-transfert

■ Publications principales

- Plan d'action OCDE/G20 concernant l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices
- Projet BEPS OCDE/G20 : Résultats attendus en 2014
- Statistiques des recettes publiques 2014
- Norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale
- Taxing Energy Use: OECD and Selected Partner Economies (à paraître)
- Les impôts sur les salaires 2015
- Tax Administration Series 2015
- Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales : Rapports d'examen par les pairs
- Édifier une culture fiscale, du civisme et de citoyenneté : Un document de référence global de l'éducation des contribuables (à paraître)
- Manuel de sensibilisation au paiement de pots-de-vin et à la corruption à l'intention des vérificateurs fiscaux
- *Evading the Net: Tax Crime in the Fisheries Sector*
- *Fiscal Federalism 2014: Making Decentralisation Work*
- *Improving Value Added Tax Policy: Distributional Impacts and Effectiveness*

■ Manifestations principales

- Réunion du réseau régional sur le BEPS en Asie, Corée, 12-13 février 2015
- Réunion du réseau régional sur le BEPS en Amérique latine, Pérou, 26-27 février 2015
- Réunion du réseau régional sur le BEPS pour les pays francophones, Libreville, Gabon, 27 février 2015
- Réunion du réseau régional sur le BEPS en Eurasie, Turquie, 4-5 mars 2015
- 4e réunion annuelle du Forum mondial sur les prix de transfert, Paris, 16-17 mars 2015
- Groupe de travail informel sur la fiscalité et le développement : le BEPS et les pays en développement, 18 mars 2015
- Réunion du réseau régional sur le BEPS en Afrique, en partenariat avec l'ATAF, Afrique du Sud, 20-21 avril 2015
- 5e réunion du Forum Amérique latine-Caraïbes (LAC) sur la politique fiscale, Costa Rica, 16-17 juin 2015

Direction des échanges et de l'agriculture



Ken Ash

Directeur

Courriel : tad.contact@oecd.org

« Étayées par des données factuelles, les analyses de l'OCDE soulignent l'importance critique de la politique commerciale et des actions connexes dans les réformes structurelles qui visent à stimuler une croissance inclusive, un développement généralisé et la création d'emplois de meilleure qualité. Dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, l'étude de différents pays met en évidence les mesures qui favorisent l'épanouissement de l'innovation, la croissance de la productivité, une utilisation durable des ressources et le bon fonctionnement du système commercial multilatéral, ce qui permet à l'offre de produits alimentaires de se maintenir au niveau requis pour répondre à une demande mondiale en hausse. »

La Direction des échanges et de l'agriculture (TAD) œuvre en faveur d'un système commercial multilatéral fort et fondé sur des règles, et elle aide les gouvernements à concevoir des politiques commerciale, agricole et de la pêche propices à une croissance durable et créatrice d'emplois. Elle gère aussi les programmes relatifs aux crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public, et ceux traitant des normes applicables aux produits agricoles qui facilitent les échanges et la recherche collaborative sur les systèmes agricoles durables.

Étayées par la Base de données OCDE-OMC sur les échanges en valeur ajoutée, de nouvelles activités visent à indiquer aux pays, selon leur stade de développement, comment tirer un meilleur parti des chaînes de valeur mondiales (CVM). Nous actualiserons bientôt les indicateurs de l'OCDE sur la facilitation des échanges et collaborons avec les pays pour instaurer des « guichets uniques » à l'intention des négociants internationaux. En cours de mise à jour, l'indice de restrictivité des échanges de services de l'OCDE portera bientôt sur 44 pays et 19 secteurs. Des travaux sont menés pour mesurer les coûts des restrictions des échanges et indiquer les mesures pouvant les réduire.

L'OCDE procure constamment aux gouvernements des informations, analyses et avis pour les aider à améliorer les performances de leur politique agricole, alimentaire et halieutique au niveau national et international. Le rapport *Politiques agricoles : suivi et évaluation 2015* portera sur la politique agricole des pays membres de l'OCDE et de plusieurs grandes économies émergentes. La publication *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2015-2024* présentera une évaluation prospective de l'évolution des marchés de produits et se penchera notamment sur le rôle du Brésil sur les marchés alimentaires mondiaux. L'OCDE communique par ailleurs des avis au Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS), créé par le G20 et mondial. De nombreuses questions touchant à la pêche et à l'aquaculture sont étudiées, et l'édition 2014 de *l'Examen de l'OCDE des pêcheries* est parue. ■

www.oecd.org/fr/tad

■ Activités principales

- Politique agricole et soutien à l'agriculture : www.oecd.org/fr/tad/politiques-agricoles
- Échanges agricoles : www.oecd.org/fr/tad/echanges-agricoles
- Bénéfices de la libéralisation des échanges : www.oecd.org/fr/tad/beneficelib
- Environnement et échanges : www.oecd.org/fr/tad/envech
- Crédits à l'exportation : www.oecd.org/fr/tad/xcred
- Pêcheries : www.oecd.org/fr/tad/pecheries
- Échanges et développement : www.oecd.org/fr/tad/echdev
- Échanges et emploi : www.oecd.org/fr/echanges/echangesetemploi.htm
- Facilitation des échanges : www.oecd.org/fr/tad/facilitation
- Échanges de services : www.oecd.org/fr/tad/echanges-services
- Normes pour les semences, tracteurs, matériel forestier, fruits et légumes : www.oecd.org/fr/tad/code
- Agriculture durable : www.oecd.org/fr/tad/agriculture-durable

■ Publications principales

- « The Impact of Services Trade Restrictiveness on Trade Flows », *OECD Trade Policy Papers*, n°178
- "Participation of Developing Countries in Global Value Chains: Implications for Trade and Trade-Related Policies", *OECD Trade Policy Papers*, n°179
- *OECD Review of Agricultural Policies: Colombia*
- *Examen des politiques agricoles de l'OCDE : Suisse 2015*
- *Green Growth in Fisheries and Aquaculture*
- « The Economic Costs of Withdrawing Antimicrobial Growth Promoters from the Livestock Sector », *OECD Food, Agriculture and Fisheries Working Papers*, n° 78
- *Export Restrictions in Raw Materials Trade: Facts, Fallacies and Better Practices*
- *Managing Food Insecurity Risks: An Analytical Framework Applied to Indonesia*
- *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2015-2024* (à paraître)
- *Politiques agricoles : Suivi et évaluation 2015 – Pays de l'OCDE et économies émergentes* (à paraître)

■ Manifestations principales

- Atelier sur les options stratégiques concernant l'agriculture et les échanges en Chine, Beijing, Chine, 23-24 octobre 2014
- Conférence de l'OCDE, l'USCIB et le BIAC sur les échanges et l'investissement « Explorer de nouvelles approches en matière d'échange, d'investissement et d'emploi: analyse de l'OCDE et impact pour les entreprises », Washington, États Unis, 30 octobre 2014
- Forum mondial sur les échanges : « Échanges de services – Un potentiel de croissance et de création d'emplois à exploiter », Paris, France, 4 novembre 2014
- Conférence régionale OCDE-ASEAN sur la sécurité alimentaire, Bogor, Indonésie, 11-12 novembre 2014
- Forum mondial sur l'agriculture : « Questions soulevées par la politique commerciale appliquée à l'agriculture », Paris, France, 2 décembre 2014
- International Business Dialogue, Singapour, 17 mars 2015
- Séminaire OCDE-Keidanren-BIAC : « Échanges et investissement à l'appui de la croissance et de l'emploi », Tokyo, Japon, 15 avril 2015
- Séminaire G20-OCDE sur l'évaluation des CVM, Paris, France, juin 2015

Direction des relations extérieures et de la communication



Anthony Gooch

Directeur

Courriel : pac.contact@oecd.org

« La communication stratégique est fondamentale pour nous permettre d'influer sur le débat public et de formuler des réponses aux enjeux publics. Les travaux de PAC se situent à l'interface entre les décideurs politiques et les parties prenantes dans les pays membres et partenaires de l'OCDE. La Direction renforce l'influence de l'Organisation dans le débat public et rapproche ses travaux des citoyens. »

Le rôle de la Direction des relations extérieures et de la communication (PAC) est d'assurer l'impact et l'influence de l'OCDE sur les publics ciblés, en maximisant la diffusion d'informations tout en améliorant l'efficacité et l'optimisation des ressources. Elle orchestre de manière stratégique les communications externes conformément aux orientations du Secrétaire général, et apporte appui, conseil et formation sur les enjeux liés à la communication.

PAC encourage le dialogue avec les décideurs politiques et les parties prenantes, tels que les parlementaires, les entreprises, les syndicats, les organisations non-gouvernementales, les médias, les leaders d'opinion, les groupes de réflexion, les universitaires et les individus intéressés.

Au cours de la dernière année, les activités de PAC ont soutenu le travail de l'OCDE afin d'augmenter l'impact de l'Organisation et de renforcer la perception du public envers l'OCDE en tant que référence mondiale sur divers thèmes, tels que l'éducation, l'analyse économique et les statistiques comparatives, mais également en tant que leader émergent sur les questions telles que la fiscalité et les inégalités.

Un domaine clé du travail de PAC est d'assurer que les connaissances de l'OCDE soient accessibles, ouvertes et gratuites. À cet effet, l'outil « OCDE Données » a été lancé en 2015 afin d'offrir une plateforme en ligne permettant au public de trouver, de comparer et de partager une multitude de données OCDE pour les non spécialistes.

PAC partage les travaux de l'OCDE à travers une grande variété de voies de communications et de plateformes. En 2014, plus de 35 000 articles ont été publiés sur l'OCDE dans des médias importants à travers le monde, le site internet oecd.org a reçu près de 17 millions de visites alors que le nombre des téléchargements à partir de OECD iLibrary a augmenté de 24 % et est passé à plus de 11 millions. Le nombre d'abonnés au compte Twitter de l'OCDE a plus que doublé pour passer à 272 000 en 2014. Des interfaces de données intégrées (« visualisations ») ont été vues 3,7 millions de fois, soit une hausse de 74 % par rapport à l'année précédente. Plus de 32 500 personnes à travers le monde ont créé leur propre Indicateur du vivre mieux (BLI), qui existe désormais en sept langues.

En 2014, le Forum de l'OCDE a attiré environ 2 000 participants ; les interactions avec les entreprises, les syndicats et la société civile se sont approfondies et le Réseau parlementaire de l'OCDE s'est étendu. Le nombre d'abonnés à la Lettre d'information de la société civile de l'OCDE est passé à 48 000, en hausse de 10 % pour 2014. Les Centres de l'OCDE de Berlin, Washington, Mexico et Tokyo ont fait connaître l'OCDE à des publics locaux, et ont apporté leur appui à des manifestations telles que le symposium organisé à Tokyo pour commémorer les 50 ans de l'adhésion du Japon à l'Organisation. ■

www.oecd.org/fr

■ Activités principales

- Centres à l'étranger : www.oecd.org/centres-fr
- Société civile : www.oecd.org/societecivile
- iLibrary, diffusion et connaissances : www.oecd-ilibrary.org/fr
- Images et vidéos : www.flickr.com/OECD ; www.youtube.com/OECD
- Site Internet : www.oecd.org/fr/
- Relations avec les médias : www.oecd.org/media-fr
- Forum de l'OCDE : www.oecd.org/fr/forum
- Relations avec les parlementaires :
www.oecd.org/fr/apropos/membresetpartenaires/relationspubliques/locdeetlesparlementaires.htm
- Édition : www.oecd.org/fr/apropos/editionsocde
- Média sociaux : www.facebook.com/TheOECD ; www.twitter.com/OECD ; www.twitter.com/ocde_fr
- Centre de Berlin : www.facebook.com/OECDStatistik et www.twitter.com/OECDStatistik ;
Centre de Mexico : www.twitter.com/ocdeenespanol ; Centre de Tokyo : www.facebook.com/OECD.Tokyo et
www.twitter.com/OECDTokyo ; Centre de Washington : www.facebook.com/OECDWashington et
www.twitter.com/OECD_Washington
- Indicateur du vivre mieux : www.oecdbetterlifeindex.org/fr

■ Publications principales

- L'Observateur de l'OCDE, trimestriel : www.observateurocde.org
- Synthèses de l'OCDE
- Annuel de l'OCDE 2015 : www.oecd.org/fr/forum/annuel-ocde
- Série Les Essentiels de l'OCDE : www.oecd.org/insights
- Blog : OECD Insights : <http://oecdinsights.org>
- Panorama des statistiques de l'OCDE
- Rapport du Secrétaire général aux ministres 2015
- OCDE 360
- Lettre d'information de la société civile de l'OCDE

■ Manifestations principales

- Forum de l'OCDE 2014 : « Une économie résiliente pour une société inclusive », Paris, 5-6 mai 2014
- Journées européennes du patrimoine, 14-15 septembre 2014
- Journées parlementaires de l'OCDE, Paris, 5-7 février 2014
- Forum de l'OCDE 2014 : « Investir dans l'avenir : société, durabilité, prospérité », Paris, 2-3 juin 2015
- Série des Orateurs du Forum de l'OCDE

Direction exécutive



Anthony Rottier

Directeur

Courriel : exd.info.contact@oecd.org

« La capacité de l'Organisation à produire ses résultats et à préparer l'avenir dépend de ses services de soutien. En 2014, nous avons présenté un ambitieux Plan d'action pour l'optimisation des ressources (V4M) sur deux ans, et jeté les bases d'une restructuration des services de soutien. Ces initiatives, parmi d'autres, sont l'illustration de la solidité des normes et pratiques en matière de gestion, et de la détermination à faire en sorte que l'OCDE reste au premier rang des organisations internationales à cet égard. »

La Direction exécutive (EXD) conseille le Secrétaire général sur les politiques et pratiques en matière de gestion. Elle met à disposition les moyens opérationnels pour tirer le meilleur parti des ressources humaines et financières de l'Organisation, et assure un large éventail de services qui couvrent les technologies de l'information et des communications, les conférences, l'interprétation et la traduction, la sécurité et la gestion, et permettent à l'Organisation de mener à bien ses travaux avec efficacité et efficacité.

EXD a entrepris une profonde réorganisation. Le nombre des Services a été ramené de cinq à quatre et la place accordée à la gestion de l'information et de la connaissance a été renforcée. Cette évolution facilitera la collaboration au sein d'EXD et placera cette direction, et l'OCDE, en meilleure position pour mettre à profit le processus de transformation numérique de nombreux aspects des travaux de l'Organisation.

À la mi-2014, l'OCDE a mené à son terme un bilan détaillé de ses processus opérationnels et politiques de gestion – le Projet sur l'optimisation des ressources (V4M). Le Projet a permis de « sensibiliser » les agents de l'OCDE à V4M. Le Plan d'action qui en a résulté sera mis en œuvre en 2015-16, et plusieurs recommandations auront une incidence sur les pratiques et processus à l'OCDE.

En décembre 2014, le Conseil de l'OCDE a approuvé le Programme de travail et Budget de l'OCDE pour 2015-16 au terme d'un processus fluide de hiérarchisation des priorités et d'affectation des ressources. ■



Courriel: PBF.Info@oecd.org

Financement de l'OCDE

L'Organisation conduit ses activités de planification, d'établissement du budget et de gestion financière selon une approche axée sur les résultats, en déterminant quels sont les effets sur l'action publique recherchés en priorité par ses membres, en déployant les ressources avec flexibilité pour obtenir ces résultats dans un contexte d'évolutivité du programme de travail, et en évaluant l'exécution du budget a posteriori.

Le budget de l'OCDE et la teneur de son programme de travail sont établis tous les deux ans par l'organe directeur de l'Organisation (le Conseil) à partir des recommandations du Secrétaire général. Le budget 2015 s'élève à 363 millions EUR, augmenté d'environ un tiers par des contributions volontaires, ressources extra-budgétaires planifiées mais variables, qui sont fournies principalement par des institutions et organismes publics.

Les états financiers de l'OCDE sont préparés conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et vérifiés par un auditeur externe choisi parmi les institutions supérieures de contrôle des finances publiques des pays membres de l'OCDE. Les états financiers de l'Organisation sont publiés sur le site Internet de l'OCDE.

Contributions obligatoires des pays membres pour 2015

Tous les pays membres contribuent aux résultats financés par la Partie I du budget, qui représente 54 % du budget total de l'Organisation. La Partie II, dont les résultats intéressent un nombre plus restreint de membres ou touchent à des domaines particuliers de l'action publique non couverts par la Partie I, représente quant à elle 26 % du budget total. Le reste correspond à divers autres budgets, dont le budget des pensions et les budgets spéciaux. Le calcul des contributions à la Partie I repose à la fois sur la répartition d'un montant à parts égales entre tous les pays membres et sur l'application d'un barème tenant compte de la taille relative de ces pays (suivant le critère du revenu national). Les programmes de Partie II sont financés selon un barème ou autres dispositifs convenus entre les pays participants. ■

www.oecd.org/fr/apropos/budget

Secrétariat des relations mondiales



Marcos Bonturi

Directeur

Courriel : grs.contact@oecd.org

« L'OCDE favorise le partage de connaissances entre des pays qui se trouvent à différents stades de développement, pour qu'ils puissent parvenir à une convergence de vues sur les enjeux communs.

La participation des pays partenaires aux travaux de l'OCDE est vivement souhaitée car elle ouvre de nouvelles perspectives, conférant ainsi une pertinence accrue aux débats sur les politiques publiques. »

La Stratégie du Secrétariat des relations mondiales (GRS) de l'OCDE vise à accroître la pertinence de l'Organisation en renforçant ses relations avec les pays partenaires du monde entier.

Le GRS entretient des relations actives avec l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Indonésie, en tant que Partenaires clés et membres du G20, en les invitant à prendre part à de nombreuses activités et à adhérer aux principaux instruments de l'OCDE. L'Organisation vient ainsi de signer avec le ministère chinois du Commerce un accord-cadre pour un programme de travail conjoint qui marque le 20e anniversaire des relations de l'OCDE avec la Chine.

Le secrétariat continue également de renforcer sa collaboration avec d'autres partenaires importants, notamment au moyen des programmes mis en place avec le Kazakhstan, le Maroc et le Pérou, tandis qu'un quatrième programme est encore à l'étude avec la Thaïlande. Il prépare aussi un programme avec l'Ukraine, pour faire suite à la décision des pays membres de renforcer les relations avec ce pays. En outre, le GRS a intensifié sa coopération avec le Costa Rica et la Lituanie, afin de préparer la décision, prise en avril 2015, d'ouvrir les discussions au sujet de leur adhésion à l'OCDE.

Les programmes régionaux permettent de renforcer les relations avec toute une série de pays en encourageant le dialogue régional, l'échange de bonnes pratiques et l'adhésion à certains instruments de l'OCDE. Il en existe pour l'Asie du Sud-Est, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, l'Eurasie et l'Europe du Sud-Est. Le GRS étudie la possibilité de créer un programme en faveur de l'Amérique latine et de renforcer la composante régionale des travaux de l'OCDE en Afrique. ■

■ Activités principales

- Relations mondiales, Partenaires clés, programmes régionaux et forums mondiaux de l'OCDE : www.oecd.org/fr/relationmondiales
- Afrique : www.oecd.org/fr/afrique
- Brésil : www.oecd.org/fr/bresil
- Chine : www.oecd.org/fr/chine
- Eurasie : www.oecd.org/fr/relationmondiales/eurasia.htm
- Inde : www.oecd.org/fr/inde
- Indonésie : www.oecd.org/fr/indonesie
- Amérique latine : www.oecd.org/fr/relationmondiales/approchesregionales/ameriquelatine.htm
- Moyen-Orient et Afrique du Nord : www.oecd.org/mena
- Afrique du Sud : www.oecd.org/fr/afriquedesud
- Asie du Sud-Est : www.oecd.org/fr/relationmondiales/seaprogramme.htm
- Europe du Sud-Est : www.oecd.org/investmentcompact

■ Publications principales

- *New Entrepreneurs and High Performance Enterprises in the Middle East and North Africa*
- *Les Femmes et l'entreprise 2014 : Accélérer l'entrepreneuriat dans la région Afrique du Nord et Moyen-Orient*
- *SME Policy Index: Eastern Partner Countries 2012: Progress in the Implementation of the Small Business Act for Europe*
- *SME Policy Index: Western Balkans and Turkey 2012: Progress in the Implementation of the Small Business Act for Europe*

Brochures OCDE :

- *Une action aux côtés de l'Afrique*
- *Active with Brazil* (également disponible en portugais)
- *Active with the People's Republic of China* (également disponible en chinois)
- *Active with India*
- *Active with Indonesia* (également disponible en indonésien)
- *Active with Latin America and the Caribbean* (également disponible en espagnol)
- *Active with the Middle East and North Africa* (également disponible en arabe)
- *Active with Southeast Asia* (également disponible en indonésien)
- *OECD Eurasia Competitiveness Programme: Making Reforms Happen in a Dynamic Region*
- *OECD Investment Compact for South East Europe: Fostering Investment, Competitiveness and Private Sector Development*
- *MENA-OECD Investment Programme: Fostering Investment, Growth and Employment in the Middle East and North Africa*
- *MENA-OECD Investment Programme: Promoting Women's Economic Opportunity in the Middle East and North Africa*
- *MENA-OECD Investment Programme: The Investment Security in the Mediterranean Support Programme (ISMED)*

Audit interne et Évaluation



Lucy Elliott
Directrice
Courriel : evia@oecd.org

« L'audit interne et l'évaluation en profondeur jouent un rôle essentiel en aidant l'OCDE à s'acquitter de sa mission grâce à des recommandations tournées vers l'avenir et à la définition de bonnes pratiques, ce qui participe au renforcement de la gouvernance, de la transparence et de la performance de l'Organisation. »

Les audits internes offrent au Secrétaire général une garantie objective et indépendante par rapport à la gouvernance, à la gestion des risques et au contrôle au sein des directions de l'OCDE et de ses services de soutien. Les évaluations apportent un éclairage systématique et impartial sur la pertinence, l'efficacité et l'efficience des comités de substance de l'OCDE afin, entre autres, d'éclairer les décisions du Conseil relatives à l'opportunité et au renouvellement de leurs mandats.

Quatorze comités et trois programmes de Partie II ont fait l'objet en 2014 d'une évaluation en profondeur, composée d'un volet d'évaluation et d'un volet consacré au suivi de l'application des recommandations. Au total, huit évaluations ont été rendues, chacune fournissant une appréciation détaillée sur la pertinence, l'efficacité et l'efficience du comité ou du programme, ainsi que des recommandations destinées à étayer ou améliorer ses performances. Ces évaluations ont débouché par ailleurs sur la consignation de sept exemples de bonne pratique en vue de favoriser la reproduction des résultats positifs qui y sont associés et de promouvoir l'apprentissage dans l'ensemble de la structure des comités de l'Organisation.

Les principaux audits internes réalisés en 2014 ont notamment pris la forme d'un examen des projets internes, et d'une évaluation des contrôles exercés sur la gestion financière des contributions volontaires (CV) et des dons en lien avec le Forum 2012 de l'OCDE, et porté sur la gestion de la conception de logiciels informatiques, sur la politique de l'OCDE en matière de conversion des contrats de ses agents, intégrant à ce titre une évaluation des contrôles destinés à atténuer les risques liés à l'attraction et à la conservation de talents, et sur le mécanisme d'attestation par les managers.

L'Audit interne et l'Évaluation ont également contribué à l'amélioration permanente des systèmes et procédures de gestion en prodiguant des conseils sur des priorités telles que le système de gestion des risques, la gouvernance informatique, les Directives pour la gestion des projets horizontaux et la mise en place du cadre de suivi de la Stratégie de l'OCDE pour le développement. ■

www.oecd.org/fr/apropos/auditinterneetevaluation.htm

Direction des affaires juridiques



Nicola Bonucci

Directeur et Coordinateur de l'adhésion
Courriel : legal@oecd.org

« Un volet de plus en plus important des travaux de la Direction des affaires juridiques de l'OCDE consiste à faire en sorte que les normes et instruments juridiques de l'Organisation soient non seulement adoptés et appliqués par ses Membres, mais aussi qu'ils puissent influencer et orienter le comportement de la communauté internationale au sens large. »

La Direction formule des avis sur tous les aspects juridiques, institutionnels et procéduraux des activités de l'Organisation, et aide les directions à développer leurs résultats. Elle représente l'Organisation en justice, et apporte un soutien en matière de contrats, d'accords de coopération et de financement, de propriété intellectuelle, de réformes financières et de ressources humaines.

La Direction a joué un rôle central dans le réexamen des mécanismes de gouvernance de l'Organisation et la négociation des accords de financement avec un contributeur de premier plan. Elle a appuyé la mise en œuvre du Programme DELTA visant à rendre les données de l'OCDE ouvertes, accessibles et gratuites, et continuera de fournir son soutien en 2015. Elle s'est également beaucoup engagée pour protéger les noms/acronymes des organisations internationales sur l'Internet.

Sur les questions de substance, nous avons largement contribué au Projet sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) – notamment pour l'élaboration d'un instrument multilatéral destiné à modifier les conventions fiscales bilatérales – ainsi qu'à plusieurs instruments juridiques dans le domaine de l'échange automatique de renseignements fiscaux. En matière de lutte contre la corruption, la Direction a représenté l'OCDE lors de divers forums internationaux, y compris dans le cadre du G20. Ces domaines continueront d'occuper une place essentielle dans les mois à venir, parallèlement aux travaux sur la gouvernance d'entreprise et la conduite responsable des entreprises.

En 2014, nos équipes se sont mobilisées pour coordonner les discussions d'adhésion ; l'ouverture prévue des négociations avec de nouveaux pays candidats devrait représenter un défi supplémentaire en 2015. Enfin, la Direction a accompagné le renforcement des relations avec les pays non membres, notamment en vue de leur adhésion aux instruments juridiques de l'OCDE et de la signature d'accords de coopération. ■

Secrétariat du Conseil et du Comité exécutif



Patrick van Haute
Directeur

« Le Secrétariat du Conseil continuera à assurer l'interface entre les Membres et le Secrétariat, à préparer les décisions qui dessineront l'avenir de l'OCDE. En cette période de difficultés économiques pour les Membres, la valeur ajoutée potentielle de l'OCDE est plus forte que jamais. Notre travail et nos compétences sont dédiés à la mise en œuvre de nos recommandations, pour le bénéfice de nos concitoyens. »

Le Secrétariat du Conseil est au service du Conseil et du Comité exécutif, des réunions des Chefs de Délégation, du Groupe de Stratégie globale et de la Réunion du Conseil au niveau des Ministres (RCM).

Le Secrétariat du Conseil apporte son concours au Secrétaire général sur la politique générale de l'Organisation et fournit conseils et assistance sur les aspects des activités du Conseil concernant les institutions, les politiques et les procédures. Il assure également la liaison entre les comités permanents ainsi qu'entre le Secrétariat et les délégations des pays Membres pour la gestion du programme de travail du Conseil. Le dialogue du Secrétariat du Conseil avec les directions facilite leur action auprès des Membres.

Dans la limite des ressources disponibles, et tout en servant de nouveaux organes, le Secrétariat du Conseil continue d'améliorer ses services auprès du Conseil, de sa Présidence et du Comité exécutif, en progressant dans la chaîne de valeur grâce aux informations à jour qu'il recueille auprès de différents réseaux, afin d'assurer une meilleure coordination, d'identifier et de résoudre plus tôt les éventuels problèmes et de faciliter la programmation. Le lancement de la plateforme eCouncil en 2014, qui contribue à renforcer la coordination et à rationaliser la préparation des documents et des réunions du Comité exécutif et du Conseil, a considérablement facilité le cycle des documents. En 2015, les efforts se poursuivront pour mieux encore structurer les processus au sein du Secrétariat et étayer les relations institutionnelles. Dans cette optique, le Secrétariat du Conseil travaille à de nouveaux développements de l'eCouncil, notamment la création d'espaces dédiés à la préparation du Comité des relations extérieures et du Comité du budget. ■

Prospective stratégique



Angela Wilkinson

Conseillère pour la prospective stratégique

« Il ne s'agit pas de produire davantage d'études prospectives de l'OCDE mais d'utiliser la prospective à l'OCDE pour élaborer des politiques meilleures pour une vie meilleure. »

La prospective permet aux responsables de l'action publique de relever les défis complexes inhérents à un monde en rapide évolution et moins prévisible. L'incertitude et le changement sont souvent perçus comme une menace déstabilisant le monde qui est le nôtre. Résister au changement ou le nier n'est toutefois pas la meilleure stratégie. La prospective aide les responsables à faire face à la nouveauté, à l'incertitude et aux changements potentiellement perturbateurs en conservant l'esprit ouvert sur le tableau d'ensemble.

Depuis 2013, les travaux sur la prospective stratégique visent plutôt à intégrer systématiquement dans les activités de l'Organisation qu'à multiplier des projets isolés. L'utilisation de la prospective à l'appui des dialogues stratégiques à haut niveau – analyse des mégatendances au sein du Groupe de stratégie globale en novembre 2014, et le prochain débat autour d'un scénario à la réunion du Conseil au niveau des Ministres de 2015 – en est un des aspects les plus visibles. Un système coordonné d'analyse prospective, visant à aider comités et directions dans leur exercice d'anticipation et de planification du programme de travail, est en cours d'élaboration. Il étayera également le cadre d'analyse des mégatendances de l'OCDE.

Le réseau gouvernemental de la prospective (*Governmental Foresight Network*) de l'OCDE met en relation autour des bonnes pratiques spécialistes nationaux de la prospective et praticiens pour partager de nouvelles approches et faire connaître les études de l'OCDE en la matière. Des séminaires sur la prospective stratégique sont organisés pour sensibiliser les agents au rôle et à l'intérêt de la prospective pour l'action publique et éviter les risques de malentendu quant aux méthodes et aux outils. Les projections à long terme sont affinées grâce aux connaissances issues de la prospective, de la vision stratégique et de l'analyse rétrospective ou encore de l'élaboration de scénarios. ■

ORGANES SPÉCIAUX DE L'OCDE ET AUTRES ENTITÉS SPÉCIALES



Centre de développement



Mario Pezzini
Directeur

Créé en 1962, le Centre de développement de l'OCDE est une plateforme spéciale d'analyse, de partage de connaissances et de dialogue pragmatique sur les politiques, où pays en développement, économies émergentes et pays de l'OCDE échangent sur un pied d'égalité. Sa composition ouverte et son indépendance intellectuelle l'aident à trouver des solutions innovantes aux problèmes de développement urgents.

Les travaux du Centre comprennent trois *Perspectives économiques régionales* annuelles (Afrique ; Amérique latine et Caraïbes ; Asie du Sud-Est, Chine et Inde) élaborées conjointement avec les partenaires régionaux, ainsi qu'un rapport mondial (*Perspectives du développement mondial*).

Depuis 2014, cinq pays ont rejoint le Centre qui compte maintenant 47 membres (26 pays membres et 21 pays non membres de l'OCDE). Parmi ses réalisations récentes figurent des contributions concernant la participation des secteurs privé et philanthropique aux travaux de l'OCDE et aux processus internationaux : débat des Nations Unies sur l'après-2015, Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, programme d'action de l'après-2015 sur l'égalité hommes-femmes, Forum mondial sur les migrations et le développement... Il a intensifié sa coopération avec les partenaires régionaux, notamment l'Union africaine.

Au sein de l'OCDE, le Centre joue un rôle essentiel dans l'application de la Stratégie pour le développement. Il dirige de nouveaux projets horizontaux et sept pays ont maintenant demandé à faire l'objet d'un Examen multidimensionnel, tandis que plusieurs pays de l'OCDE et pays en développement ont rejoint les deux Réseaux de dialogue sur les politiques (Développement fondé sur les ressources naturelles et Chaînes de valeur mondiales). Il effectue des travaux en partenariat avec d'autres directions : Programme régional de l'OCDE pour l'Asie du Sud-Est, Initiative sur le bien-être en Amérique latine, projet sur les statistiques mondiales des recettes fiscales, mesure des avantages découlant de la lutte contre les discriminations que subissent les femmes, ou études internationales sur l'insertion des jeunes, la protection sociale et l'impact économique des migrations. ■

Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/fr/dev

Twitter: [@OECD_Centre](https://twitter.com/OECD_Centre)

Agence internationale de l'énergie



Maria van der Hoeven
Directrice exécutive

L'Agence internationale de l'énergie (AIE), organisation autonome dans le cadre de l'OCDE, œuvre pour que ses 29 Membres et d'autres pays disposent d'énergie fiable, abordable et propre.

L'AIE a célébré son 40^e anniversaire en 2014. La sécurité pétrolière et la réponse collective aux perturbations importantes des approvisionnements demeurent essentielles dans ses travaux, mais elle a évolué depuis sa création. Aujourd'hui au cœur du dialogue mondial sur l'énergie, elle livre des statistiques, analyses et recommandations d'action qui font autorité. Ses travaux portent sur la sécurité énergétique, la durabilité environnementale, le développement économique et l'engagement dans le monde entier : ses analyses des marchés, évaluations des politiques, feuilles de route technologiques et activités d'ouverture internationale ont servi ces objectifs en 2014.

La série de l'AIE *Medium-Term Market Report* examine les marchés des différentes énergies, et notamment l'efficacité énergétique, dans une perspective à cinq ans. Le rapport annuel *World Energy Outlook*, qui présente des scénarios à l'horizon 2040, est toujours le plus réputé dans le monde sur le secteur de l'énergie : en 2014, il abordait particulièrement l'investissement et les perspectives concernant l'Afrique. La série annuelle *Energy Technology Perspectives* analyse le développement des technologies énergétiques propres et ses perspectives à l'horizon 2050. En raison du poids grandissant de l'électricité dans les systèmes énergétiques futurs, l'édition 2014 soulignait les actions propices au déploiement d'options durables de production, de distribution et de consommation finale.

L'AIE a encore renforcé la coopération avec de grandes économies émergentes en menant une série d'activités conjointes et de consultations avec la Chine, l'Inde, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), parmi bien d'autres. L'AIE bénéficie de la collecte et de la gestion de données très complètes (et notamment du soutien à la *Joint Organisations Data Initiative*). En 2014, elle s'est notamment employée en priorité à conforter sa viabilité financière à long terme, et à trouver des locaux appropriés – neufs ou rénovés –, le bail actuel arrivant à échéance en 2017.

En 2014, l'Estonie est devenue le 29^e Membre de l'AIE. ■

Pour plus d'informations, voir : www.iea.org

Agence pour l'énergie nucléaire



William Magwood
Directeur général

Les 31 pays membres de l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) représentent 86 % de la puissance nucléaire installée mondiale. L'AEN aide ses membres à maintenir et à approfondir, par la coopération internationale, les bases scientifiques, technologiques et juridiques indispensables à une utilisation sûre, respectueuse de l'environnement et économique de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Ses travaux nourrissent les décisions publiques sur les politiques nucléaires, ainsi que les analyses stratégiques plus générales de l'OCDE qui concernent notamment l'énergie, la croissance verte et le changement climatique.

L'AEN étudie la sûreté et la réglementation nucléaires, la gestion des déchets radioactifs, la radioprotection, les sciences et données nucléaires, le développement de l'énergie nucléaire et le cycle du combustible, ainsi que les affaires juridiques. De plus, elle assure le secrétariat technique du Programme multinational d'évaluation des conceptions, qui vise à renforcer la coopération entre autorités pour l'évaluation de la sûreté des futurs réacteurs, et du Forum international Génération IV, qui coordonne les efforts de recherche-développement que ses membres consacrent aux systèmes nucléaires de la prochaine génération.

En 2014, la Pologne a rejoint la Banque de données de l'AEN, et l'AEN et l'Autorité de sûreté nucléaire de la Chine ont signé un protocole d'accord afin de renforcer leur coopération. En mars 2015, 13 pays avaient adhéré à la Déclaration commune sur la sécurité d'approvisionnement en radioisotopes à usage médical, établie sous les auspices de l'AEN pour éviter aux hôpitaux et patients du monde entier de pâtir d'éventuelles pénuries.

S'agissant du rôle de l'énergie nucléaire dans l'atténuation du changement climatique, la dernière édition de la publication AIE/AEN *Technology Roadmap: Nuclear Energy* décrit les politiques et technologies sans lesquelles le nucléaire ne pourra pas concrètement aider à limiter l'augmentation des températures mondiales à 2°C d'ici 2050, et indique qu'il faudra peut-être plus que doubler la puissance nucléaire installée actuelle. L'AEN participe également à l'élaboration du rapport *Aligner les politiques pour une économie bas carbone* de l'OCDE, à paraître en juin 2015. ■

Pour plus d'informations, voir : www.oecd-nea.org/nea/index-fr.html

Entités spéciales

Groupe d'action financière



Rick McDonnell
Secrétaire exécutif

Le Groupe d'action financière (GAFI) est un organisme intergouvernemental indépendant qui définit des normes internationales de lutte contre le blanchiment de capitaux (LBC), le financement du terrorisme (FT) et la prolifération des armes de destruction massive.

En octobre 2014, le GAFI a renforcé son action visant le financement du terrorisme, initiative saluée en février 2015 dans la Résolution 2199 du Conseil de sécurité de l'ONU et relayée dans la déclaration des ministres des Finances du G20. Ce même mois, le GAFI a adopté un rapport sur le financement de l'État islamique d'Iraq et du Levant à partir duquel le GAFI, des organismes régionaux de type GAFI (ORTG) et des organisations internationales élaboreront des propositions pour renforcer tous les moyens de lutte contre le terrorisme et en rendront compte au G20 d'ici octobre 2015. Le GAFI et les ORTG prendront d'autres initiatives pour assurer que tous leurs membres appliquent des mesures pour geler les fonds destinés aux terroristes et mettre fin au financement du terrorisme.

En octobre 2014, le GAFI a abordé la question de la réduction des risques qui a incité des établissements financiers à écarter des catégories entières de clients pour éviter, au lieu de les gérer, d'éventuels risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme. La mise en œuvre d'une approche fondée sur les risques reste une priorité du GAFI qui a publié un guide à l'intention des banques.

Le GAFI réalise un nouveau cycle d'évaluations mutuelles de l'efficacité du dispositif LBC/FT des différents pays et de sa conformité technique avec ses normes. ■

Pour plus d'informations, voir : www.fatf-gafi.org/fr

Forum international des transports



José Viegas
Secrétaire général

Le Forum international des transports (FIT), organisation intergouvernementale rattachée à l'OCDE, regroupe 54 pays membres. Laboratoire d'idées stratégique pour concevoir les politiques des transports, il organise un Sommet annuel réunissant les ministres des Transports. C'est la seule organisation mondiale couvrant tous les modes de transport.

En mai 2014, plus de 1 100 délégués de plus de 70 pays ont participé à son Sommet annuel sur le thème « Des transports pour un monde en changement » à Leipzig (Allemagne). La déclaration conjointe des ministres souligne l'importance de l'innovation dans les transports pour promouvoir une croissance verte et inclusive.

Plusieurs exemples témoignent de l'impact des travaux du FIT : une analyse spécifique qui a aidé le Gouvernement mexicain à prendre une décision sur la libéralisation du fret ferroviaire et à créer un nouvel organisme réglementaire, trois études pour le Gouvernement britannique concernant l'expansion aéroportuaire dans la région de Londres, et la création avec le Chili d'un observatoire logistique qui fournira des données pour éclairer des décisions stratégiques cruciales.

Les *Perspectives des transports du FIT 2015* présentent des projections à 2050 des échanges mondiaux en volume et des émissions connexes de CO₂, calculées avec un modèle primé développé par le FIT, ainsi que des scénarios de mobilité urbaine, émissions de CO₂ comprises, en Chine, Inde et Amérique latine. Les tables rondes organisées par le FIT en 2015 ont notamment abordé l'évaluation ex post des investissements dans les transports, la renégociation des partenariats public-privé ou les aspects économiques de la grande vitesse ferroviaire. Un nouveau groupe de travail sur la libéralisation du transport aérien a été créé.

Des projets sur la mobilité urbaine, la conduite automatisée, les mégadonnées dans les transports et les performances de la logistique ont été lancés avec le Comité de partenariat d'entreprise du FIT, qui vise à intégrer des connaissances du secteur privé dans l'analyse des politiques. ■

Pour plus d'informations, voir : www.internationaltransportforum.org

Réseau de mesure des performances des organisations multilatérales



Björn Gillsäter
Directeur du Secrétariat

Le Réseau de mesure des performances des organisations multilatérales (MOPAN) est un réseau indépendant de pays donateurs dont la vocation est d'évaluer l'efficacité des organisations multilatérales et d'accroître leur contribution à l'obtention de résultats. Son Secrétariat est hébergé par l'OCDE depuis 2013.

En 2014, le MOPAN a évalué ONU Femmes, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Il a adopté une nouvelle approche de l'évaluation, plus ambitieuse, qui entrera en application en 2015. Dans l'avenir, il examinera davantage d'organisations, recueillera des données auprès de pays plus nombreux et s'intéressera plus à l'efficacité et aux résultats des organisations multilatérales en matière de développement.

Les membres du MOPAN sont convenus d'inviter l'OCDE à renouveler l'accord d'hébergement du Secrétariat du Réseau, qui expire fin 2015. Le MOPAN compte deux nouveaux membres depuis 2014 (Japon et Luxembourg). ■

Les rapports d'évaluation de 2014 et des informations complémentaires sur le MOPAN sont disponibles sur : www.mopanonline.org

Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle



Johannes Jutting
Chef du Secrétariat

Fondé en 1999, le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) vise l'amélioration de la production et de l'utilisation des statistiques à travers les pays en développement. Le Partenariat facilite le renforcement des capacités statistiques, plaide en faveur de l'exploitation de données fiables pour la prise de décision et coordonne l'appui apporté par les donateurs pour le développement des statistiques. PARIS21 a été créé par les Nations Unies, la Commission européenne, l'OCDE, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

En 2014-15, PARIS21 a activement participé à des discussions sur les données, statistiques et mesures relatives aux Objectifs de développement durable (ODD) et au cadre d'indicateurs. Avec le soutien financier de la Fondation Bill and Melinda Gates, PARIS21 a publié une feuille de route pour une révolution des données menée par les pays, guide simple à l'intention des pays en développement expliquant comment produire des données plus nombreuses et de meilleure qualité qui permettront de mesurer et de suivre les progrès vers les ODD. Cette feuille de route s'appuie sur l'expérience recueillie via la Metabase, un compendium en ligne sur l'organisation, la gestion et les performances des systèmes statistiques nationaux. Les innovations étant essentielles à la concrétisation de la révolution des données, PARIS21 a développé un inventaire en ligne des innovations, répertoriant les solutions existantes pour combler les lacunes en matière de données, réduire les coûts et accroître l'efficacité, de sorte que les données plus nombreuses et de meilleure qualité contribuent à améliorer concrètement la vie des individus. PARIS21 s'apprête maintenant à déployer à titre d'essai, dans certains pays, les innovations recensées : utilisation des données massives pour lutter contre la pauvreté, actualisation des stratégies nationales de développement de la statistique et partenariats public-privé pour la collecte, l'analyse et l'utilisation de données grâce au rapprochement des opérateurs téléphoniques et des offices statistiques nationaux.

En concentrant ses efforts sur le partage des connaissances, sur l'innovation, le plaidoyer, la coordination et le suivi, et sur l'appui technique, PARIS21 continue de préparer le terrain pour le suivi des futurs ODD grâce à la promotion et à la facilitation d'une meilleure utilisation des statistiques à l'échelle nationale, régionale et mondiale. ■

Pour plus d'informations, voir : www.paris21.org/fr

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest



Laurent Bossard
Directeur

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) est une plateforme internationale qui se consacre aux enjeux régionaux en Afrique de l'Ouest. Il réunit des organisations régionales et des pays de l'OCDE et s'attache à renforcer l'efficacité des politiques régionales et du soutien aux partenaires. Créé en 1976, il est le premier partenariat officiel entre l'OCDE et l'Afrique et contribue à promouvoir les initiatives et les positions ouest-africaines dans les débats mondiaux.

Le CSAO sert de secrétariat et de plateforme internationale aux réseaux régionaux sur la sécurité alimentaire et la résilience. Grâce à ces efforts, le [Réseau de prévention des crises alimentaires](#) (RPCA) est devenu une référence internationale pour l'action concertée. Sous la responsabilité politique de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), le Secrétariat du CSAO facilite aussi depuis 2013 l'[Alliance globale pour la résilience](#) (AGIR).

La publication phare la plus récente du CSAO, [Un Atlas du Sahara-Sahel : Géographie, économie et insécurité](#), propose une nouvelle lecture des problèmes de mobilité et de sécurité de la région et réfléchit à la manière dont les pays du Sahara-Sahel pourraient œuvrer ensemble à la stabilisation et au développement.

En outre, le Secrétariat du CSAO lancera en 2015 un cycle biennal de coopération internationale et un nouveau programme d'[approches innovantes](#) de la sécurité alimentaire, axé sur les transformations des chaînes de valeur agroalimentaires. Les partenaires du CSAO examineront les résultats de ces travaux ainsi que les bonnes pratiques du RPCA et d'AGIR à la Semaine du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, organisée à l'Expo Milano en octobre 2015. Enfin, le Secrétariat du CSAO continuera de fournir divers services à ses membres, notamment la possibilité de suivre l'actualité régionale via le portail de l'Afrique de l'Ouest et la revue de presse hebdomadaire. ■

Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/swac ; www.westafricagateway.org et www.food-security.net

Comités consultatifs



Comité consultatif économique et industriel



Phil O'Reilly
Président



Bernhard Welschke
Secrétaire général

En tant qu'organe représentatif officiel du secteur privé à l'OCDE, le Comité consultatif économique et industriel (BIAC) fait valoir le point de vue des entreprises auprès de l'OCDE et de ses membres, de sorte que les instruments et lignes directrices préconisés favorisent une croissance et une prospérité tirées par le secteur privé et contribuent au redressement de l'économie. Le BIAC coordonne et communique directement jusqu'au plus haut niveau de l'OCDE les points de vue et avis des entreprises dans des domaines tels que, entre autres exemples, les échanges, les politiques économiques et financières, l'investissement étranger, la gouvernance publique et d'entreprise, les politiques d'information et de télécommunications, les politiques sociales, la fiscalité, les politiques énergétiques et environnementales.

En outre, le BIAC participe à d'importants projets de l'OCDE comme le Plan d'action concernant l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), la révision du Cadre d'action pour l'investissement et des Principes de gouvernement d'entreprise ou la Stratégie pour l'innovation. Il prend part aux travaux du B20 et du G20 et à ceux des six groupes de travail du B20 en Turquie.

Pour 2015 et au-delà, le BIAC adresse à l'OCDE et à ses membres les recommandations suivantes : 1) lutter contre le protectionnisme sur les marchés mondiaux et instaurer un environnement favorable à l'investissement, à l'échelle nationale et internationale ; 2) formuler des conseils sur des politiques intersectorielles intégrées de nature à favoriser l'innovation ainsi que la croissance et l'emploi durables dans l'économie numérique ; et 3) mieux cerner le potentiel des PME et de l'entrepreneuriat, en s'attachant au développement des compétences, aux marchés du travail, au financement et à l'entrepreneuriat féminin. ■

Pour plus d'informations, voir : www.biac.org

Commission syndicale consultative



Richard Trumka
Président



John Evans
Secrétaire général

La Commission syndicale consultative (TUAC) est l'organe de liaison de l'Organisation avec le mouvement syndical. Elle comprend 59 centrales syndicales affiliées dans les pays de l'OCDE, représentant plus de 60 millions de travailleurs, ainsi que des membres associés en Afrique du Sud, au Brésil, en Indonésie et dans la Fédération de Russie. Le TUAC s'emploie à promouvoir une croissance inclusive, verte et créatrice d'emplois, et des mesures assurant une sortie de crise durable, en particulier un renforcement de la réglementation du secteur financier.

Le TUAC préconise un changement radical d'orientation du modèle économique, afin d'établir une économie mondialisée plus forte qui réduise les inégalités de revenus, favorise le bien être social et crée des emplois de qualité. Activement engagé dans le processus NAEC, il encourage le développement de politiques et d'indicateurs davantage centrés sur les besoins de l'économie réelle et de la société. Il suit également de près le Plan BEPS du G20 et les politiques en matière d'investissement à long terme, de gouvernance des entreprises, d'éducation, de développement et de changement climatique. Il a organisé avec la Confédération Syndicale Internationale (CSI) la contribution des syndicats aux sommets du G20 et du G7 via le L20, et pris part aux réunions des Sherpas et du Groupe de travail sur l'emploi du G20. Associé à l'organisation des sommets du L20, il a coordonné les consultations des partenaires sociaux avec les ministres du Travail et des Finances en septembre 2014. Le TUAC a également contribué avec ses partenaires de Global Union à la mise à jour des *Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales*. Il gère aussi une base de données en ligne regroupant les affaires qui relèvent des Principes directeurs.

Le Bureau du TUAC a pour Président Richard Trumka, Président de l'AFL-CIO (États Unis), pour Vice présidents Marc Leemans, Président de la CSC (Belgique), Marie-Louise Knuppert, secrétaire nationale de LO-Danemark, Nobuaki Koga, Président de RENGO (Japon) et pour Secrétaire général John Evans. ■

Pour plus d'informations, voir : www.tuac.org, www.tuacocedmneguidelines.org/Home.asp et www.labour20.org,
Twitter : @TUACOED.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Suède, la Suisse et la Turquie. L'Union européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

OCDE Paris

2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16

Tél : 33 (0) 1 45 24 81 67

Fax : 33 (0) 1 45 24 99 30

E-mail : sales@oecd.org

Commande en ligne : www.oecd.org/librairie

Centre OCDE de Berlin

Schumannstrasse 10, D-10117 Berlin

Tél : 49 30 288 8353

Fax : 49 30 288 83545

E-mail: berlin.centre@oecd.org

Internet : www.oecd.org/berlin

L'OCDE DANS LE MONDE

www.oecd.org

Centre OCDE de Mexico

Av. Presidente Mazaryk 526

Piso 1, Col. Polanco, México, D.F. 11560

Tél : 52 55 91 38 62 33

Fax : 52 55 52 80 04 80

E-mail : mexico.contact@oecd.org

Internet : www.oecd.org/centrodemexico

Centre OCDE de Tokyo

3rd Floor, Nippon Press Center Building

2-2-1 Uchisaiwaicho

Chiyoda-ku, Tokyo 100-0011

Tél : 81 3 5532 0021

Fax : 81 3 5532 0035

E-mail : tokyo.contact@oecd.org

Internet : www.oecdtokyo.org

Centre OCDE de Washington

1776 Eye Street NW, Suite 450, Washington DC 20006

Tél : 1 202 785 6323

Fax : 1 202 315 2508

E-mail : washington.contact@oecd.org

Internet : www.oecd.org/washington